La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 93 n°43 • du 14 au 20 février 2007 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Mariette Mulaire quitte… et reste!

Le CDEM perd sa directrice générale, mais la francophonie gagne une nouvelle initiative. Mission : promouvoir le Manitoba.

■ **Page 9.**

École et religion

La prière matinale continue d'être au centre d'un débat autour de l'interprétation de la loi scolaire.

■ **Page 3.**

La vie après le feu

La famille Chartier fait le deuil de sa maison; le Manitoba est en deuil de deux pompiers.

■ **Pages 6, 7 et 8.**

Dernier show pour Men in Kilts

C'est un des groupes favoris des Winnipégois, mais la formation Men in Kilts en est à ses derniers spectacles.

■ **Page 17.**

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1 800 523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca



photo : Sylviane Lanthier

Beau temps pour jouer dehors! Et dans le parc du Voyageur, en fin de semaine passée, les activités ne manquaient pas pour amuser petits et grands. Toujours envie de fêter, vous amuser, écouter de la musique, manger, boire et danser? Tant mieux, parce qu'il reste encore toute une fin de semaine d'activités! ■ **Pages 29 à 36.**

SANTÉ SUD-EST

Du nouveau en vue

Deux nouveaux centres communautaires en santé desserviront la région du Sud-Est.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Le conseil d'administration (CA) de l'Office régional de la santé du Sud-Est (ORS) a tenu son assemblée le 25 janvier afin d'établir les priorités des prochains mois. Au programme : l'ouverture de deux nouveaux centres communautaires à La Broquerie et à Sainte-Agathe ainsi que l'établissement d'un système de rotation des heures pour les employés à temps partiel.

Le Conseil Communauté en santé sera responsable de deux nouveaux centres de santé. « Après avoir évalué toutes les possibilités, le conseil d'administration a convenu que ces endroits étaient les plus stratégiques en termes de géographie et de proximité des communautés francophones, explique la responsable des communications à Santé Sud-Est, Madeleine Sarrasin. » Les deux centres devraient ouvrir leurs portes d'ici quelques mois, le temps que le tout s'organise.

Plus d'heures pour contrer l'exode

Lors de sa rencontre, le CA a établi un système de rotation des employés pour qu'ils effectuent des journées de travail de 12 heures, plutôt que des quarts plus courts comme c'est actuellement le cas. Cette mesure permettrait de donner davantage d'heures de travail aux employés à temps partiel et éviter qu'ils se cherchent un emploi à Winnipeg. « Nous nous sommes rendu compte qu'en 2006, 12 % de nos employés sont partis pour Winnipeg, mais on a quand même besoin de ces employés, ajoute Madeleine Sarrasin. Le conseil croit que si les employés ont plus d'heures de travail, ils seront moins tentés d'aller chercher ce qu'ils veulent ailleurs. »

SAINTE-ANNE

Bibliothèque rénovée

Le conseil d'administration de la bibliothèque de Sainte-Anne invite la population à une cérémonie officielle soulignant la fin des travaux de l'établissement.

Du 13 septembre au 11 décembre derniers, les bénévoles ont mis pas moins de 407 heures de travail afin d'améliorer la bibliothèque. Les travaux comprenaient l'installation d'une fournaise, des bureaux, des toilettes ainsi que l'ajout de 350 pieds carrés. Le projet a été financé par le Manitoba Community Services et Community Places.

Afin de célébrer avec le conseil d'administration et les artisans de ces rénovations, vous êtes invités le 17 février à 11 h à la bibliothèque même.

Pour information, Norbert Ritchot, 422-8043.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Adjointe à la rédaction : **Jennyfer COLLIN** ■ Journalistes : **Daniel BAHUAUD, Guillaume DANDURAND, Nathalie FORGUES** et **Patricia SAUZÈDE-BILODEAU** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,90 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 37,10 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

Deloitte

Donatien Frémont

« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

RELIGION

Le statu quo observé

La prière dans les écoles? Le débat n'est pas terminé.

Guillaume DANDURAND

La prière dans les écoles cause encore bien des remous. Les conclusions d'une rencontre de parents à l'école Christine-Lespérance ont souligné l'importance de revoir la prière dans les salles de classe. Mais la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) reste sur ses positions. L'époque de la prière religieuse en classe le matin est-elle révolue?

Les écoles Lacerte et Christine-Lespérance ont mis fin à la prière du matin en classe à la fin du mois de janvier à la suite d'un reportage de Radio-Canada selon lequel cette façon de faire ne respectait pas la loi. Les lignes directives de La Loi sur les écoles publiques soulignent en effet que les écoles doivent limiter la séparation des élèves lors des exercices religieux.

La DSFM a par la suite réuni les directeurs et directrices des écoles pour voir comment elle pouvait se conformer à la loi. La consigne émise est la suivante : les écoles qui veulent offrir la prière le matin, doivent le faire avant les cours, dans le gymnase.

À l'école Christine-Lespérance, l'effort logistique requis pour réunir tous les élèves qui veulent la prière dans le gymnase est toutefois trop exigeant. La prière n'a donc plus lieu. Le comité scolaire a donc tenu une réunion le 7 février pour examiner comment offrir la prière sans avoir à déplacer tous les élèves dans le gymnase.

Pour le juriste Gérard Chartier, la loi est claire. Ce dernier va d'ailleurs tenir une conférence sur le sujet le 22 février, conférence prévue depuis novembre dernier. (1)

L'article 84.8 de la Loi sur les écoles publiques, dit-il, stipule que les prières « doivent être tenues » pour les enfants de parents qui ont signé la demande d'exercices religieux, si plus de 60 d'entre eux en ont fait la demande.

« Une chose est claire, soutient le juriste, les exercices religieux doivent être tenus et la prière doit être faite à l'école. Avant les consignes de la DSFM, les prières ne respectaient pas les lignes directives de la loi. Mais maintenant que la direction de l'école Christine-Lespérance a annulé les prières matinales, c'est l'article 84.8 de la loi qui n'est pas respecté. » À l'école Christine-Lespérance, plus de 90 % des parents ont demandé la prière.


Gérard Auger.
Archives La Liberté

Pour Gérard Chartier, la loi est assez claire. La question qui se pose est : comment l'appliquer dans le respect des catholiques pratiquants? Lors de la réunion du comité scolaire de l'école Christine-Lespérance la semaine dernière, les parents ont mentionné vouloir rétablir la prière le matin, dans les salle de classe, quelques minutes avant les heures de cours.

Le 9 février, le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) Gérard Auger, a rencontré la Commission des droits de la personne du Manitoba pour obtenir un avis plus précis, question de déterminer si la pratique de la prière dans les salles de classe contrevenait ou non à la Loi sur les écoles publiques.

« La résolution reste à préciser, explique-t-il, mais nous avons pu déterminer que les pratiques qui se faisaient dans les écoles Lacerte et Christine-Lespérance ne respectaient pas les directives de la Loi sur les écoles publiques. Les procédures aujourd'hui en place dans ces deux écoles rencontrent les exigences de la loi. »

La consigne de la DSFM reste maintenue, à Christine-Lespérance comme ailleurs. En classe, une minute de réflexion est permise avant les heures de classe. Pour les parents qui désirent plus précisément une prière religieuse, leurs enfants doivent se réunir dans le gymnase, avant le début des cours le matin. Il demeure interdit de réciter une prière catholique en classe.

À l'école Christine-Lespérance, il n'est cependant pas question de réunir les élèves dans le gymnase, avant le début des cours. C'est du moins ce qu'avance la présidente du comité scolaire, Joanne Lussier-Demers. Mais elle a des pour tenter de régler les différends en vue de la prochaine rentrée des classes. « On veut réétudier le formulaire que les parents doivent signer pour demander la prière, poursuit-elle. Nous pourrons peut-être faire autrement, comme une minute de silence. »

Gérald Chartier estime que la solution se trouve dans l'ouverture au dialogue. « C'est en se parlant que les parties vont trouver un terrain d'entente », conclut-il.

(1) La causerie/soirée d'information aura lieu au sous-sol de l'église Saint-Eugène le jeudi 22 février à 19 h 30. L'événement est gratuit et tous les parents des élèves qui fréquentent les écoles de la DSFM de la région urbaine y sont invités.

SAINT-PIERRE-JOLYS

L'Église en cinq temps

Le père oblat Guy Lavallée donnera une série de quatre conférences portant sur les cinq modèles de l'Église à l'église de Saint-Pierre. Le but est d'attirer de nouveaux paroissiens et de les amener à se questionner sur leur conception de l'Église.

L'institution, la communauté, le sacrement, le prophète et le serviteur, voilà les cinq modèles sur lesquelles l'Église est constituée. Et c'est sur ces cinq facettes de la religion que le père Guy Lavallée s'entretiendra prochainement.

« On essaie de réveiller la paroisse pour aller chercher les jeunes, explique un des paroissiens responsables des conférences, Luc Girouard. On se demande de plus en plus où ils sont. »

Grâce à cette série, la paroisse espère séduire les générations de moins en moins présentes dans la communauté religieuse. « Nous voulons que les gens se posent des questions, poursuit Luc Girouard. À quelle Église suis-je associé, est-ce que l'Église vit en moi? »

Guy Lavallée discutera également des points positifs et négatifs de chacun des cinq modèles afin d'en donner tous les aspects. « Guy Lavallée est au Sénégal en ce moment, donc c'est difficile de savoir ce qu'il va dire lors de ces soirées, poursuit Luc Girouard. Mais il a divisé les conférences en quatre pour aborder tous les sujets à raison de un ou deux par conférence. »

Les conférences auront lieu les 21 et 28 février, et les 7 et 14 mars à l'église de Saint-Pierre-Jolys, à 19 h 30. L'entrée est gratuite.

P. S.-B.

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Une bataille de géants

Les câblodistributeurs contre la télévision publique. C'est un peu comme ça qu'on pourrait décrire le bras de fer qui se joue en ce moment à Ottawa, et qui pourrait avoir un impact majeur sur la capacité des petits producteurs indépendants à réaliser des émissions de télévision.

Le Fonds canadien de télévision est en effet en pleine crise, depuis que deux câblodistributeurs (Shaw et Vidéotron) y ont retiré leur part de financement. Une partie de leur motivation : le Fonds, qui finance des productions télé canadiennes, finance aussi des productions diffusées par Radio-Canada/CBC. Or, disent-elles, ces sociétés d'État reçoivent déjà un financement du gouvernement fédéral auquel n'ont pas accès les réseaux privés.

La bataille qui se joue à Ottawa concerne ainsi tout le milieu de la production et de la diffusion télévisuelle au pays; elle aura des conséquences certaines; elle inquiète les producteurs indépendants pour qui ce fonds est indispensable. Elle pourrait avoir un sérieux impact sur les producteurs francophones de l'extérieur du Québec, comme les Productions Rivard.

Il y a quelques années, les producteurs francophones ont réussi à obtenir une part statutaire du Fonds. Chaque année, une partie du financement est donc automatiquement versés aux producteurs francophones de l'extérieur du Québec. C'est une manière d'encourager cette production locale, de lui permettre de s'améliorer, prendre de l'expérience et en arriver à produire des émissions d'envergure régionale ou nationale.

C'est ainsi que les Productions Rivard sont plongés depuis la semaine dernière dans la production de *Pour un soir seulement*, série qui sera diffusée par Radio-Canada et ARTV.

On n'aurait pas vu cela il y a quelques années. On n'aurait pas vu cela sans l'appui financier du Fonds canadien de télévision.

La bataille de géants qui se livre en ce moment s'explique par la concurrence extrême des réseaux et des entreprises pour s'assurer des parts de marché au pays. Cette bataille se joue dans les grands centres, mais elle affectera des producteurs régionaux et francophones qui pèsent pour bien peu dans la balance.

C'est une situation qui trouvera probablement une solution politique. Laquelle, on l'ignore. Reste à espérer que la voix nécessaire des productions régionales et francophones ne sera pas oubliée dans le processus.

• • •

Un prix pour La Liberté

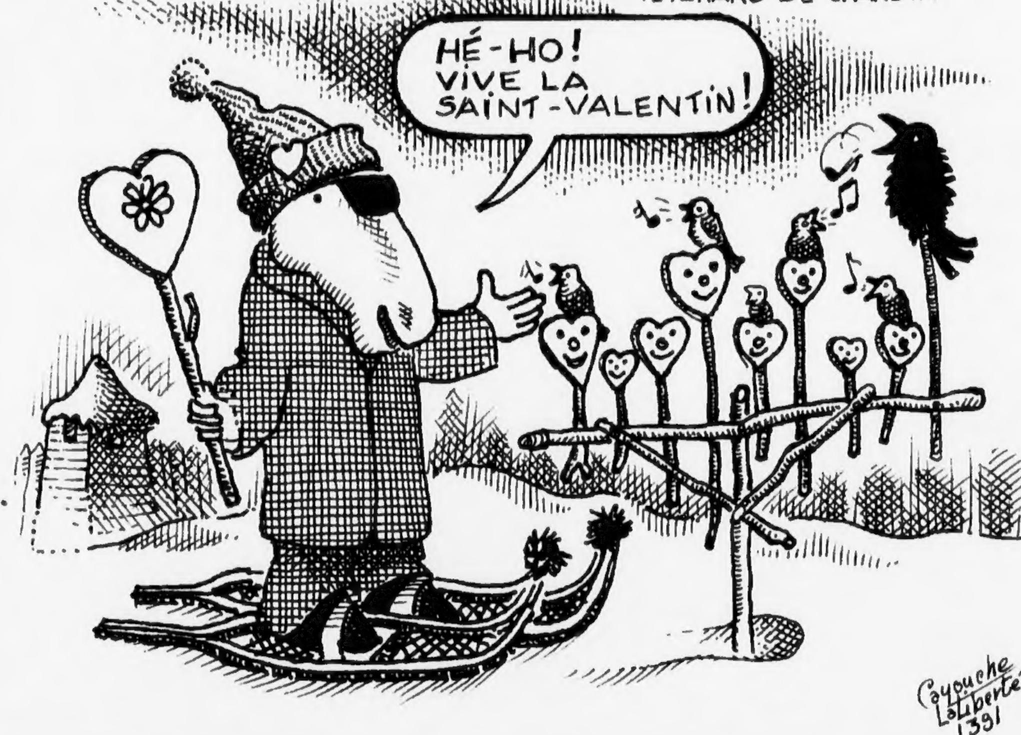
La Liberté a remporté le prix d'excellence de Tourisme Manitoba dans la catégorie Média, lors du gala qui a eu lieu le 8 février. Ce prix reconnaît en particulier la qualité de la couverture de *La Liberté* pendant les Jeux de la francophonie canadienne.

Les francophones se sont d'ailleurs démarqués lors de cette soirée en remportant plusieurs prix. La directrice du marketing du Festival du Voyageur a remporté le prix dans la catégorie Jeunesse montante. Northern Soul a reçu le prix pour le Tourisme durable et Tourisme Riel a été reconnu pour ses efforts du côté de la Commercialisation. Michelle Gervais a été honorée avec le prix de Distinction, qui reconnaît une personne s'étant démarqué e de manière exceptionnelle pour son leadership dans le secteur touristique.

Des francophones étaient aussi finalistes dans d'autres catégories : John Quayle de Saint-Claude (finaliste, Bénévole de l'année) et le projet « Saint-Boniface accueille Canada AM » (catégorie Partenariats).

Fait à signaler : le livret des prix de la soirée a été produit en anglais et en français et la soirée, animée en partie dans les deux langues... On n'aurait pas vu cela il y a dix ans!

En fait, les véritables gagnants de cette soirée sont tous ceux et celles qui depuis quelques années s'évertuent à faire valoir les attraits du tourisme en français dans la province. Des efforts qui, de plus en plus, portent fruit!



À VOUS la parole

La prière dans nos écoles

Madame la rédactrice,

Prière dans nos écoles? S'il ne faut pas remettre en question la sincérité de Francine Champagne, on doit tout de même s'interroger face à ses propos!

Dans sa lettre du 22 janvier, elle défend l'imposition de la prière à l'école sous prétexte que seule une petite minorité d'enfants n'auraient qu'à sortir de la classe.

Elle avance une estimation (non officielle et non justifiée) de 2 sur 32 enfants, soit 6,25 %. Elle raisonne que les normes de majorité devraient prévaloir à ceux de la minorité. C'est d'autant plus étonnant qu'elle est elle-même issue d'une communauté minoritaire! Faudrait-il comprendre alors que l'abolition de la francophonie, la DSFM et nos droits linguistiques se justifierait dans la mesure où les francophones ne comptent que pour 4,3 % en 2001 de la population manitobaine?! **Décidément, l'argument « majorité contre minorité » est tout à fait déplacé!**

Elle avoue avoir présumé que les écoles de la DSFM intégraient la prière et la catéchèse. En effet, avec des noms comme Précieux-Sang et Taché, nos écoles peuvent semer la confusion. Toutefois, étant donné que les écoles sont publiques, il va de soi qu'elles sont laïques, c'est-à-dire avec une séparation de l'école et de l'église. Le fait d'offrir une scolarité en anglais ou en français ne devrait rien changer à ce caractère public. Nous avons déjà la liberté de choisir entre un système public et un système privé. Ne cherchons pas à imposer des normes du privé à nos écoles publiques. Certes, il est dommage que le nombre de catholiques francophones ne permette pas aujourd'hui l'ouverture d'une école privée à leur intention. D'ailleurs, il n'y a pas que les catholiques qui se trouvent contraints de choisir entre leur langue et leur religion. Toutefois, ce manque de structure privée ne donne pas le droit à certains d'imposer leurs normes aux autres. **On choisit la DSFM d'abord pour le cadre francophone. Et cela reste sa raison d'être primaire!**

La religion reste un choix individuel. Nous n'avons pas le droit d'imposer ce choix aux autres. Les droits d'un individu s'arrêtent lorsqu'ils transgressent ceux d'un autre. Avec la diversification de notre communauté, nous devons accueillir des personnes de croyances multiples : protestants, mennonites, chrétiens, musulmans, juifs, mais également bahaï, hindous, unitariens, agnostiques et athées. Dans le contexte actuel, les catholiques n'ont plus le droit exclusif à la langue! Le défi à l'école sera de plus en plus de pouvoir créer un environnement d'appartenance pour TOUS les francophones, quelles que soient leurs origines et leur religion. Et aucun enfant ne devrait se sentir exclu en allant attendre dans le couloir le temps d'une prière! **Il y a déjà un endroit pour se réunir, apprendre et professer sa foi : l'église!**

Enfin, Francine Champagne insiste que (« que nous le voulions ou non ») la religion catholique fait partie de notre patrimoine. Qui le nierait? La contribution des institutions catholiques de la province est légendaire et mérite la reconnaissance de nous tous! Partager cette histoire et la reconnaître dans la construction identitaire de la communauté ne peut qu'être positif. Toutefois, nous devons aussi différencier les repères culturels communautaires de nos histoires personnelles de foi et de choix religieux. **Car ce n'est pas parce que l'on reconnaît le rôle important de l'Église dans notre passé collectif de Franco-Manitobains que l'on doit être forcément catholiques.**

Le passé nous permet d'être ancrés et de nous construire. Il ne s'agit pas de nier le passé. Mais il faut savoir aussi être prêts à s'ouvrir à de nouvelles réalités et préparer notre avenir collectif. La diversité des profils que nous trouvons dans la communauté francophone ne cesse de se développer. Nous devrons préserver cette diversité qui nous renforce et qui nous aide à grandir, tout en identifiant ce qui nous relie! Dans le passé, l'église était certainement l'un des points de ralliement de toute la communauté francophone. Elle ne l'est plus. Et la question d'appartenance devient prioritaire. Comment allons-nous, en tant que francophones, contribuer à un environnement d'appartenance pour tous ceux qui ont fait le choix de vivre le français au quotidien, quelles que soient leur religion ou leurs origines? Comment assurer le bien-être de tous? Sans passer par des actes discriminatoires de minorités... **Il faudra forcément accepter de revoir ses présomptions, non?**

Nathalie Kleinschmit
Winnipeg (Manitoba)
Le 31 janvier 2007

Reconnaître le dynamisme multiculturel

Madame la rédactrice,

La semaine dernière, Madame Francine Champagne a écrit ce qui suit :

« Quand un enfant de parents exogames est inscrit à l'école francophone, il sait que les cours seront enseignés en français. Par contre, si un enfant de parents d'une autre religion est inscrit à la même école, on devrait enlever la religion à cause de lui. Est-ce vraiment censé? Je ne crois pas. »

Madame Champagne, vos propos font deux déclarations présomptueuses. La première est que vous concluez que la majorité des jeunes francophones sont catholiques ainsi que pratiquants. Je n'ai pas de statistique qui supporte autrement, mais j'en mettrais la main au feu que ce n'est plus le cas, selon le patron alarmant des faibles présences paroissiennes. La deuxième est que vous constatez que les droits de la majorité devraient l'emporter. L'ironie est que si on adoptait cette façon de raisonner, le Canada anglais se serait débarrassé des francophones depuis déjà longtemps.

Pensez aux deux jeunes non catholiques exclus de la classe à tous les jours. Quels effets cela aura-t-il sur leur bien-être? Préfériez-vous si on consacrait une minute pour les catholiques suivie par une minute pour les jeunes musulmans ainsi que pour les jeunes juifs? Seriez-vous en désaccord si c'était votre enfant que l'on mettait à la porte à son tour?

Madame Champagne, la francophonie manitobaine est en plein milieu d'une transformation démographique. L'homogénéité est un concept du passé. Faites place au dynamisme multiculturel!

Comme solution, pourquoi ne pas avoir un moment de silence et de réflexion, où chacun et chacune choisissent de prier le dieu de leur choix? Si je ne me trompe, je crois que c'est déjà le cas.

Monsieur Gérard Auger a sans doute plusieurs autres chats à fouetter ces temps-ci.

Jacques Marcoux
Le 31 janvier 2007

Citation DE LA SEMAINE

« Tous les petits garçons rêvent de conduire le camion rouge. »

Claude Arpin est chef de pompier bénévole à Saint-Malo. Comment les pompiers bénévoles des villages vivent-ils avec les incidents auxquels ils font face? ■ **Page 6.**

À VOUS la parole

Bravo aux jeunes qui ont la foi

Madame la rédactrice,

Nous désirons tout d'abord féliciter Gilberte Proteau pour son excellent témoignage et sa recherche approfondie dans la Chronique religieuse *Ah les jeunes*... (*La Liberté* du 24 au 30 janvier 2007). Elle fait ressortir la valeur de certains jeunes au sein de notre société d'aujourd'hui, spécifiquement ceux et celles qui oeuvrent dans une organisation ou une autre, et il y en a beaucoup.

Nous aimerions mentionner en particulier le travail impressionnant de l'École catholique d'évangélisation de Saint-Malo, où les jeunes s'inscrivent à temps complet pour suivre un programme de formation chrétienne pendant une année entière.

À titre de grands-parents concernés, nous aimerions mentionner la présence d'un de nos petits-enfants, Nicolin Guénette, à cette école. À la suite de sa douzième année scolaire, il a décidé, avec un solide soutien de sa famille, de continuer à approfondir sa croyance religieuse, en quittant le foyer familial, en Alberta, pour venir à Saint-Malo. Nicolin n'a que 18 ans. Il a suivi et suit encore le programme intense avec ardeur et conviction.

Chapeau aux responsables et animateurs et BRAVO aux jeunes de cette trempe! Ils tiennent notre avenir entre leurs mains!

Des grands-parents très heureux et fiers,

Ghislaine et Marcel Guénette
Winnipeg (Manitoba)
Le 1er février 2007

Agir pour contrer l'anglicisation

Madame la rédactrice,

L'article sur l'anglicisation à Saint-Eustache se termine par un signe d'espoir. Mais d'abord, félicitations à Madame Léona Painchaud pour toutes ses années d'enseignement. Nous lui devons des remerciements spéciaux. Son zèle éclairé et judicieux a fait faire de grands progrès à la cause de l'enseignement primaire au Manitoba. Elle s'est usée à la tâche.

La lacune que ces familles canadiennes-françaises constatent porte à réfléchir sur la situation sérieuse actuelle. La résolution à prendre, je crois qu'il convient de la mettre à exécution, et dès maintenant. Et que dois-je dire pour qu'on s'y engage? Ou bien qu'ai-je à ajouter? Rien d'autre qu'un encouragement chaleureux à poursuivre cette tâche ardue, mais consolante et méritoire, de Monsieur Danys Lachance, et un remerciement pour le bien immense qu'il accomplit dans la paroisse. Quelle belle perspective s'ouvre devant son zèle et son effort, et bien digne de solliciter des cœurs d'éducateurs ayant comme but de former une nouvelle génération non seulement française mais bilingue! Canadiens français, on oublie trop souvent la position privilégiée qu'on occupe dans le monde grâce justement à nos deux langues officielles. Connaître le français et l'anglais, c'est être en accord avec notre époque, c'est voyager plus aisément et plus agréablement, c'est suivre une carrière plus intéressante, dit Keith Spicer, ancien commissaire aux langues officielles.

Y serez-vous infidèles? Non, non, non, nous ne le voulons pas. Que Danys continue de se passionner pour l'art d'enseigner, le soutenant de son mieux!

Léon Ménard, c.s.v.
Le 2 février 2007

Développer la spiritualité des enfants

Madame la rédactrice,

Dans une chronique religieuse du mois de janvier, je partageais avec les lecteurs une vérité connue et apprise à l'école autrefois... que « Dieu est partout »!

Il est partout, c'est bien vrai, mais malheureusement, il n'est pas bienvenu partout! La DSFM vient de le bannir de nos écoles, les derniers bastions de l'enseignement religieux et moral.

L'enfant, pour grandir et devenir un adulte presque complet, a besoin de se développer d'abord au physique et l'école pourvoit à ce développement par l'éducation physique et les sports. Pour agrandir son intelligence, on lui enseigne toutes les matières académiques possibles; ainsi sa croissance intellectuelle est assurée. Au point de vue esthétique, l'art et la musique alimentent son goût du beau et du bon. Pour la morale, on offre des cours de relations humaines. **Qu'arrive-t-il au développement spirituel de l'enfant?** Cette formation n'est donc plus à la mode? Dieu n'a plus sa place dans nos écoles? Aider l'enfant à grandir dans sa foi ne compte donc plus? Les adolescents n'ont plus besoin de valeurs pour accrocher leur vie et la diriger dans la bonne voie? Ce Dieu qu'on a chassé de nos écoles n'est-il pas le même Dieu pour toutes les confessions religieuses?

Ce qui fait les manchettes un peu partout, ce sont des mots comme « œcuménisme », « respect de toutes croyances », « acceptation des diversités de nos milieux », « justice et paix par l'appréciation des couleurs variées et des groupes ethniques »!!! Où allons-nous pour réaliser ces beaux projets?

Avez-vous remarqué que ce que nous avons tous en commun, c'est **Dieu** et ce lien nous nous en servons pour creuser davantage l'abîme entre ces cercles religieux!

Pour être conséquent, il faudrait enlever Dieu ailleurs dans notre société pour ne pas effrayer nos jeunes avec un être inconnu! Il faudrait refaire notre hymne national pour enlever le mot « croix » et les Américains devront changer leurs unités monétaires où Dieu prime. Nos sacreurs « canayens » se verront éventuellement employer des jurons désuets!

Je sais que je pousse ça un peu au ridicule, mais je souffre énormément de voir un enseignement si précieux, et pour lequel j'ai investi 45 ans d'enseignement, disparaître de nos établissements scolaires. Ça n'a pas d'allure de priver nos jeunes d'une éducation complète!

Il a été suggéré que l'enseignement religieux appartient aux parents et que cette instruction doit se faire à la maison. Absolument vrai. Cependant, toutes les matières enseignées dans les écoles reviennent d'abord aux parents et par conséquent, devraient se faire à la maison. C'est que, voyez-vous, on a voulu des gens spécialisés pour remplir les petites têtes de nos enfants. Les enseignants sont ces spécialistes et doivent rendre compte de leur administration aux parents et l'inverse n'est pas valable. Pensez-y! La catéchèse, comme les autres éléments enseignés, a sa place dans la salle de classe.

La solution à ce problème, qui devient épineux, est de trouver dans toutes les différentes religions des points communs qui uniraient nos jeunes dans la prière plutôt que d'enlever toutes pétitions à Dieu, toutes louanges, tous remerciements et toutes demandes de pardon sous prétexte que l'on va injurier ceux qui ne partagent pas nos croyances.

Les psaumes de l'Ancien Testament seraient un bon point de départ. La prière spontanée tantôt d'un chrétien, tantôt d'un juif ou d'un musulman, n'aurait que des avantages.

Dieu est partout par sa toute puissance, par sa miséricorde, sa bonté, son pardon, son énergie, ses grâces, et nos jeunes ont besoin de Dieu dans leur cheminement, comme nous tous d'ailleurs.

Il ne faut pas oublier que nous sommes un pays de racines judéo-chrétiennes et que sacrifier nos valeurs pour les petits nombres de gens venus d'ailleurs ne doit pas nous obliger à sacrifier ces mêmes valeurs en omettant de nos écoles la prière et l'enseignement religieux. Ces nouveaux venus doivent apprendre à respecter et peut-être même à comprendre ces racines sans toutefois sacrifier leur idéal. Si nous allions vivre dans un autre pays que le Canada, il nous faudrait respecter les normes de ces pays.

Quel merveilleux point de départ qu'une prière œcuménique au Dieu, le même Dieu, le seul Dieu que l'on vénère de différentes façons. Nous ne sommes limités que par notre imagination... et notre indifférence religieuse.

Annette Tencha-Hamel
Le 2 février 2007

Chapeau à Marie Rosset et son équipe

Madame la rédactrice,

Concernant l'article de Kevin Prada au sujet des services de garde, je tenais fortement à souligner le bon travail de la garderie Le P'tit Bonheur. Nous n'avons pas toujours eu la chance d'y inscrire nos enfants parce qu'il y a eu des moments où les places étaient toutes prises. Nous avons été chanceux de pouvoir y inscrire nos enfants il y a plusieurs années et tout récemment et nos enfants ont toujours aimé leur séjour dans ce lieu où ils se sentaient « chez eux ».

La directrice de la garderie Le P'tit Bonheur, Marie Rosset, a réussi, malgré justement les subventions pauvres de la part du gouvernement, à créer une atmosphère des plus profitables pour les jeunes, ce qui est très rassurant pour les parents. Chapeau à Marie et son équipe!

Plus de ressources pour les garderies ou plus de financement de la part du gouvernement aux garderies viendraient seulement, pour des garderies comme Le P'tit Bonheur, donner l'occasion d'avoir plus d'employés, peut-être même de faire des rénovations ou des ajouts... et de créer plus de places pour rassurer encore plus de parents qui désirent des services de garde.

Nicole Beaudry
Winnipeg (Manitoba)
Le 8 février 2007

L'accommodement? Définitivement pas raisonnable!

Madame la rédactrice,

Depuis quand les droits de la minorité l'emportent sur les droits de la majorité? C'est une chose de donner une chance égale à la minorité, mais de lui donner le droit de remporter tous les arguments, ça devient ridicule. En ce qui concerne les exercices religieux dans nos écoles, il est clair et même très clair que la majorité est lésée. Quand on parle de 90 % de la population qui doit changer sa façon de faire pour les 10 % qui pensent différemment, le calcul n'a plus de bon sens.

Il y a déjà plusieurs écoles, anglophones ou d'immersion, qui ne font pas la prière le matin. Si c'est un obstacle d'une telle grandeur pour certains, ils ont des options.

De plus, où est-ce que ça va s'arrêter l'accommodement? Au Québec récemment, des pères se sont vu refuser l'entrée à des cours prénataux parce que des femmes d'autres groupes ethniques y participaient et n'étaient pas en faveur que des hommes y soient présents.

Et si vous et moi décidions de changer de pays, est-ce que nous nous attendrions à ce que les lois changent en notre faveur? Est-ce que nos pères pourraient participer aux cours prénataux dans ces pays??? Jugez-en par vous-mêmes. L'accommodement... raisonnable ou non?

Sophie Ramer
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 9 février 2007

ChroniK Politiké

L'entraide au cœur de la communauté

Éric Plamondon

L'atout principal d'une communauté complète est la présence d'institutions œuvrant dans des secteurs variés, ce qui assure le maintien et le développement de la communauté en question. Parmi les premiers échelons que gravit une communauté embryonnaire, figure donc la formation de ses institutions. Ce sont des outils essentiels dont se sont dotés les francophones du Manitoba (pas sans combats) depuis la création de notre province en 1870. Une grande percée a eu lieu pendant les années 1980, période de fondation de plusieurs de nos organismes et de nos institutions.

Pour profiter pleinement des services et du potentiel de ces organismes et institutions, nous devons, de façon continuelle et perpétuelle, manifester notre appui à leur égard. L'appui de tout individu, qu'il soit un membre, un participant ou un dirigeant, est sollicité. Il n'est donc pas surprenant que la recherche de l'appui d'individus soit le point de mire principal de la communauté. Cependant, nous devons passer au concept collectif. Si nous voulons pleinement bénéficier des structures dont nous nous sommes équipés, nous devons nous assurer que nos organismes et institutions s'entraident en mettant les expertises et les services de l'un à la disposition de l'autre. L'absence d'un tel type de partenariat signifie une occasion de collaboration manquée et un défi de plus pour chaque organisme.

J'offre deux exemples concrets et contemporains. Le premier exemple est un festival hivernal qui a reçu une panoplie de critiques il y a un an et qui a cherché à y répondre cette année. Beaucoup de nos espoirs son mis dans le succès du Festival du Voyageur, car c'est l'activité « marquis » de la communauté francophone du Manitoba. Nous souhaitons que le Festival du Voyageur mette efficacement en vedette les talents, l'histoire et la culture de notre communauté. En revanche, un certain appui communautaire devrait être garanti au Festival du Voyageur. Souvent, le bon fonctionnement de l'activité dépend de la bonne implication d'une poignée d'individus. Ceci semble bien normal. Voici une image différente. Pourquoi est-ce que les autres organismes n'offriraient-ils pas leur personnel (en prêt de service) pendant une ou plusieurs activités du festival? Cette nouvelle source de bénévolat (francophone) et de service serait sûrement très bien accueillie par le Festival du Voyageur tant sur le plan financier que sur d'autres plans. De plus, les activités de l'un peuvent facilement correspondre aux objectifs de l'autre. Ainsi, faire d'une pierre deux coups devient chose facile et commune.

Le deuxième exemple se développe par une critique d'une décision prise par la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Il y a quelques mois, la DSFM a choisi de retirer ses fonds de la Caisse populaire de Saint-Boniface pour les placer dans une banque. Sous un prétexte de logistique, tous les fonds de la DSFM, une somme considérable, ont été transférés dans une banque dont le siège social est à Toronto. Ceci est la source du problème, car l'argent de la Caisse populaire de Saint-Boniface est réinvesti dans la communauté sous forme de commandites. Constat simple car la Caisse est dirigée par des gens d'ici, membres de notre communauté, et plusieurs de nos organismes en bénéficient. La décision de la DSFM de soustraire une somme d'argent substantielle (la DSFM était peut-être le plus gros client de la Caisse populaire) a pour conséquence une diminution des sommes destinées aux commandites. Déjà, plusieurs organismes ont été informés du fait que leurs projets ne seront plus commandités par la Caisse, sans que la valeur de leur projet ne soit remise en question.

L'avantage d'avoir l'autonomie sur nos organismes, c'est de détenir la maîtrise du processus décisionnel pour en faire profiter l'ensemble de la communauté desservie, et non simplement ses membres. Nous nous devons aussi un deuxième type de changement philosophique; soit une vision d'une main-d'œuvre professionnelle collective, disponible pour l'ensemble de nos organismes. Pris dans son ensemble, nous formons un ensemble de talents fort impressionnant. Collectivement, nous pouvons faire avancer notre société et assurer nos succès.

Présentement, chaque organisme « s'autoquestionne » dans le cadre du projet Changement 2008. J'espère que beaucoup de « l'autoquestionnement » portera sur les possibilités de mise en commun de nos expertises, de notre main-d'œuvre et de nos ressources pour capter le plein potentiel des institutions que nous avons à notre disposition. Il serait dommage de répéter les erreurs de la DSFM ou de rater l'occasion d'appuyer des projets d'importance tels que le Festival du Voyageur.

Cette chronique est présentée en collaboration avec le Conseil jeunesse provincial.

Qu'est ce que vous en pensez? Rendez-vous au site www.conseil-jeunesse.mb.ca/politike/ pour partager votre opinion.

L'APRÈS-INCENDIE

Une fraternité dans le deuil

Le décès des capitaines Harold Lessard et Thomas Nichols laisse la grande famille des pompiers de Winnipeg dans le deuil.

Daniel BAHUAUD

« Ça va être dur », a lancé Marc Proulx, peu avant les funérailles du capitaine Harold Lessard, qui avaient lieu le 8 février. Le pompier de Winnipeg, bien qu'aujourd'hui porte-parole au service de l'Éducation et de la prévention des incendies pour la Ville de Winnipeg, a été collègue du défunt, ayant travaillé pendant 15 ans dans la même caserne.

« Harold Lessard, je le connais bien, déclare-t-il. Je l'ai respecté comme pompier, et bien aimé comme ami. La cérémonie viendra me rejoindre dans les tripes. Ça va être dur. »

Comme ça a été dur pour tous les pompiers de la Ville de Winnipeg depuis l'incendie du 4 février, qui a emporté Harold Lessard et Thomas Nichols, alors qu'ils vérifiaient s'il y avait toujours quelqu'un dans la maison de la famille Chartier, située au 15, place Gabrielle-Roy à Saint-Boniface. Il nous arrive tous de perdre un collègue. Ce qu'il faut comprendre, comme l'explique Marc Proulx, c'est que les pompiers sont plus que des collègues, en raison du travail qu'ils font et du train de vie qu'ils mènent.

« À moins d'avoir été militaire ou policier, c'est difficile de trouver des situations professionnelles équivalentes, déclare-t-il. Les pompiers ont des quarts de travail de quatre jours. Pendant ces quatre jours, ils vivent et travaillent à la caserne. Nous nous côtoyons. Nous préparons nos repas ensemble, nous dormons dans la même pièce.

« Dans une pareille intimité, nous devenons des frères, poursuit-il. Nos conjointes se côtoient, nos enfants aussi. Nous participons tous aux mêmes activités sociales. Nous sommes une communauté à part. »

Choc collectif

Il n'y a pas eu de décès en poste parmi les pompiers de la Ville depuis 1979, alors qu'un incendie sur la rue Moray avait emporté le pompier Robert Hughes. Par conséquent, la tragédie du 4 février a secoué plus d'un membre de ce corps professionnel.

« Quand tu combats un incendie, tu sais qu'il y a des risques, souligne Marc Proulx. Mais tu fais ton boulot. Tu n'y penses pas. Parfois, après, tu réfléchis et tu te mets à trembler. Mais ça passe, soit de soi-même ou avec l'appui des collègues et des conseillers. Mais maintenant, nous sommes bouleversés. La mort est devenue réelle et nous nous sentons vulnérables.

« La plupart d'entre nous avons vu des morts, poursuit-il. Des citoyens qui ont succombé aux flammes ou à la fumée. Mais pas des collègues. C'est dur sur tous les membres du service parce que nous savons qu'il n'y a rien à faire. Ça fait partie du métier. Je ne vois pas comment les pompiers auraient pu se comporter autrement, le 4 février. »

Même son de cloche chez le chef du syndicat des pompiers, Alex Forrest. « Nous vérifions les maisons et édifices pour nous assurer qu'ils sont bel et bien vacants, indique-t-il. C'est une procédure exigée par les règlements régissant la conduite des pompiers. Trop de fois, on nous a juré qu'un édifice avait été complètement évacué et les pompiers y ont retrouvé quelqu'un. Nous ne pouvons pas prendre de chances. C'est aussi simple que ça.

« Les pompiers sont là pour sauver des vies et combattre des incendies, poursuit-il. Cela veut dire qu'il faut courir des risques. L'embrasement qui a soudainement engouffré les pompiers dans les flammes est un phénomène imprévisible, contre lequel on peut difficilement se prémunir. C'est pour cela que ça prend des gens spéciaux pour être pompiers. Ceux qui ont pénétré dans la maison Chartier pour repérer leurs collègues en péril sont de véritables héros. Des héros bien humains qui auront sûrement besoin de counselling pour se remettre de cet incident traumatisant. »

Marc Proulx estime qu'il faut effectivement avoir un certain pli de la personnalité pour vouloir se mettre constamment à risque. « Ce n'est pas par amour du danger, ça c'est sûr, déclare-t-il. Tous les pompiers que je connais sont des gens qui veulent donner d'eux-mêmes à la communauté. Ils ont une forte éthique de service. Même dans leur temps libre, il n'y en n'a pas un qui n'entraîne pas une équipe sportive ou qui ne donne pas de son temps à un organisme de charité. »

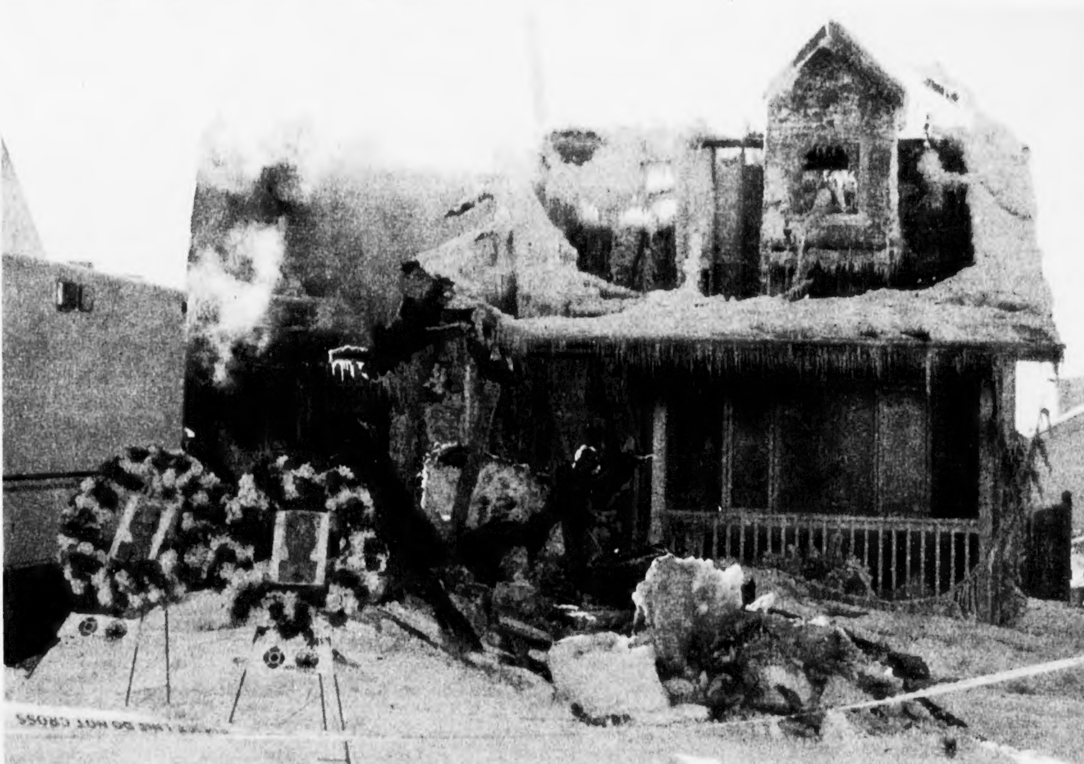


photo : Daniel Bahuaud

En signe de respect pour leurs collègues disparus, les pompiers de la Ville de Winnipeg ont placé deux couronnes sur les lieux de l'incendie du 4 février.

INCENDIE

Des voisins témoignent

Sylviane LANTHIER

Chez Michel Despréz, qui vit à l'extrémité de la Place Gabrielle-Roy, c'est le bruit des sirènes, anormalement élevé, qui a attiré l'attention de la famille. « On a levé les persiennes qui étaient baissées, et on a vu le feu. Il y avait une douzaine de véhicules, quatre ou cinq camions de pompiers, des ambulances », raconte le directeur général de l'Alliance française, dont la maison est la seule à ne pas avoir été évacuée dans la soirée du 4 février, alors que la résidence du juge Chartier était la proie d'un incendie.

« Quand j'ai vu le feu, j'ai décidé de sortir. On veut savoir si on peut aider, poursuit Michel Despréz. À ce moment-là, il n'y avait que le garage qui brûlait. J'ai vu les enfants, je leur ai demandé comment ils se sentaient. Je leur ai offert de dormir chez moi s'ils le voulaient. Ils m'ont dit qu'il ne restait personne à l'intérieur, que même le chien avait été évacué de la maison. »

Puis, raconte Michel Despréz, le feu a semblé s'éteindre. De la fumée sortait toujours du garage, mais plus de flammes. Il est rentré à la maison, convaincu que tout était terminé. Il se trompait : « Dès que je suis entré, ma femme m'a dit de jeter un œil aux fenêtres. » À ce moment-là, la maison s'embrasait.

Un autre voisin, Gérald LaBossière, était chez lui. « C'est mon fils qui m'a téléphoné, raconte-t-il. Il était chez des amis rue Langevin quand il a appris la nouvelle. »

Gérald LaBossière et Michel Despréz s'accordent pour dire que la maison s'est consumée très vite. « Je n'ai pas vu les pompiers entrer, raconte Michel Despréz. Mais je les ai vus sortir. Ça criait de tous les côtés. Il y avait des gens sur des civières. C'était assez affreux de voir ça. »

Gérald LaBossière signale aussi la confusion qui semblait régner. « On voyait qu'ils étaient en difficulté, dit-il. On entendait les appels aux secouristes, on entendait les *may day, may day*. Mais on ne savait pas que les pompiers cherchaient d'autres pompiers. »

« À un moment donné, mentionne Michel Despréz, j'ai ouvert la porte et il y avait là Pierre-Marc Chartier et son oncle Daniel Maheu. Ils sont entrés dans la maison avec trois policiers. Le reste de la Place Gabrielle-Roy avait été évacué. Nous, on était favorables pour que les gens puissent utiliser notre maison. Ça téléphonait de tous les côtés, un policier est entré dans une chambre avec un portable pour s'isoler. Ils ont souhaité être tranquilles pour interroger les enfants. Puis, 30 ou 40 minutes plus tard, ils sont partis et Daniel a appelé Richard Chartier pour le mettre au courant. »

Cette soirée a été marquante pour la famille Despréz. « On avait le cœur gros pour ces gens, et pour les pompiers. Ça nous a secoués. C'est grave. Dans la vie, on se fait souvent du tracas avec des choses insignifiantes, mais le vrai drame, c'est ça : quand il y va de la vie des gens. »

« On a vécu l'inondation de 1950 et d'autres événements difficiles, mentionne Gérald LaBossière, mais cette soirée-là a été marquante et tragique. »

L'APRÈS-INCENDIE

Le temps de reconstruire

Sa demeure rasée par un incendie qui a emporté deux pompiers de la Ville de Winnipeg, Richard Chartier explique comment son retour d'une croisière de plaisir est devenu un défi familial.

Daniel BAHUAUD

C'est le cauchemar de tous les gens qui partent en voyage. Le juge de la Cour d'appel Richard Chartier et son épouse, Liza Maheu, profitaient du soleil des pays chauds quand un incendie a rasé leur maison. Le sinistre du 4 février, qui a coûté la vie aux pompiers Harold Lessard et Thomas Nichols, a laissé le juge et sa famille en état de choc.

« On revenait d'une croisière, raconte-t-il. Nous étions déjà rentrés au port lorsqu'on a reçu la nouvelle. On était soulagés dès qu'on a appris que les enfants, Pierre-Marc et Sophie, étaient sains et saufs. Mais ce qui nous a bouleversés, c'était d'apprendre la nouvelle du décès de Harold Lessard et Thomas Nichols, sans parler des blessures grave d'un troisième, Ed Wiebe, qui sera à l'hôpital en état critique pour encore bien des mois. »

Dès son arrivée à l'aéroport de Winnipeg, le couple a été accueilli par des frères, sœurs, neveux, nièces, beaux-frères et belles-sœurs. « On est une famille très serrée, souligne Richard Chartier. Ma mère était là pour me dire que tout serait correct. On s'entraide, on s'appuie. C'était soulageant, surtout de voir les enfants. »

Devant sa quasi-incrédulité face à la situation, le couple a cru bon de visiter le site de l'incendie dès que possible. « La police nous a permis d'accéder à notre rue, qui était fermée, et de regarder la maison, raconte Richard Chartier. J'espérais qu'il y aurait peut-être moyen de récupérer quelques souvenirs de famille, des photos et autres objets du genre. Mais il ne restait rien. Je suis resté debout, sans rien dire, devant les ruines toujours fumantes, pendant une bonne demi-minute. On avait beau m'avoir prévenu de l'étendue des dégâts, je n'en croyais toujours pas mes yeux. »

Quelle générosité!

La famille Chartier a vite compris combien généreux peuvent être les Franco-Manitobains, et les Manitobains tout court. « Tout ce qu'il nous restait remplissait à peine une voiture, fait-il remarquer. Mais les gens ont beaucoup compati. On nous a fourni des manteaux, des mitaines, un repas chaud, et même un endroit où aller à la toilette, ce qui à première vue peut sembler très banal. Mais quand tu n'as plus de maison, tu as besoin de tous les appuis. Les gens ont été super. Quelle générosité! »

Richard Chartier tient à remercier son beau-frère Daniel qui a hébergé la famille pendant quelques jours, ainsi qu'un collègue qui lui a prêté un condo au centre-ville de Winnipeg, où les Chartier habiteront pendant la reconstruction de leur maison.

Une communauté dans le deuil

La mort de Harold Lessard et Thomas Nichols, des capitaines expérimentés et respectés par les pompiers de Winnipeg, a laissé toute la métropole, voire la province, dans le deuil. Le sinistre a fait les manchettes nationales et internationales. Les pompiers de Winnipeg n'avaient pas combattu un incendie aussi meurtrier depuis 1979.

Richard Chartier dit comprendre la réaction du public. « C'est la raison principale pour laquelle Liza et moi voulions rentrer le plus rapidement possible à Winnipeg, explique-t-il. Nous voulions offrir nos condoléances aux familles dans le deuil. Lynn Lessard, la veuve de Harold Lessard, nous a invités aux funérailles privées de son époux, le 8 février. Liza et moi avons grandement apprécié le geste. Nous y sommes allés sans hésiter, même si ça a été une cérémonie très difficile. On était vidés émotionnellement. »



photo : Daniel Bahuaud

Les pompiers ont investigué la maison Chartier pendant les jours qui ont suivi l'incendie. Pour Richard Chartier et son épouse Liza, voir la maison incendiée a été un choc.

Après les obsèques, le couple a pu s'entretenir avec Lynn Lessard. « C'était une conversation très personnelle et privée, mentionne un Richard Chartier bouleversé. Je dirai seulement que Lynn m'a fait des remarques que j'avais besoin d'entendre. »

Étant juge, Richard Chartier a pu, lui aussi, offrir des propos réconfortants aux membres de sa famille, peu habitués aux enquêtes policières et judiciaires. « Lorsque j'étais juge à la cour provinciale, j'ai mené plusieurs enquêtes sur des morts accidentelles, en vertu de la Loi sur les fatalités du Manitoba, explique-t-il. Je savais qu'on ne laisse jamais qui que ce soit sur les lieux d'un sinistre avant que les investigations soient conclues, pour ne pas teinter l'évidence. Je comprenais ça, et je pouvais expliquer à la famille qu'il s'agissait de procédures normales. »

De même lorsque la police a dû interroger les enfants, le soir de l'incendie. « Pour plusieurs, que les constables placent les enfants dans des salles séparées et qu'ils leur posent des questions difficiles et directes, cela peut sembler cruel, mentionne-t-il. Mais c'est routinier. On n'a pas traité Pierre-Marc ou Sophie comme des criminels. »

La famille Chartier dit vouloir construire à nouveau sur la place Gabrielle-Roy. Entre-temps elle doit composer avec les maux de tête associés aux assurances et la reconstruction. « C'est compliqué et essoufflant, confie le juge. Il faudra transiger avec pas mal de paperasse. C'est inévitable. Mais on est corrects. Nous étions assurés. Et, en fin de compte, tout se remplace, malgré le patrimoine familial qui a été perdu. Notre parenté prépare un nouvel album de photos de famille pour nous et, en relativement peu de temps, on aura un nouveau chez-nous.

« Présentement, je suis dans le mode de survie, observe Richard Chartier. Je suis une personne de type "A". Je suis organisé, structuré. Je n'aime pas les surprises. Alors je m'occupe aux petits détails, comme faire des clés supplémentaires pour les enfants. Il y a beaucoup d'items sur la liste de choses à faire. Tellement que c'est parfois décourageant. Mais on prend chaque item à la fois. Je survie. On survit. »

POMPIERS VOLONTAIRES

Une deuxième vocation

Les pompiers volontaires ont tous un emploi à temps plein. Mais dans une situation d'urgence, ils sont toujours prêts à réagir.

Nathalie FORGUES

Ils sont mécaniciens, agriculteurs, vendeurs et souvent parents à temps plein, mais ces hommes et femmes sont aussi pompiers volontaires. Lorsque leur avertisseur sonne, ils laissent tout de côté pour se rendre sur les lieux de l'incident.

La situation est surtout fréquente dans les régions rurales où les fonds ne sont pas suffisants pour employer des pompiers permanents. « On est tous volontaires, indique le chef pompier de Saint-Claude, David Chappellaz. Chaque année, on reçoit un chèque honoraire du Village, mais on le met dans notre fonds pour maintenir le service. »

À Saint-Claude, 20 pompiers volontaires ont accepté d'aider leur communauté. Mais ce n'est pas la seule motivation. « Ils aiment faire partie d'un groupe, reconnaît David Chappellaz. Si les gens ont regardé les nouvelles dernièrement, ils ont vu comment les pompiers forment une grosse famille. Ça ne fait rien si tu es pompier à Saint-Claude, Winnipeg ou Victoria en Colombie-Britannique. On se parle tous. C'est comme si on se connaissait. »

« On est comme des frères, mentionne Christian Clavelle, pompier volontaire pour la Municipalité rurale de Ritchot. Après un incident, on en discute ensemble. Souvent, on propose des suggestions pour améliorer nos services. On a tous des responsabilités. On apprend chaque fois, que ce soit lors d'un accident d'automobiles, un feu ou une fausse alarme. »

Dans des situations difficiles, les pompiers ont tous recours à des services de professionnels offerts par le Bureau du commissaire aux incendies. Le réseau de gestion du stress causé par un incident grave regroupe des membres du personnel des services d'urgence qui peuvent fournir à leurs pairs des services de counselling.

« Si un de nos collègues est blessé ou si les membres du service ont de la difficulté à négocier avec la situation, on peut appeler des gens qui sont spécialisés et entraînés pour nous aider à surmonter certaines épreuves, mentionne David Chappellaz.



photo : Nathalie Forgues

Ils sont des centaines comme Christian Clavelle à devenir pompiers volontaires. Ce n'est pas seulement un défi personnel, mais un service à leur communauté.

« On a été chanceux dans notre service puisqu'il n'y a jamais eu personne qui s'est blessé sérieusement ou qui est décédé, poursuit-il. On a eu quelques occasions où on a répondu à des accidents d'automobiles de gens qu'on connaissait, des gens de la communauté. C'est toujours difficile de se rendre sur les lieux. »

Répondre aux appels des gens de sa communauté n'est pas le seul défi. Les petites communautés ont de la difficulté à trouver suffisamment de bénévoles, surtout durant la journée. Le recrutement peut parfois être difficile. « Pendant la journée, la plupart de nos gens travaillent à l'extérieur, constate David Chappellaz. C'est tellement un petit village qu'il n'y a pas assez d'emplois pour tout le monde. Pendant la journée, c'est toujours plus difficile de trouver du monde qui peut venir nous aider lorsqu'il y a un incident.

« Des jours, on arrive à la caserne et on est seulement quatre ou cinq, ajoute-t-il. Dans ces cas, on appelle les villages avoisinants : Rathwell ou Elm Creek. On commence à attaquer le feu et en moins de 15 minutes, on a de l'aide des autres communautés. »

Tous ces gens ont suivi une formation qui leur permet de réagir rapidement et d'analyser la situation. En régions, les pompiers ont généralement une formation du niveau 1. Lors de leur formation qui compte une centaine d'heures, ils apprennent les notions de base : manipuler les produits chimiques, identifier la direction du vent et secourir les gens.

Par la suite, ils se rencontrent toutes les deux semaines, pour pratiquer leurs techniques. « On prend tous les mêmes risques », reconnaît Christian Clavelle.

Claude Arpin compte maintenant 17 années de service auprès de sa communauté. Le chef pompier de Saint-Malo a vu plus d'une situation. « Que ce soit à 3 h du matin ou en fin d'après-midi, il n'y a pas de différence, on doit agir, observe-t-il. On a toujours une petite pensée avant de se rendre sur les lieux d'un incident. Lorsque c'est un feu, on sait que ça touche quelqu'un de la place. C'est un peu différent quand c'est un accident. Ça peut être quelqu'un d'ailleurs. Mais on a tous des enfants en âge de conduire. »

Malgré tout, il ne changerait pas de place. « J'ai toujours voulu être un pompier, confie Claude Arpin. Tous les petits garçons rêvent de conduire le camion rouge. Aujourd'hui, j'aime ce que je fais. C'est le plus beau service qu'on peut rendre à notre communauté. »

COMMUNAUTÉ

La nouvelle mission de Mariette Mulaire

Le CDEM perd sa directrice générale, mais Mariette Mulaire poursuit sur sa lancée, pour le développement de la francophonie.

Sylviane LANTHIER

C'est une perte qui n'en est pas vraiment une. Le 1er avril, Mariette Mulaire ne sera plus la directrice générale du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), mais son nouvel emploi constituera un prolongement des dossiers qu'elle mène au CDEM depuis quelques années.

« C'est une opportunité qui correspond à mes valeurs, à mes capacités et aux besoins de la communauté, explique-t-elle. J'aime beaucoup le CDEM, j'y ai travaillé 11 ans, dont 9 ans et demi comme directrice générale. »

Son nouveau mandat : mettre sur pied l'ANIM, l'Agence nationale et internationale du Manitoba. Cette agence aura pour mandat de représenter le Manitoba francophone et d'en assurer la promotion pour le développement d'affaires avec des partenaires d'autres provinces et de certains pays francophones.

Les pays ou régions identifiés : la France (l'Alsace en particulier), la Belgique, la Tunisie et l'Afrique du Nord; et, au Canada, le Québec.

Cette nouvelle agence est le résultat de pourparlers avec la Province, le CDEM et la Société franco-manitobaine (SFM), sous l'égide de qui elle sera placée dans ses premiers mois de vie. « On se rend compte qu'on initie plein de démarches, on fait de la promotion pour le développement de liens d'affaires, indique Mariette Mulaire, mais il manque quelque chose pour assurer les suivis réels. Ce sera mon rôle. »

Un exemple : en visite au Manitoba le printemps dernier, Jean Charest et Gary Doer ont annoncé la tenue d'une semaine du Québec au Manitoba, et d'une semaine du Manitoba au Québec. Reste à œuvrer pour que ces initiatives voient le jour. C'est le genre de dossiers qui pourraient être confiés à l'ANIM. « Cela, et utiliser les bonnes relations politiques entre nos deux provinces pour créer des liens plus forts sur d'autres plans, pour que ça ait des retombées dans le monde des affaires ou le secteur culturel », indique Mariette Mulaire.

Partenaire dans ce projet, le CDEM n'y perd pas au change. « Le financement du CDEM pour développer l'international sera réorienté vers l'ANIM, explique Mariette Mulaire. Mais une fois les contacts établis, une fois que des gens d'affaires diront vouloir venir s'installer ici, c'est toujours l'équipe du CDEM qui fera les plans d'affaires et livrera les services aux entreprises. »

Le financement exact de cette initiative reste encore à confirmer auprès des gouvernements. Pour le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher, l'ANIM viendra surtout « permettre de bâtir sur ce qu'on a déjà fait, organiser les échanges, ouvrir les marchés ».

« On procède étape par étape, dit-il. On a mis en place l'Accueil francophone qui appuie environ 300 familles immigrantes par année. Maintenant on va s'occuper davantage du côté commercial. Éventuellement, on va peut-être consolider tout ça. Mais commençons d'abord par roder cette nouvelle initiative. »

On pourrait reprocher au CDEM et à la SFM de mettre sur pied un nouvel organisme alors qu'il semble y avoir, en même temps, une volonté de diminuer le nombre d'organisations francophones. « C'est vrai, dit Daniel Boucher. Mais à la SFM, on n'a pas les ressources pour soutenir une agence comme ça. On en a pas mal dans notre assiette. Ça prend une équipe autonome, qui se consacre à ça. »

Du côté du CDEM, le président Denis Tétrault indique que le départ de la directrice générale représentera une « perte certaine » pour l'organisme. « Mais ce qu'elle s'en va faire, et le fait qu'elle continue de travailler pour la communauté, c'est super bien, affirme Denis Tétrault. Ça rend son départ plus facile à accepter. »

Denis Tétrault rappelle que Mariette Mulaire a pris il y a presque dix ans la direction d'une équipe plus petite, qui travaillait avec beaucoup moins de municipalités membres, pour en faire un organisme établi dans 16 municipalités et qui gère une vingtaine d'employés et collabore avec 11 corporations de développement communautaire.



Archives La Liberté

Mariette Mulaire : à la tête d'une agence de promotion du Manitoba au plan national et international.

« Mariette a su gérer une équipe de professionnels qui ont amené beaucoup d'énergie positive et de progrès dans nos municipalités, dit-il. Et je veux la remercier pour son travail. Aujourd'hui, grâce entre autres aux plans Vision, nous avons un impact, nous connaissons nos ressources, nous avons retrouvé une fierté et nos villages travaillent ensemble, en équipe. »

SANTÉ

Les bénéfices du français

Les francophones atteints du cancer pourraient recevoir plus de services en français de la Province, grâce au travail du groupe Cancer et prévention.

Daniel BAHUAUD

« Quand ça fait mal, ça fait mal dans ta langue maternelle, rappelle Gaétanne Morais. La langue se vit dans les tripes, alors c'est naturel qu'un francophone veuille recevoir des services en français lorsque ses tripes ont mal. D'autant plus s'il souffre d'un cancer. »

Gestionnaire du projet Cancer et prévention, Gaétanne Morais travaille d'arrache-pied depuis 2000 à une étude soulignant les besoins des francophones atteints de cancer. Cette étude, qui sera présentée le 20 février à Ottawa, lors du congrès national du Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires, s'avère une première dans l'Ouest canadien.

« En 2000, j'étais membre du Réseau cancer, un organisme provincial qui comprenait tous les gros joueurs dans le domaine de l'oncologie dans la province, raconte-t-elle. Réseau cancer a formé des groupes de travail, notamment un groupe francophone pour identifier les besoins des francophones dans ce domaine. La Société franco-manitobaine (SFM), l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB) et le Centre de santé ont participé à cette initiative.

« On a d'abord effectué un petit sondage en milieu rural et urbain auprès des gens qui ont reçu des traitements pour le cancer, explique Gaétanne Morais. Quels étaient leurs besoins? Il est ressorti qu'il y avait beaucoup de ressources écrites pour les patients et leurs familles, des dépliants en français de la Société canadienne du cancer, etc. Mais très peu de ressources humaines, et presque rien en services d'accompagnement. »

Cette première étude a confirmé les impressions du groupe, qui a ensuite obtenu 150 000 $ de la Société Santé en français pour mener une recherche plus poussée. Le groupe de travail a donc fait des enquêtes auprès de patients de partout dans la province, et suivi plusieurs personnes atteintes de cancer à l'HGSB.

« Nous avons découvert que les besoins des francophones sont semblables à ceux de la majorité anglophone, explique Gaétanne Morais. Mais les francophones bénéficient des contacts en leur langue. Ils se sentent plus à l'aise dans un milieu francophone. Pour eux, il est mieux d'être à l'HGSB qu'au Centre des soins de la santé de Winnipeg. Ça améliore la convalescence. Quand on reçoit des services dans sa langue maternelle, le rétablissement physique est amélioré. »



photo : Daniel Bahuaud

Gaétanne Morais : « Quand on reçoit des services dans sa langue maternelle, le rétablissement physique est amélioré. »

Lorsque le groupe a présenté ses conclusions à Santé Manitoba, les gestionnaires de l'organisme gouvernemental étaient surpris. « Ils ne s'étaient jamais rendu compte des besoins des francophones en matière de cancer, soutient Gaétanne Morais. Mais pour la première fois, ils ont compris nos besoins. Au lieu de se dire, "Vous, les francophones, vous comprenez l'anglais. Vous n'avez pas besoin de plus", ils ont compris. Et cette prise de conscience mènera sûrement à la création de politiques favorables aux francophones. »

En effet, à la suite de l'étude du groupe, Action cancer Manitoba, la SFM, la Société du cancer, l'ORS de Winnipeg et plusieurs autres organismes ont formé le Réseau francophone d'oncologie. Le Réseau se servira de l'étude pour que les institutions en santé puissent mieux comprendre les besoins des francophones.

Entre-temps, Gaétanne Morais se rendra à Ottawa présenter l'étude au Congrès national du Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires. « La sensibilisation se poursuivra au niveau national, souligne-t-elle. C'est une occasion idéale pour faire du réseautage avec des groupes nationaux et des groupes francophones d'autres régions. Qu'on puisse aller partager tout cela à l'échelle nationale, c'est très encourageant. On voit venir le jour où les francophones recevront leurs services en français tout naturellement, sans que personne ne mettent en doute leur utilité. »

SANTÉ

Partage de connaissances

Faciliter le partage d'expertise en français et miser sur l'accès à des services de soins de santé plus rapidement sont quelques objectifs du Centre de santé Saint-Boniface.

Nathalie FORGUES

Le Centre de santé Saint-Boniface mise sur la francophonie, l'accès aux professionnels de la santé et le développement communautaire. Certains projets sont déjà en place alors que d'autres ne tarderont pas à être implantés.

Le Centre de santé veut miser sur le partage d'expertise dans les régions francophones. En partenariat avec Inforoute Santé Canada et Santé Manitoba, il lance l'initiative Télésanté. Le projet découle de la version anglophone, Telehealth, mise sur pied en 2002.

« Le but est de partager les services en français dans les régions plus éloignées, indique la directrice générale adjointe du Centre de santé Saint-Boniface, Lynne Jamault-Crocker. On veut aussi ajouter la composante de la formation à distance, par exemple pour donner des cours prénataux. Trois sites serviront de foyer de stage. Ça va réduire les coûts, ça va être plus efficace et les clients n'auront pas besoin de se déplacer. »

Les services de Télésanté seront intégrés dans sept communautés francophones : soit Saint-Boniface, Saint-Claude, Notre-Dame-de-Lourdes, Swan Lake, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Anne et Saint-Pierre-Jolys, ainsi qu'un centre de santé.

À l'aide de la vidéoconférence, les professionnels de la santé pourront communiquer à distance avec leurs collègues. « On est encore en discussion pour voir où sont les spécialistes francophones, reconnaît Lynne Jamault-Crocker. Le nombre de professionnels bilingues est limité. »

Le service permettra de donner accès à de l'information qui n'est pas toujours disponible dans les communautés rurales et améliorer la qualité des soins fournis aux patients.

Plus rapidement

Depuis un an, le temps d'attente pour rencontrer un professionnel de la santé est réduit à l'aide du système de prise de rendez-vous rapide.

« Les clients devaient attendre entre 6 à 8 semaines avant de rencontrer un professionnel de la santé, mentionne Lynne Jamault-Crocker. On a regardé si on avait les ressources et la demande pour offrir le service en français. » Les clients peuvent maintenant rencontrer un professionnel dans les quatre jours ouvrables à la suite d'une demande.

« Un sondage en novembre dernier a révélé que 93 % des clients sont satisfaits du système, reconnaît Lynne Jamault-Crocker. On a une meilleure utilisation des ressources humaines et une amélioration au niveau de l'efficacité. »

Les clients ne sont pas nécessairement dirigés vers leur médecin de famille. Le système vise à partager la charge de clients entre les professionnels. « Avant, un professionnel commençait sa journée avec un horaire déjà chargé, ajoute-t-elle. Maintenant avec le système, il peut voir plus de clients. Le taux de satisfaction est plus élevé autant chez les clients que les professionnels. »

Dans la communauté

Le mandat du Centre de santé Saint-Boniface ne se limite pas à ses murs. Il encourage le développement communautaire. Un facilitateur rencontre des gens ou des groupes de la communauté pour identifier leurs besoins et les diriger vers les ressources appropriées.

« C'est plus facile de comprendre les préoccupations des gens en évaluant la situation dans son environnement, constate Lynne Jamault-Crocker. On est dans la communauté, on veut être visible et on veut voir ce qui se passe. »

Le Centre de santé Saint-Boniface compte plusieurs partenaires dans la communauté. « Si on ne peut pas combler le besoin des gens, on trouve quelqu'un qui peut le faire, mentionne-t-elle. On travaille ensemble. On n'est pas isolés. »



photo : Nathalie Forgues

Le Centre de santé Saint-Boniface ne cesse d'innover. Comme l'explique Lynne Jamault-Crocker, on veut partager l'expertise, faciliter la prise de rendez-vous et bien cerner les problèmes de la communauté.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Une nouvelle aile pour le Paradis des pionniers

La résidence pour personnes âgées le Paradis des pionniers a l'intention de doubler ses unités locatives. Appelé Chalet Montcalm, le projet de 770 000 $ ajouterait huit appartements au complexe.

« Il y a un besoin de logements pour les personnes âgées, affirme l'agent de développement économique du Réseau communautaire de la région sud, Denis Clément. La demande est forte. Déjà 13 personnes attendent pour un appartement dans le complexe, dont une forte majorité sont francophones. Les gens vont pouvoir rester dans la municipalité et libérer des maisons pour les futurs résidants qui veulent s'y installer. »

La Caisse populaire a déjà alloué 15 000 $, soit 10 % de l'objectif de la collecte de fonds de 150 000 $. Une équipe de 15 personnes fera du porte-à-porte pour recueillir le financement manquant. « Nous sollicitons l'appui des anciens de Saint-Jean-Baptiste et de la Municipalité rurale de Montcalm pour nous aider », dit Denis Clément. Les subsides gouvernementaux et un emprunt à la Caisse permettront d'entamer la première pelletée de terre.

Selon le recensement de Statistique Canada de 2001, près de 400 personnes sont âgées de plus de 55 ans à la Municipalité rurale de Montcalm. Cette clientèle potentielle semble suffisante pour le complexe de personnes âgées.

G. D.

Saint-Laurent

Leader au Manitoba

Saint-Laurent innove. Un comité travaille à la mise en place d'un système de chauffage écologique largement utilisé dans les pays scandinaves. Moins dispendieux, le système nécessite toutefois une infrastructure onéreuse.

Guillaume DANDURAND

Un projet vert à Saint-Laurent? Le village situé sur les berges du lac Manitoba est en voie de se doter d'un système de chauffage, de distribution d'eau chaude et de climatisation qui réduirait considérablement les émissions de gaz à effet de serre. Et ce, à moindre coût. Le combustible utilisé serait de la paille ou n'importe quel autre composé organique, beaucoup moins cher l'essence, le mazout ou le propane. Et beaucoup moins polluant.

« C'est important de développer un projet prometteur sur le plan de l'énergie, affirme le président de la Corporation de développement communautaire (CDC), Louis Allain. C'est une question de vision à long terme et de jouer un rôle de leader au Manitoba pour un projet d'envergure communautaire et environnementale. »

Le fonctionnement du système est simple. La balle de foin est déchiquetée à l'entrée du système de chauffage pour devenir de la biomasse. « C'est important de mettre la paille sous une forme facile à transporter », explique le représentant de la compagnie de système de chauffage Virdir Biomass, Eric Rempel. Le composé organique, une fois mis en miette, entre par le biais d'un convoyeur dans la première chambre où il est chauffé à haute température.

« Nous enlevons une partie de l'oxygène dans la première chambre, poursuit Eric Rempel. La combustion de la matière organique produit alors beaucoup de fumée. » Cette fumée est redirigée dans la deuxième chambre, où elle est chauffée à des températures beaucoup plus élevées. La fumée se transforme alors en silice et en gaz à effet de serre. Ces gaz sont redirigés vers une troisième chambre où ils chauffent l'eau et une turbine, permettant de produire de l'électricité.

« L'appareil est bon pour l'environnement, puisque la silice est le composant majeur du sable, qui recouvre 27 % de la couche terrestre », affirme Eric Rempel. De plus, les gaz à effet de serre produits affecteraient moins l'environnement que la décomposition ou la combustion de la paille dans un milieu naturel.

« Il faut s'imaginer que de faire fonctionner cette machine pendant tout un hiver peut être moins dommageable pour l'environnement que de brûler la paille sur un champ, estime le titulaire de la Chaire sur l'énergie renouvelable de l'Université du Manitoba, Éric Bibeau. Certains procédés de la nature sont mille fois plus dangereux pour l'environnement que ce système de chauffage. »

À Saint-Laurent

Avant la construction d'un tel système de chauffage communautaire dont le coût est estimé à 1,5 million $, le projet doit traverser les étapes de l'étude de faisabilité et du plan d'affaires. Mais la vague est là et les résidants de Saint-Laurent pourraient donner l'aval au projet d'ici la fin de 2007.

« Ça se traduirait par un coût de chauffage réduit pour tous les participants au projet », affirme la présidente du comité du projet écologique à Saint-Laurent, Frieda Krpan. En plus des 29 maisons du nouveau développement résidentiel, plusieurs édifices municipaux pourraient être desservis par les conduites d'eau et les câbles électriques du système de chauffage : l'église, la mairie, le Centre de services bilingues, la nouvelle école de la DSFM et les bureaux de la CDC. « Nous demandons seulement à ces édifices de payer les rénovations de leurs systèmes de chauffage pour participer au projet », dit-elle.

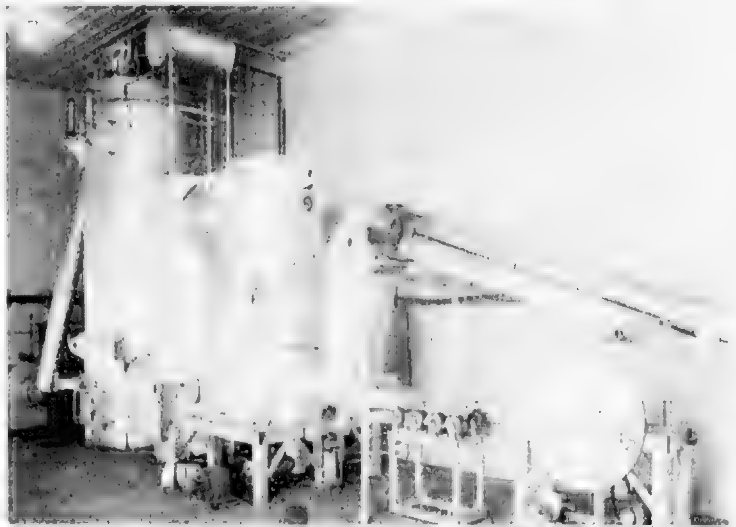


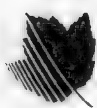
Photo : Gracieuseté Éric Rempel

Le système de chauffage de l'entreprise Vidir Biomass.

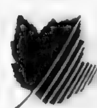
Frieda Krpan et son comité ont l'intention de mettre sur pied une coopérative pour alléger les coûts et redistribuer les profits. Parce qu'à long terme, il risque d'y avoir des avantages pour la communauté. « À la dernière phase du projet, l'excédent d'électricité sera redistribué sur le réseau et vendu à Hydro Manitoba, dévoile Louis Allain. C'est de cette façon que nous pourrons faire des profits. »

Une fois installé, le système de chauffage coûte beaucoup moins cher que les systèmes conventionnels, à la merci du marché. Une balle de foin coûte entre 15 $ et 30 $ sur le marché. Pour obtenir la même quantité d'énergie qu'elle produit, il faut débourser peuvent produire environ 220 $ dans le cas du mazout, 150 $ pour l'électricité ou le gaz propane et 90 $ pour le bois.

L'étude de faisabilité sera rendue publique à la mi-mars. Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba travaillera ensuite à l'élaboration du plan d'affaires pour attirer les investisseurs.



CANADA TERRE D'ACCUEIL



IMMIGRATION

Professionnel cherche reconnaissance

45 % des immigrants en 2004 avaient un diplôme universitaire, mais une minorité d'entre eux pourront refaire leur carrière au Canada.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Depuis plus de dix ans, le gouvernement canadien affirme vouloir accueillir plus d'immigrants qualifiés. Mais ces nouveaux arrivants doivent faire face à une déception de taille lorsqu'ils posent le pied au pays. Leur formation, pour laquelle ils ont mis efforts et argent, n'est pas reconnue ici. Enchaînant les emplois et les déceptions, certains immigrants se demandent si le Canada ne leur aurait pas menti.

« Ma famille et moi sommes arrivés au Canada en août 2005, explique le Marocain Rachid Elaaji. Nous avons quatre enfants qui s'intègrent graduellement. »

Désirant offrir un meilleur avenir à ses enfants, le couple a plié bagages pour venir s'établir au Manitoba il y a un an et demi. Avec 25 ans d'expérience en tant que professeur d'anglais dans son pays et ailleurs dans le monde, Rachid Elaaji s'attendait à pouvoir exercer son métier dans sa nouvelle société. « De mon pays, j'avais eu écho que si je voulais travailler dans mon domaine au Canada, je devrais seulement remplir une demande de permission. Ça avait l'air simple. »

En mettant les pieds ici, voilà que les choses se compliquent. Pour avoir cette fameuse permission, il devait présenter une demande de brevet, puis remplir un autre formulaire, puis un autre. Formulaires après formulaires, le père de famille a vu les mois s'écouler sans jamais pouvoir enseigner. « Ça a pris huit mois avant que je sache ce qui se passait, ajoute-t-il. Entre-temps, j'ai dû faire des boulots par-ci par-là, dans les centres d'appel, ou faire de la suppléance. Ça a été un calvaire. »

Une fois la paperasse remplie, le professeur d'expérience apprend qu'il doit reprendre ses études à nouveau, soit refaire son diplôme universitaire de deux ans, s'il veut enseigner comme il le faisait au Maroc. C'en était trop. « Après 25 ans dans mon métier, je ne me voyais pas reprendre le sac à dos et le cartable, surtout que j'ai une famille avec moi, poursuit-il. J'ai fini par laisser tomber parce que j'ai perdu mes illusions. »

Solution dans les regroupements?

Rachid Elaaji est loin d'être le seul à avoir été confronté à ce problème. Le ministère de l'Immigration du Manitoba est bien au fait de cette situation qui touche des milliers de personnes, et croit que la solution se trouve dans les regroupements des travailleurs. « Le Québec a adopté un projet de loi qui encourage la reconnaissance des acquis, duquel on pourrait s'inspirer, explique le sous-ministre de l'Immigration du Manitoba, Gérald Clément. Ce sont les ordres qui décident qu'elles sont les conditions à remplir pour pouvoir exercer une profession. Mais c'est quand même la Province qui gère le tout. »



photo : Patricia Sauzède-Bilodeau

« Il y a un grand manque de coordination entre les ambassades et le gouvernement d'ici, explique Rachid Elaaji, qui a dû abandonner sa carrière de professeur au Maroc, puisque le Canada ne reconnaît pas sa formation.

Cette solution paraît être la plus plausible pour l'instant selon le politicien. Ce qui signifie qu'un médecin, un avocat ou un travailleur social pourrait donc être reconnu par son ordre et travailler au Manitoba, si la loi était acceptée à la Province. Cette mesure aiderait plusieurs dans leur démarche, toutefois, pour ceux qui ont une formation mais pas d'ordre ici pour les représenter, le problème reste. « C'est certain que c'est une solution qui ne peut pas inclure tout le monde, mais c'est un début », admet Gérald Clément.

Faire fi de la demande

Si on désire faire venir des gens qualifiés, quelques questions de taille restent en suspend. Faut-il sélectionner les immigrants selon leur formation? Préfère-t-on qu'un médecin ou un ingénieur vienne s'établir ici plutôt qu'un mécanicien?

« Lorsqu'on regarde le dossier d'une personne en demande d'immigration, on ne prend pas en considération sa formation, ajoute Gérald Clément. Mais il faut penser que, par exemple, on a besoin de techniciens dans certains domaines en ce moment. On doit donc aussi accueillir des techniciens. Et quand on y pense, même beaucoup de nos diplômés deviennent des techniciens. C'est une réalité pour beaucoup de gens. »

Les diplômés ne sont pas nécessairement les seules perles rares même si, par exemple, plusieurs régions du Canada ont un grand besoin de médecins. « C'est vrai qu'il manque de médecins, notamment des francophones au Manitoba, mais c'est le Collège des médecins qui se charge de faire le recrutement et de réaliser les évaluations, ajoute-t-il. Nous n'avons pas le contrôle sur le pourcentage d'immigrants médecins qui peuvent pratiquer. »

La réalité améliorée

Enfin, s'il tente de faire venir une main-d'œuvre qualifiée, le Canada n'aurait pas la bonne méthode, croit Rachid Elaaji. Non seulement ces travailleurs ne se développent pas à leur plein potentiel une fois ici, mais ils sont bien loin de ce qu'on leur avait promis. « Il y a un grand manque de coordination entre les ambassades et le gouvernement d'ici, ajoute Rachid Elaaji. On ne dit pas tout. »

Lui qui enseigne maintenant le français à temps partiel et à contrat, souligne qu'il côtoie régulièrement des gens qui désirent quitter après une désillusion, ou bien qui ont gardé une sécurité dans leur pays d'origine. « J'ai pris mes précautions, j'ai gardé mon poste parce qu'on ne sait jamais, souligne-t-il. Moi je ne demande qu'à m'intégrer, mais il faut m'aider à le faire complètement. »

ÉCONOMIE

Comment passer à l'international?

Des entreprises manitobaines ont percé le marché international. Quelles sont leurs stratégies pour réussir à l'étranger? Réponses de quatre entrepreneurs francophones.

Nathalie FORGUES

On a déjà tous rêvé de conquérir le monde. Certains passent à l'action! Plusieurs Manitobains ont décidé de se lancer en affaires… à l'international. Des petites entreprises au moment de leur fondation, aujourd'hui elles rendent leurs compétiteurs jaloux.

B-Bel Inc.

Fondée en 2002, l'entreprise B-Bel se spécialise dans la fabrication de jouets. Son fondateur, Raymond Poirier, a rapidement mené l'entreprise à prendre sa place sur les marchés canadien, américain et australien.

« Environ 90 % de notre marché est aux États-Unis, mentionne Raymond Poirier. Je pensais que ça aurait pris plus d'ampleur plus rapidement, mais les gens dans l'industrie nous ont dit que ça a été vite. »

C'est avec l'appui du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) et l'expertise de Michael Korniat, aujourd'hui vice-président des ventes, que l'entreprise a rapidement pris son essor.

L'entreprise a d'abord développé le Facemaker. « On est allés en Chine pour trouver quelqu'un qui pouvait fabriquer notre produit, explique Raymond Poirier. On s'est retrouvés à l'usine de fabrication du cube de Rubic. C'est là qu'on a vu la maison de poupées qui était vendue en Angleterre et en France. Ça n'existait pas au Canada. Les droits appartenaient à des gens en Angleterre. J'ai acheté les droits pour l'Amérique. On a pris presque six mois à la décorer et à changer la couleur. On l'a américanisée. C'est important. Si les gens ne s'identifient pas au produit, ils ne vont pas l'acheter. »



Photo : Nathalie Forgues

Raymond Poirier.

Cette première escapade a mené à bien d'autres. Des contacts se sont formés et éventuellement des partenariats. L'entreprise a aussi décidé de travailler avec la compétition. « On a acheté une licence de Kellogg's pour vendre notre ensemble Kid in the Kitchen, raconte Raymond Poirier. On n'est plus de la compétition, on travaille avec elle. »

Avec ses 92 représentants aux États-Unis et au Canada, la compagnie cherche à se faire connaître. « On se démarque des autres vendeurs de jouets en ayant des jouets plus exclusifs ou plus différents, avance Raymond Poirier. Quand on est devant les acheteurs, on a quelque chose qui est un peu différent et qui appelle à l'intérêt. Ce n'est pas juste des livres de recettes qu'on vend. On vend Kellogg's. »

Les représentants de B-Bel participent à de nombreuses foires où ils rencontrent les gros acheteurs de l'industrie. « On va où les acheteurs sont, lance Raymond Poirier. Souvent on va faire un contact initial à des foires. On initie aussi plusieurs projets. »

Le marché le plus intéressant est aux États-Unis. « La Californie a plus de population que tout le Canada, ajoute-t-il. Si tu veux vraiment aller gros, tu dois aller aux États-Unis. Ça fait quatre ans qu'on va à la foire des jouets à New York. »

Momentum Healthware

Spécialisée dans la gestion informatique des services en santé dans les foyers et les centres d'hébergement de longue durée, Momentum Healthware a réussi à percer le marché américain en s'associant à SYSCO. Fournisseur de services aux entreprises de préparation de repas à l'extérieur du foyer en Amérique du Nord, SYSCO a permis à Momentum Healthware de rejoindre 150 000 personnes aux États-Unis.

Dossier de la semaine… Réussir à l'étranger

« Lorsque tu veux percer un marché, tu dois d'abord établir de bonnes relations stratégiques, explique le président-directeur général de l'entreprise fondée en 1995, Charles LaFlèche. Ensuite, il faut que tu deviennes local. Les gens aiment acheter des produits de compagnies locales. On ne cache pas qu'on est de Winnipeg, surtout avec les clients de grosses chaînes. Pour eux, il y a un élément intéressant qu'on soit connus dans le marché international. »

La percée du marché américain remonte à la fin des années 1990. Aujourd'hui, ce marché compte pour 20 % des ventes de l'entreprise. « Le Minnesota était le plus gros marché puisque le trajet se fait facilement par auto, mentionne Charles LaFlèche. On a beaucoup en commun avec les gens du Dakota du Nord ainsi que du Minnesota. C'est plus facile de faire des affaires nord-sud que est-ouest. »



Photo : Nathalie Forgues

Charles LaFlèche.



Archives La Liberté

Ivan Sabourin.



Archives La Liberté

Gérald Labossière.

Mais l'entreprise s'intéresse aussi au marché québécois. « Les choses qu'on doit faire pour percer un nouveau marché comme la France ou les États-Unis sont pareilles au Québec, explique Charles LaFlèche. On se sert de la même approche. On établit des contacts au niveau des consultants et des ministères de la Santé et on commence à sonder le terrain.

« Il y a même des possibilités via le Québec d'aller en France, ajoute-t-il. Il y a deux ans, il y a eu un échange d'affaires organisé entre le CDEM et les gens d'affaires de Strasbourg. J'ai rencontré des directeurs de foyers et de centres d'hébergement de longue durée. La France n'est pas aussi avancée que le Canada dans l'informatisation du domaine de la santé. Puisqu'on est francophones et qu'on vient du Canada, c'est plus facile de percer un marché comme la France. »

Il est aussi important de développer un produit qui ne demande pas trop de modifications. « Si tu dois redévelopper ton produit pour chaque marché, il n'y a pas d'effet de levier, constate Charles LaFlèche. L'effet de levier parfait serait de percer le marché sans faire de modification. Ce n'est pas réaliste. Pour connaître du succès dans notre domaine, on doit utiliser le produit développé et l'amener sur les autres marchés. On doit d'abord choisir un marché qui est proche de notre produit, aller établir des alliances stratégiques qui vont ouvrir des portes. Ensuite, on peut établir un réseau ou une permanence. »

Roy Légumex

Avec les nouvelles technologies, tout peut se faire à même le bureau principal. C'est le cas de l'entreprise Roy Légumex Inc, située à Saint-Jean-Baptiste. La compagnie se spécialise dans la vente de légumes secs, d'alpiste et d'autres cultures spéciales. Fondée à la fin des années 1950 par Alfred Roy, l'entreprise a commencé à transiger avec des clients canadiens. En 1957, elle a débuté l'exportation de semences aux États-Unis et en 1967, elle a vendu pour la première fois des pois au Royaume-Uni. Aujourd'hui, l'entreprise, toujours établie à Saint-Jean-Baptiste, exporte dans plus de 75 pays en Amérique du Sud et du Nord, en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient. À l'exception de quelques pays comme la Chine, l'Australie et l'Argentine où les concurrents peuvent parfois devenir des partenaires.

« Maintenant, j'achète beaucoup de la Chine même si c'est notre compétiteur, mentionne le président de Roy Légumex, Ivan Sabourin. Je sais que je ne peux pas la concurrencer sur le marché. Lorsque des clients achètent de mes produits et que je ne suis pas compétitif, j'achète de la Chine pour leur offrir une option. C'est le cas lorsque je n'ai pas de production locale à cause de la sécheresse. On se tourne vers d'autres entreprises pour satisfaire nos clients. »

Percer le marché international n'a pas été un choix pour cette entreprise locale. « Dans notre domaine, on n'a pas d'autres choix que d'exporter nos produits pour être compétitif, constate Ivan Sabourin. On essaie de satisfaire nos cultivateurs domestiques pour qu'ils nous appuient avec leur offre et leurs produits. Ensuite, on essaie de rendre service aux acheteurs dans le monde. C'est possible en leur donnant ce qu'on leur promet. On leur donne la meilleure qualité possible et on leur offre des prix compétitifs. »

« C'est difficile parce que notre région agricole change tout le temps à cause du climat ou des facteurs mondiaux, poursuit Ivan Sabourin. De temps en temps, on est obligés de changer complètement de produits. À ce point-là, il faut se trouver de nouveaux clients. Ça prend plus de temps. Mais une fois que tu as établi ta marchandise et que tu es connu, tu peux trouver de nouveaux clients et augmenter tes ventes chaque année. »

AIS

Dans certains domaines, le marché international n'est pas complètement développé, ce qui permet aux petites entreprises d'y trouver leur place. C'est le cas de AIS, chef de file en matière de systèmes d'évaluation MDS pour les soins de longue durée et les soins à domicile.

Fondée en 2001, AIS se spécialise dans la formation en ligne en milieu de travail, sur les systèmes d'évaluation et les applications liées aux technologies de la santé.

« C'est un domaine qui n'est pas complètement développé, soit le côté eLearning, reconnaît le président-directeur général de Assessment and Intelligence Systems (AIS), Gérald Labossière. Par exemple, au Canada, on n'a pas de concurrent. Aux États-Unis, on constate une certaine concurrence. On prévoit en avoir de plus en plus, c'est pour ça que c'est important de bien se positionner aussi vite que possible. C'est un domaine en voie d'évolution puisque c'est un apprentissage d'une façon différente. Ça demande du temps pour que les gens s'adaptent et changent.

« Notre approche a été de chercher des marchés niches, plus petits, précise-t-il. Il y a moins de risques, mais ça nous assure aussi d'avoir plus de succès avec nos marchés. On a développé un plan d'affaires où on a regardé certains marchés internationaux. La raison, c'est que notre domaine ciblé, c'est la santé et surtout les pays qui ont adopté des systèmes standards d'évaluation. En ayant un système standard, on a une certaine base commune quand on approche les marchés. Autrement, on ne serait pas là. On s'est servis de ce qu'on a appris au Canada pour l'exporter. »

AIS a choisi de cibler les foyers et les centres d'hébergement de longue durée et d'offrir des formations à l'aide de l'informatique. « ELearning, c'est comme prendre des cours sur l'ordinateur par Internet. On peut appeler ça *Computer Base Training*. C'est l'éducation à travers l'informatique. L'information est adaptée sous base électronique et on se sert de différents éléments de médias là-dedans. On ne présente pas seulement des textes, mais des graphiques et des vidéos pour que ce soit plus interactif. »

Mais les marchés ne sont pas tous sans risque. « On a regardé pour percer le marché de la Chine, mentionne Gérald Labossière. Mais c'est un marché quand même assez complexe du point de vue de la vente surtout si on a de la propriété intellectuelle. En Chine, on risque de la perdre. Elle est souvent copiée. »

L'entreprise essaie aussi de minimiser les frais de déplacement. « On a signé avec une chaîne de foyers de longue durée (86 foyers) à l'automne. On ne s'est jamais rencontrés face à face. C'est quelque chose qu'anciennement, on n'aurait pas cru possible de faire. La technologie change et la façon dont on peut faire affaire avec les gens. Dans ce cas-là, ça a bien fonctionné. »

ENVIRONNEMENT

Nettoyer le lac Winnipeg en 135 points

La Province et le Conseil de gestion du lac Winnipeg diffusent une liste d'actions pour réduire la quantité de phosphate et d'azote dans le lac.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Le Conseil de gestion du lac Winnipeg a émis une liste de 135 recommandations afin de réduire les taux de phosphate et d'azote dans le lac. Ces recommandations sont incluses dans un rapport sur les conditions du lac. Le gouvernement provincial promet également de s'attaquer au problème en se concentrant sur les fertilisants et les produits nettoyants.

« Le but, c'est que les gens se rendent compte que nous sommes tous ensembles dans la même situation, explique un membre du Conseil de gestion du lac Winnipeg, William Barlow. Autant dans les milieux urbains que ruraux. »

Pour rejoindre le public, le conseil a rédigé un feuillet intitulé *What YOU can do now*, disponible en anglais seulement, consistant en une série d'actions simples à réaliser. On propose par exemple d'opter pour des produits fertilisants faibles en phosphate, ou sans phosphate ; ou encore de ramasser les excréments des animaux domestiques car ils sont concentrés en phosphate. Bref, la réduction du phosphate est nettement prioritaire. Pour l'instant, cette liste est publiée dans le *Rapport sur les causes et effets des matières dans le lac Winnipeg* (1), commandé au conseil par la Province en février 2003.

À qui la faute?

Le phosphate cause une grande partie des problèmes d'algues dans le lac. Selon les chercheurs, 7 900 tonnes de phosphate aboutissent dans le lac chaque année.

« Le lac Winnipeg reçoit l'eau de quatre états américains, des villes d'Edmonton, Saskatoon, Kenora, Grant Fork et Fargo, entre autres, ajoute William Barlow. C'est beaucoup de matières à absorber. »

Selon les recherches, 11 % du volume d'eau total qui s'écoule dans le lac Winnipeg provient de la rivière Rouge, contre 46 % de la rivière Winnipeg et 26 % de la Saskatchewan. Si la rivière Rouge contribue peu au flot d'eau, elle apporte tout de même 50 % du phosphate accumulé dans le lac. « 32 % du phosphate provient des États-Unis par la rivière Rouge, précise le directeur de la gestion des ressources hydriques du ministère de la Conservation, Dwight Williamson. Lorsqu'on ajoute ce qui s'y accumule dans la partie canadienne de la rivière Rouge, ça donne entre 50 et 60 %. » Une grande quantité d'azote se trouve aussi dans le fond du lac, soit 96 000 tonnes par année.

« Le phosphate n'atteint pas directement notre santé, mais il contribue à la multiplication des algues, ajoute Dwight Williamson. En bout de ligne, ce sont les poissons qui sont les plus touchés par le phénomène. »

Cette hausse prononcée de phosphore daterait des années 1970, selon les recherches. Et les habitudes des consommateurs, les industries et le milieu de l'agriculture sont sur le banc des accusés. « La proportion continue de croître rapidement, note le scientifique. Les fertilisants, les savons, les produits de la salle de bain contiennent du phosphate, c'est la collectivité au complet qui en est responsable. »



Archives La Liberté

« Les fertilisants qu'on utilise, les savons, les produits de la salle de bain, c'est la collectivité au complet qui en est responsable », explique le directeur de la gestion des ressources hydriques du ministère de la Conservation, Dwight Williamson.

À faire

Tous les secteurs urbain, rural et agricole, ont été réunis dans les recommandations pour s'assurer que tous soient visés. « Un des points importants est certainement l'éducation qu'il y a à faire auprès de la population, poursuit William Barlow. Il y a une grande couverture médiatique, mais je ne suis pas sûr que les gens comprennent l'ampleur du problème. »

Si le Manitoba lance une campagne de sensibilisation, il faut aussi que les États voisins fassent leur part, fait-on remarquer. « L'Alberta, la Saskatchewan et l'Ontario sont prêts à faire leur part, et le Minnesota et le Dakota du Nord ont déjà consenti à réduire leur émission de matières de 10 %, souligne Dwight Williamson. C'est un bon début. Nous pourrions regarder les deux grandes sources au problème et nous en occuper, mais le fait est qu'il y a une multitude de petite sources, indique-t-il. Il faut s'attaquer à tout. »

En attendant, les citoyens peuvent modifier leurs habitudes en faisant des actions aussi simples que lire les étiquettes de ce qu'ils achètent.

« Quelques initiatives auront un prix, mais en général ce sont des mesures que les gens peuvent intégrer dans leur quotidien », conclut William Barlow.

La Province prévoit rédiger une loi qui régulariserait et limiterait l'utilisation de fertilisants, dès cet automne.

(1) What YOU can do now: www.lakewinnipeg.org, sous la rubrique Publications, puis sous LWSB December 2006 Report.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.



photo : Guillaume Dandurand

Men in Kilts en prestation sur le boulevard Provencher devant ses fans.

MUSIQUE

Men in Kilts, une dernière fois

Il faudra apprécier Men in Kilts pendant le Festival du Voyageur. Le quintette en est à ses dernières représentations.

Guillaume DANDURAND

Les membres du groupe celtique Men in Kilts joueront pour la dernière fois ensemble sur les scènes du Festival du Voyageur cette année. Après huit ans de spectacles, deux EP et un album, les deux derniers membres originels du groupe veulent maintenant entreprendre de nouveaux projets.

Leur histoire a commencé autour d'un chapeau, à la Fourche, où Men in Kilts jouaient pour les passants. Puis il y a eu les bars et la consécration, au Festival du Voyageur de 2002. Depuis, certains membres sont partis et d'autres se sont ajoutés. Mais pour le chanteur, André Lacroix, il est maintenant temps de passer à autre chose.

« Je suis triste c'est sûr, mais c'est une décision réfléchie, précise le *front man*, comme il se décrit. Là, si on voulait en faire plus, il faudrait faire plus de tournées, aller aux États-Unis, ce qui implique plus d'investissements. Puis, j'ai des projets solos qui sont en marche. »

André Lacroix participera au Gala manitobain de la chanson en avril. Son répertoire surprendra puisqu'il s'attend à composer des pièces très différentes de celles de Men in Kilts. Les influences? Jean Leloup, Ben Harper et Jack Johnson.

« Men in Kilts, c'était des chansons celtiques explique celui qui écrivait la majorité des chansons du band. On parlait souvent de party. Mais moi, ça fait cinq ans que je ne bois plus. Je veux explorer un peu plus mon répertoire, un peu comme un peintre et sa palette de couleurs. J'aimerais pouvoir peindre avec plus d'une couleur. »

L'artiste a l'intention de se rapprocher de la spiritualité autochtone, la terre, les animaux, la forêt. « Je veux faire des chansons qui me ressemblent plus, signale-t-il, comme parler du réchauffement climatique ou des choses plus *deep*. En jouant de la musique, on peut passer un message. Ça en dit beaucoup sur une personne. Je veux montrer qui est André Lacroix, parce que je ne suis pas juste un gars qui porte un kilt. »

N'empêche, les gars de Men in Kilts entreprendront leur dernière semaine de *rock stars*, si l'on croit les dires d'André Lacroix. « On va sortir du Festival de la même façon qu'on y est entré, c'est-à-dire avec beaucoup d'énergie. »

Les chances de voir Men in Kilts en spectacle par la suite seront rares. Après le 2 mars au King's head et le 17 mars au DOC pour célébrer la Saint-Patrice, le band ira à Saint-Laurent pour le Festival Manipogo et à Churchill, pour le Aurera Winter Fest. Le dernier spectacle de Men in Kilts est prévu à Winnipeg, le 5 avril, dans le cadre du Championnat mondial de hockey féminin.

LEVÉE DE FONDS

La Saint-Valentin à Sainte-Anne

Les Chevaliers de Colomb de Sainte-Anne-des-Chênes organisent un souper le soir de la Saint-Valentin afin d'amasser des fonds pour les œuvres de charité.

« On avait des soirées de bingo, mais ça ne fonctionnait plus, alors on a changé de formule, explique un des organisateurs de la soirée, Raymond Connelly. Ce n'était plus rentable. »

Les Chevaliers de Colomb ont donc opté pour un souper de Saint-Valentin pour recueillir les dons des participants et continuer à aider les organismes. « Ce sera un souper normal où nous servirons du jambon, du ragoût de boulettes, des patates pilées, du dessert et du café, ajoute-t-il. Ce sera de la nourriture préparée par nous, les Chevaliers. »

Les Chevaliers de Colomb espèrent amasser environ 700 $. « On croit qu'environ 70 personnes vont se présenter au souper, ajoute Raymond Connelly. L'argent qu'on aura amassé va servir soit à donner des bourses à des étudiants ou pour des organismes. On n'a pas encore décidé. »

Le souper de la Saint-Valentin se déroulera le 14 février à la salle des Chevaliers de Colomb, 132, avenue Centrale, de 17 h à 19 h. Les billets sont en vente au coût de 10 $. Pour informations : Raymond Connelly, 422-8650.

P. S.-B.

DOCUMENTAIRE

Le courage des survivantes

Le documentaire *Mother's Courage, Thriving Survivors*, sur la force des femmes victimes du génocide rwandais, sera présenté à l'Université de Winnipeg.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Elles sont des milliers à tenter de survivre dans les dures réalités des conflits, à craindre la violence et la perte des leurs. Des milliers à combattre la peur d'être violées ou à panser des blessures profondes. Mais elles sont aussi nombreuses à trouver une force intérieure qui les aide à revivre après avoir vu l'horreur en quittant leur pays. Le tout pour elles-mêmes, mais surtout, pour leurs enfants. On les appelle les Mères Courage. C'est l'histoire de ces femmes rwandaises que raconte un documentaire qui sera présenté à Winnipeg le 20 février. Et c'est avec ces femmes qui ont vécu et survécu aux horreurs de cette guerre que travaille Margaret von Lau.

« Les femmes que nous accueillons ici ont vécu des choses inimaginables, explique la directrice générale du centre Needs, Centre d'accueil pour les familles affectées par la guerre Needs à Winnipeg, Margaret von Lau. Elles ont vu la violence, la mort, elles ont été violées, battues, ont perdu des maris, des enfants. C'est horrible. » C'est cette réalité des victimes du génocide du Rwanda qui est dépeinte dans le documentaire du réalisateur Léo Kalinda.

Le centre accompagne des centaines de familles chaque année, afin de les aider à se refaire une vie et à se reconstruire intérieurement. Plus souvent qu'autrement, ces personnes sont terrorisées et traumatisées pour la vie. « Ce sont des personnes innocentes comme nous, qui ne comprennent pas ce qui leur arrive, ajoute-t-elle. Il faut savoir que nous sommes privilégiés d'être simplement nés ici. »

Margaret von Lau explique que le travail à faire avec les femmes est grand, non pas qu'elles sont les seules victimes des conflits, mais bien qu'elles les vivent différemment. « Les enfants, on doit leur pardonner beaucoup puisqu'ils sont les plus innocents, ajoute-t-elle. On leur pardonne par exemple le vol lorsque c'était pour leur propre survie. Tandis que les hommes ont vécu la torture ou doivent vivre avec la culpabilité d'avoir tué parfois. À cause de cette culpabilité, ils reçoivent en général le soutien de leur communauté après coup. »

Les femmes sont les victimes les plus isolées, les plus punies lors des conflits pour lesquels elles portent rarement une responsabilité. Que ce soit au Rwanda, au Cachemire, en Tchétchénie ou en Iran, la violence, l'exploitation sexuelle, l'esclavage et le rejet sont le lot des femmes.

« Nous travaillons avec une Irakienne qui, durant la guerre, a vu sa fille de 14 ans être violée, sous ses yeux, décrit Margaret von Lau. Après le viol, elle s'est suicidée en se lançant par la fenêtre, devant sa mère. Pouvez-vous imaginer le traumatisme de cette femme? »

Surhumaines

Démolies, démunies, rejetées, les victimes qui en ont la force, s'enfuient pour de recommencer leur vie ailleurs. « C'est incroyable comme beaucoup d'entre elles trouvent une force surhumaine pour vivre, enfin, assure Margaret von Lau. Pendant des années, la peur d'être réveillées la nuit par une bombe ou par des soldats les ont empêchées de dormir parce qu'elles pensaient à la sécurité de leurs enfants en premier, jamais à elles. Ici, elles retrouvent une sécurité qui leur permet de respirer. Ça signifie beaucoup pour ces femmes. »

Le film *Mother's Courage, Thriving Survivors* sera présenté le mercredi 20 février à la salle 4M41 de l'Université de Winnipeg à 19 h. Pour informations, composez le 772-7876.

SOCCER

À la recherche d'un bénévole

Le Centre récréatif Notre-Dame, à Saint-Boniface, est à la recherche d'un bénévole qui prendrait en charge le dossier du soccer.

« Nous avons de la difficulté à recruter des bénévoles pour s'occuper du soccer », explique la présidente du comité exécutif du Centre récréatif Notre-Dame, Johanne Colliou.

Au sommet de sa gloire, le soccer attirait 400 jeunes chaque été. À l'époque, Norbert Bender s'occupait de l'activité. Mais depuis qu'il a laissé sa place à la relève, qui est toujours inoccupée, le programme est en chute libre.

« Si l'on ne trouve pas un bénévole, l'activité risque de tomber à l'eau, avance Johanne Colliou. Les parents vont pouvoir inscrire leurs enfants quand même, sauf qu'ils devront aller jouer ailleurs qu'à Saint-Boniface. » Le Centre récréatif Notre-Dame est à la recherche d'autres personnes qui peuvent animer d'autres activités, comme le yoga par exemple.

Le Directorat des sports est entré en contact avec le Centre récréatif Notre-Dame afin de l'aider dans sa recherche de bénévoles. Au moment d'écrire ces lignes cependant, aucun bénévole n'aurait accepté le poste.

G. D.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Des jeux pour enfants

Le Centre de la petite enfance (CPE) de Saint-Jean-Baptiste met en place son premier projet, Joujous cliquetis et roulis. Offertes aux enfants de deux à cinq ans, les dix sessions d'activités physiques permettront aux touts-petits de jouer ensemble, une fois par semaine.

Au menu : les jeux de Simon dit, la patate chaude, suivre le conducteur, feu vert-feu rouge et bien d'autres. « On veut encourager les mouvements, la coordination et l'attitude positive d'une vie active chez les enfants, explique la coordonnatrice du CPE de Saint-Jean-Baptiste, Nathalie Lafond. Les sessions d'activités permettront aussi les développements moteur, social et émotionnel des jeunes, tout en s'amusant en famille. »

Le premier projet du CPE vise à sensibiliser les parents au sujet de l'activité physique chez les enfants. « S'ils développent une bonne attitude face à l'activité physique, ça va être normal pour eux de bouger plus tard », pense Nathalie Lafond. Joujous, cliquetis et roulis se veut un exercice visant à réduire l'obésité chez les jeunes.

Les ateliers gratuits ont débuté le 13 février, à 18 h 30 et se poursuivront tous les mardis jusqu'au 24 avril. Pour plus d'information, veuillez contacter Nathalie Lafond, au 758-3141.

G. D.

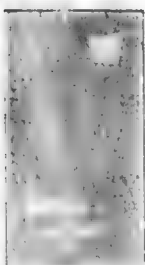
››› ortir...

Mer légendaire



La mer recèle des mystères et des légendes nombreuses. Dans ***The Secret of Roan Inish*** de John Sayles, une famille de pêcheurs est captivée par la magie de la mer. Un des fils est emporté par les courants avec son berceau. Plus tard, sa sœur, persuadée qu'il a été recueilli par des créatures mythiques, décide de partir à sa recherche. Présenté dans le cadre de la série de films pour enfants *Cabin Fever!* à la Cinémathèque, le 18 février à 14 h. Entrée libre. Renseignements : 925-3454.

Portrait de l'abstrait



Le Musée des beaux-arts de Winnipeg propose un tour d'horizon de l'art abstrait au Canada, depuis ses débuts dans les années 1920 jusqu'aux années 1990. ***Before and Beyond Nostalgia : Canadian Abstraction to the 1990s*** présente un panorama d'œuvres d'artistes ayant exploré l'abstrait et l'automatisme, comme Alfred Pellan, Bertram Brooker, Robert Houle et David Urban. Une attention spéciale est accordée aux artistes des Prairies. Jusqu'au 4 mars. Entrée : 6 $ (adultes), 4 $ (aînés et étudiants). Renseignements : 789-1760 ou www.wag.mb.ca.

Musique baroque



Le Conservatoire de musique et d'arts du Manitoba présente ***Hearth and Home***, le 18 février à 19 h 30, au 211, rue Bannatyne. Au programme : des œuvres de Jean-Sébastien Bach jouées par le claveciniste Éric Lussier. Entrée : 20 $ (adultes), 15 $ (aînés et étudiants). Billets : 943-6090 ou www.mcma.ca.

L'art qui dérange



Jusqu'au 24 février, la galerie aceartinc. propose une exposition de vidéos réalisés par Donigan Cumming, ***Episodic***. Loin de faire dans la dentelle, les vidéos montrent des personnes aux prises avec la maladie, la douleur, l'alcoolisme et autres problèmes autodestructeurs. Le spectateur se fait ici voyeur coupable. Entrée libre. Renseignements : 944-9763 ou www.aceart.org.

PATRIMOINE

Sur la trace des voyageurs

La Société historique de Saint-Boniface accueille une exposition retraçant le parcours des voyageurs et l'évolution de leurs moyens de transport.

Jennyfer COLLIN

C'est par le biais de la petite histoire de la bataille de Grand Coteau que le major Jim McKillip a commencé des recherches sur l'évolution du système de transport chez les Métis. Le 14 février, il partagera ses découvertes avec le public manitobain lors d'une conférence à la Société historique de Saint-Boniface. (1)

« La bataille de Grand Coteau s'est déroulée en 1851, explique Jim McKillip. C'était une confrontation entre environ 2 000 Sioux du Dakota et une cinquantaine de Métis de la rivière Rouge. Les Métis ont remporté la bataille, ce qui est une très grande anomalie. J'ai donc voulu comprendre pourquoi les Métis, des chasseurs de bisons, étaient capables de gagner une bataille que l'armée américaine n'avait pas réussi à remporter. »

Au fur et à mesure de ses recherches, l'étudiant au doctorat au département d'histoire de l'Université d'Ottawa s'est rendu compte que la réponse à ses interrogations était liée au système de transport des Métis.

« Ils ont développé un système de transport basé sur la charrette de la rivière Rouge », explique-t-il. Cette organisation sophistiquée consistait à entourer les femmes et les enfants avec les charrettes, de façon à ce que les hommes combattent dans des tranchées aménagées à l'extérieur du cercle protecteur.

La conférence de Jim McKillip n'est toutefois pas seulement axée sur les charrettes de la rivière Rouge, mais également sur les moyens de transport maritimes et ferroviaires développés par les voyageurs.

Au départ, ces employés des compagnies de fourrure utilisaient des canots. Or, vers 1823-1825, les canots ont été remplacés par des barques d'York, fabriquées dans l'usine de dépôt de la Compagnie de la Baie d'Hudson. « Les canots ont été remplacés dans une période très courte de trois ou quatre ans, fait observer Jim McKillip. Ces bateaux étaient trois fois plus économiques que les canots. Ils ont donc permis de faire économiser beaucoup d'argent à la compagnie. »

Exposition sur les voyageurs

La conférence *Échos des voyageurs* sera suivie par le vernissage d'une exposition plus générale sur le voyageur. La directrice de l'équipe de recherche sur le voyageur au département d'histoire de l'Université d'Ottawa, Nicole St-Onge, en a assuré la préparation.

« L'exposition est basée sur un projet de recherche du département d'histoire et financé par le Ralliement national des Métis, explique-t-elle. En fait, c'est une base de données de 34 000 contrats de voyageurs avec les compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson. »

Pour les gens qui s'intéressent à la généalogie des Métis ou des francophones, cette base de données représente une mine de renseignements. « On peut retracer quand et où les voyageurs sont venus, leur nom, leur âge, leur paroisse de naissance et avec quelle compagnie ils se sont engagés, précise la professeure. Dans l'exposition, on montre des contrats, des photos, les grandes familles de voyageurs. »



Photo : Gracieuseté Jim McKilliip

Scène où l'on voit des voyageurs transporter leurs barques d'York.

Même si les recherches de l'équipe de Nicole St-Onge sont encore au stade préliminaire, cela n'a pas empêché la professeure de constater certains faits intéressants. « Le nombre de contrats est très surprenant, indique-t-elle. 34 000 contrats ont été signés en quelques décennies et surtout dans le corridor entre Montréal et Trois-Rivières.

« Ça signifie que pratiquement tous les gens étaient parents quand ils sont arrivés au Manitoba, enchaîne-t-elle. On voit même qu'il y avait des familles spécialisées dans le commerce de la fourrure qui revenaient année après année. Par exemple, c'est le cas des Parenteau, qui se sont établis dans la région de la rivière Rouge, à Saint-Vital. »

Grâce à tous ces renseignements, Nicole St-Onge compte rencontrer plusieurs objectifs. « On veut analyser les tendances, précise-t-elle. Par exemple, on voudrait savoir qui part où? les villages au Québec choisissent-ils une compagnie spécifique? les voyageurs qui marient des femmes autochtones et qui s'installent au Manitoba viennent-ils de villages plus pauvres? ou n'ont-ils aucune raison de retourner au Québec? Bref, on veut savoir qui avait envie de rester et pourquoi. »

(1) La conférence Échos des voyageurs débute à 19 h 30 à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain. Le vernissage de l'exposition sur les voyageurs suivra au Salon Empire à 20 h 30. L'entrée est gratuite.

UNIVERSIADE MONDIALE

L'extraordinaire aventure de Katrine Fisette

Comment une équipe de curling, qui n'a jamais disputé de championnat provincial, a-t-elle réussi à remporter une compétition mondiale? Réponse de Katrine Fisette.

Daniel BAHUAUD

Moins d'un an après avoir formé une équipe, quatre passionnées de curling de Calgary, dont une native de Saint-Boniface, Katrine Fisette, ont remporté la médaille d'or à la 23e Universiade mondiale, à Turin, en Italie.

La compétition universitaire avait lieu du 13 au 27 janvier. Le 26 janvier, les Canadiennes Katrine Fisette, Brittany Gregor, Heather Hanson et Hayley Pattison ont remporté la victoire finale contre l'équipe russe.

« On l'a remportée de justesse, lance Katrine Fisette. Nous étions rendues à la dernière manche et le pointage était de 5 à 5. Heureusement qu'on avait le marteau. On a littéralement gagné le match d'un coup de pierre. »

L'équipe savoure sa victoire.



Photo : Gracieuseté Katrine Fisette

L'équipe canadienne féminine universitaire de curling : Brittany Gregor, Hayley Pattison, Katrine Fisette et Heather Hansen.

Surtout que leurs principales adversaires sont des athlètes olympiques. « Dans bien des pays, en Europe surtout, le curling est pratiqué par peu de gens, explique Katrine Fisette. En Italie, il y a seulement une petite douzaine de femmes en jouent. Les mêmes athlètes participent donc à toutes les compétitions. En battant les Russes, nous avons battu une des meilleures équipes olympiques du monde. »

Une des forces de l'équipe canadienne est de pouvoir adapter son jeu à celui de ses adversaires, pour ensuite les déjouer. « Les Russes sont agressives, explique Katrine Fisette. Elles font beaucoup de sorties. Nous en avons fait autant. Quant aux Suédoises, que nous avons battues en demi-finale, elles sont de bons stratèges. Mais leur technique laissait à désirer. Nous avons lancé nos pierres avec plus de contrôle et de précision. »

Oui, mais comment se fait-il que les quatre athlètes aient pu se rendre à leur première compétition internationale sans affronter les équipes albertaines, qui sont abondantes et reconnues pour la qualité de leur jeu? « Par pur coup de chance, lance Katrine Fisette, non sans humour. D'habitude, les équipes s'affrontent en compétition provinciale avant d'accéder à la compétition nationale universitaire. Mais en 2006, l'Université de Calgary n'avait pas d'autres équipes féminines. Nous nous sommes présentées et nous sommes allées tout de suite au national. C'est là que nous avons surpris tout le monde. »

Bien que récemment arrivées sur la scène, les membres de l'équipe canadienne pratiquent le sport depuis longtemps. « J'adore le curling, déclare Katrine Fisette. C'est un sport actif, mais qui n'essouffle pas. J'aime aussi que les équipes soient petites. On peut contribuer davantage au jeu. De plus, on peut rencontrer les gens, car le côté social du sport est très développé. C'est autant le cas sur la scène internationale qu'albertaine. »

JEUX DU CANADA

Équipe Manitoba en liesse

Les Jeux du Canada approchent à grands pas. La ville de Whitehorse, au Yukon, en est à ses derniers préparatifs tandis que provinces et territoires annoncent la liste de leurs représentants. La cérémonie d'ouverture des Jeux aura lieu le 23 février. Ce sera aux athlètes de faire valoir leur talent et leur travail acharné jusqu'à la clôture, le 10 mars.

Au moment d'écrire ces lignes, Équipe Manitoba tente encore de dénicher le capitaine honoraire et le porteur du drapeau de la province.

Plusieurs francophones porteront les couleurs du Manitoba lors des Jeux. Maurice Lesage de Notre-Dame-de-Lourdes, Patrick Labossière de Winnipeg, Janelle Langlais de Garson, David Toews de Winnipeg ainsi que Hilary Chaput, Chantal Freynet et Nicole Lepage de Sainte-Anne font partie de la délégation manitobaine.

De la ringuette au biathlon en passant par le hockey, les Manitobains défendront leurs couleurs.

G. D.

75 ans sur la glace



Photo : Gracieuseté Don Chapman

Dix-huit équipes se sont rencontrées sur la glace durant la 75e édition du Bonspiel de Saint-Claude. Les 2, 3 et 4 février derniers, hommes et femmes ont envahi l'aréna pour déloger le titre de meilleure équipe de cette 75e édition. L'équipe de Shelly Dubois, Hugh Green, Lionel Leduc et Tony Klotz a remporté la première place lors du premier événement. L'équipe formée d'Adèle, Dave et Angela Hunt ainsi que de Norm Leduc a remporté la première place lors du deuxième événement. La famille Van Deynze composée d'Estelle, Nadine, Rob et Roland s'est classée première lors du troisième événement.

Pour souligner le 75e anniversaire du Bonspiel de Saint-Claude, les gens étaient aussi invités à participer à un souper et une soirée dansante le 3 février.

Le Club de **Bicolo**

La météo

❶ GÉNIE DE LA MÉTÉO

Réponds à chaque question en encerclant la lettre qui correspond à la bonne réponse. Si tu as bien répondu, tu devrais obtenir un mot que tu connais en mettant bout à bout les lettres encerclées.

1. Chaque jour, sur la Terre, il y a environ
   a) 400 orages b) 4 000 orages
   c) 40 000 orages
2. En Australie, les willy-willy sont
   l) des ouragans m) des kangourous
   n) des fermiers très bougons
3. Les plus gros grêlons peuvent atteindre la taille
   g) d'une balle de golf h) d'une bille
   i) d'une balle de tennis
4. Les nuages très élevés dans le ciel sont appelés
   k) citrus l) virus m) cirrus
5. Un cyclone, c'est
   a) un ouragan b) un clown très agité
   c) la copie d'un clown
6. Les vents accompagnant une tornade peuvent atteindre
   s) 200 km/h t) 500 km/h u) 350 km/h

Solution : ___ ___ ___ ___ ___ ___

❷ MOT MYSTÈRE

Trouve les mots suivants dans la grille et encercle-les. Les lettres restantes formeront la réponse.

P	V	A	P	E	U	R	P	R	D
R	C	U	M	U	L	U	S	R	B
E	H	E	S	R	E	V	A	E	I
V	C	U	G	R	E	L	O	N	S
I	I	P	M	O	L	I	T	P	E
S	E	E	N	I	U	R	B	L	S
I	M	G	U	A	D	T	R	U	P
O	U	O	A	T	I	I	T	I	M
N	R	O	G	R	A	N	T	E	E
B	B	S	E	R	O	S	E	E	T

- ❑ AIR
- ❑ AVERSE
- ❑ BISE
- ❑ BROUILLARD
- ❑ BRUINE
- ❑ BRUME
- ❑ CUMULUS
- ❑ GOUTTE
- ❑ GRÊLON
- ❑ HUMIDITÉ
- ❑ NUAGE
- ❑ ORAGE
- ❑ PLUIE
- ❑ PRÉVISION
- ❑ ROSÉE
- ❑ TEMPS
- ❑ VAPEUR

Les météorologues l'utilisent quand ils annoncent de la pluie.

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ .

❸ MÉTÉO EN FOLIE

À l'aide du code, déchiffre ce qu'annonce la pauvre météorologue.



SOLUTIONS

1. Climat.
2. Précipitations.
3. Beau et chaud ce matin, puis tempête de neige suivie de grésil et de pluie. Demain, orages et retour de la canicule.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Île-des-Chênes

✔ 15 février • ***Déjeuner aux crêpes*** • préparé par les finissant(e)s 2007 et le personnel du Collège régional Gabrielle-Roy • 7 h à 13 h • Collège régional Gabrielle-Roy • info. : Monique, 878-2147.

Notre-Dame-de-Lourdes

✔ 23 février • ***Tournée - Théâtre du Grand Cercle*** • Cercle Molière • volet jeunesse du Cercle Molière • spectacle au public général : *Récits et chansons* • 19 h • info. : Janine, 231-7022.

Saint-Boniface

✔ 15 février • ***Session - Les normes d'emploi au Manitoba*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : Sabrina, 233-1735 poste 202.

✔ 15 février • ***Activité / ÉMR*** • repas du midi dans le cadre du Festival du Voyageur • RSVP avant le 12 février • 11 h 30 • CCFM (340, boul. Provencher) • info. : Lyse, 256-6013.

✔ 20 février • ***Mardi Jazz*** • spectacle : Les ensembles de l'Université du Manitoba • gratuit • 20 h 30 • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM • info. : Nicolas, 233-8972 poste 433.

✔ 22 février • ***Session - Discrimination et diversité au travail*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : Sabrina, 233-1735 poste 202.

✔ 22 février • ***Projection de film*** • Alliance française et le service culturel du CUSB • titre : *Ce que savait Jackie* • gratuit • 18 h • Collège universitaire de Saint-Boniface (salle 1214).

✔ 23 au 24 février • ***Projet coproduction*** • Chiens de Soleil • le résultat d'un atelier de théâtre • mise en scène : Jean-Stéphane Roy • billets disponibles à la porte • 20 h • Salle Martial-Caron du CUSB • info. : Marc, 237-1818 poste 386.

✔ 25 février • ***Partie de cartes*** • Associés de Sainte-Marguerite-Youville • 19 h 30 à 22 h • Résidence Langevin (210, rue Masson) • info. : Rose, 233-1997.

✔ 1er mars • ***Session - Préparez votre portfolio*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.

✔ 2 mars • ***Arpents de pièges*** • gratuit • 17 h à 19 h • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM • info. : 233-8972.

✔ 6 mars • ***atelier - planification financière*** • coût : 42,15 $ • inscriptions • programme de deux semaines (6 et 20 mars) • 18 h 30 à 21 h 30 • Collège Louis-Riel • info. : Natalie, 986-6750.

✔ 26 au 30 mars • ***Camplus sur campus printemps*** • Division de l'éducation permanente • programme jeunesse • 6 à 11 ans • jeux, découvertes, créations • Collège universitaire de Saint-Boniface • info. : Chantal, 237-1818 poste 349 ou 1 888 233-5112.

Saint-Georges

✔ 15 février • ***Spectacle de MATAPAT*** • Comité culturel Châteauguay • 10 $ adulte • 6 $ étudiant • billets : CDC et Caisse La Vérendrye • 19 h 30 • Église Saint-Georges • info. : Marie, 367-8641 ou Liliane, 367-1219.

Saint-Jean-Baptiste

✔ 13 février au 24 avril • ***Joujoux, cliquetis et roulis*** • voulez-vous être actif avec vos enfants (2 - 5 ans) • les mardis • gratuit • 18 h 30 à 19 h 30 • Centre de la petite enfance et de la famille • info. : Nathalie, 758-3141 ou Marlyn, 373-2026.

✔ 4 mars • ***Théâtre Montcalm*** • Comité culturel • pièce : *Je veux voir Mioussov* • adultes : 15 $ • étudiants : 10 $ • en vente : Caisse de Saint-Jean-Baptiste à compter du 13 février • 14 h • Salle Centenaire • info. : Annette, 758-3339.

Saint-Joseph

✔ 24 février • ***Partie de cartes*** • bingo • jeux de cartes • tirages • goûter • 19 h 30 • Salle communautaire • info. : 737-2182.

Saint-Pierre-Jolys

✔ 21 février au 14 mars • ***Les cinq modèles de l'Église*** • série de quatre conférences • présentation : Père Guy Lavallée • les mercredis soir • 19 h 30 • Église de Saint-Pierre-Jolys • info. : Luc, 433-7054.

Sainte-Anne-des-Chênes

✔ 16 février • ***souper / Saint-Valentin*** • billets : 10 $ • collecte de fonds pour les oeuvres de charité des Chevaliers de Colomb • 17 h à 19 h • 132, avenue Centrale • info. : Raymond, 422-8650.

✔ 23 février • ***Soirée quiz*** • collecte de fonds pour JMJ 2008 • maximum 6 joueurs par équipe • prix et goûter • réserver avant le 16 février • adultes : 10 $ à l'avance • 12 $ à la porte • 19 h 30 • info. : Ronda, 422-9855 ou Suzanne, 422-6133.

Saint-James

✔ 15 février • ***Déjeuner aux crêpes*** • 8 h à 9 h 30 • École Roméo-Dallaire • info. : 885-8000.

✔ 28 février • ***présentation / École Roméo-Dallaire*** • pour les nouveaux parents intéressés à visiter l'école et inscrire leur enfant • 17 h 30 à 18 h 30 • info. : Gérard, 885-8000.

Winnipeg

✔ 23 au 25 février • ***Parlement jeunesse franco-manitobain*** • Parlement jeunesse franco-manitobain (PJFM) • 23e session parlementaire • 9 h à 19 h • Palais législatif du Manitoba • info. : Brigitte, 232-3225.

Autres

✔ 19 février • ***bourse René-Payot 2007*** • Radio-Canada • pour les aspirants journalistes • valeur de 10 000 $ • date limite d'inscription : 19 février • info. : Diane, 514-597-5736.

✔ 16 février • ***Freeze Frame*** • pour les fous de films de moins de 19 ans • date limite pour les concours : 16 février 2007 • inscription en ligne • www.freezeframeonline.org • info. : Nicole, 294-9593 ou 949-9355.

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant 15 h le jeudi précédant la date de parution.**

S F M
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

Ça swinguait à Sainte-Rose



Photo : Gracieuseté comité culturel de Sainte-Rose-du-Lac

Plus d'une centaine de personnes ont participé à la 14e édition de la veillée du bon vieux temps organisée par le comité culturel de Sainte-Rose-du-Lac. Le 27 janvier dernier, ça swinguait à la salle communautaire.

La particularité de la soirée : la francophonie. « Les gens aiment s'amuser ensemble en français, explique la présidente du comité culturel, sœur Thérèse Cloutier. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut avoir une activité qui se déroule entièrement en français. »

Pour l'occasion, le comité avait invité la troupe de théâtre de Sainte-Anne. Elle a présenté *Les souhaits de la vieille dame*, une pièce qui retrace les origines de la viellée canadienne.

C'est avec quelques petits défis que la troupe a accepté de se présenter à Sainte-Rose. Avec le trajet, le décor et les accessoires devaient être limités. Mais les liens qui ont été créés vont au-delà de la technique.

« On est si peu dans la famille francophone au Manitoba, reconnaît Diane Connelly. C'est une chance pour nous de nous connaître davantage. C'est plus grand que juste présenter une pièce à Sainte-Rose. C'est une aventure qui crée des liens importants pour la francophonie. »

Avec le succès de cette année, les idées commencent déjà à mijoter pour préparer le 15e anniversaire de l'événement l'an prochain.

Recette

Biscuits à l'orange et au gruau

Ingrédients :

1 tasse (115 g) de farine
1 tasse (250 ml) de gruau
1/2 c. à thé (2 g) de soda à pâte
1/4 c. à thé (1 g) de sel
1/2 tasse (125 ml) de shortening végétal
1 tasse (200 ml) de cassonade
2 c. à table (30 ml) de jus d'orange
1 c. à table (15 ml) de zeste d'orange râpé
1 oeuf
1/2 tasse (125 ml) de noix hachées
1/3 tasse (85 ml) de noix de coco

- Mélanger la farine, le gruau, le soda et le sel. Bien brasser.
- Battre en crème le shortening, la cassonade, le jus d'orange, le zeste et l'oeuf dans un grand bol. Ajouter le mélange de farine. Mélanger.
- Incorporer les noix et la noix de coco.
- Déposer la pâte par cuillerées en espaçant de 2 pouces (5 cm) sur la plaque à biscuits graissée.
- Cuire au four à 350° F de 10 à 12 minutes.

Préparation : 15 minutes • Cuisson : 12 minutes • Portions : 48

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

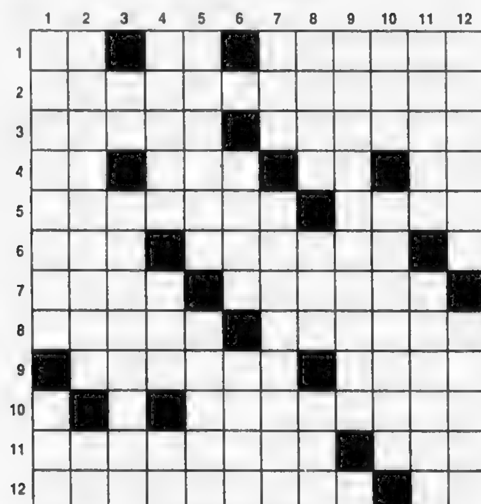
Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter :

Le Sud : Guillaume Dandurand
L'Est : Patricia Sauzède-Bilodeau
L'Ouest : Nathalie Forgues

La LIBERTÉ **237-4823 ou 1 800 523-3355**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 427



HORIZONTALEMENT

1. Interjection. - Personnel. - Écrivain français (1912) auteur de la *Planète des singes*.
2. Petit escabeau sur lequel on s'agenouille.
3. Supérieur, formidable. - Ion de charge positive.
4. Personnel. - Transistor. - Chiffre romain. - Négation.
5. Lieux plantés d'aulnes. - Reine de beauté.
6. Anticosti en est une. - Traitas quelqu'un avec mépris.
7. Étendues désertiques. - Mollusque gastropode.
8. Vagabondes. - Petite ouverture de forme circulaire.
9. Joueur de hockey. - Coffre sur pieds pour conserver le pain.
10. Fit passer en régime de franchises des droits de douane pour les marchandises qui traversent un pays sans s'y arrêter.
11. Charrette campagnarde à deux roues. - Monnaie d'Extrême-Orient.
12. Folles, extravagantes. - Conjonction.

VERTICALEMENT

1. Soldat romain armé de la lance. - Dans ce pays.
2. Brisera le bord ou le goulot. - On le fête le 1er janvier
3. « Lycée d'enseignement professionnel sans le début ». - Relatifs à la traite des Noirs.
4. Poire a deux valves utilisée pour le lavage du conduit auditif. - Condiment. - Gamme
5. Vent soufflant du nord-ouest. - Manifestation non violente.
6. Perçoit par l'odorat. - Divinité de l'Amour
7. Stylo à bille. - Qui concerne la soeur.
8. Nom de plusieurs rois de Norvège. - Stylo à bille. - Venue au monde.
9. Propositions précises qui n'admettent aucune contestation.
10. Nul n'est censé l'ignorer. - Mettais à l'écart des autres.
11. Grands mammifères carnivores. - Nuit d'hôtel.
12. Prénom masculin. - Décent, convenable.

RÉPONSES DU N° 426



SCIENCES

SANS FICTION

par Hélène Perreault

élémentaire, mais plus encore

Récemment, un ami m'a dit croire que la chimie est une science « finie », où il ne reste rien à découvrir. Selon lui, les chimistes ne devraient avoir plus rien à faire, étant donné que le tableau périodique des éléments est « complet ». Cette remarque m'a bien surprise et même incitée à écrire cette chronique, car je crois que la chimie évolue constamment et mériterait plutôt d'être perçue comme une science « infinie ». Si les éléments du tableau périodique paraissent bien sages dans leurs petites cases, en réalité ils ne cherchent qu'à réagir entre eux, d'où l'existence de l'eau, du pétrole, des médicaments, du plastique, des protéines, bref de tout ce qui nous entoure. Le monde où nous vivons est constitué de réseaux d'atomes (les métaux et minéraux, par exemple) et de molécules; les chimistes s'efforcent de comprendre tous ces systèmes complexes et arrivent même parfois à créer leurs propres systèmes artificiels (ou synthétiques).

En 1869, le chimiste russe Dmitri Mendeleiev publiait pour la première fois sa version du tableau périodique, dans le format qui nous est le plus familier aujourd'hui. Au moment de cette publication, avec seulement 63 types d'atomes connus, le tableau de Mendeleiev était beaucoup plus restreint que celui d'au moins 110 éléments utilisé maintenant. Ce concept a connu une évolution constante depuis, car la découverte de nouveaux éléments a progressivement contribué à remplir le tableau. Au fur et à mesure, les « cases vides » d'éléments encore inconnus laissaient supposer leur existence. Ainsi jusqu'à son décès en 1907, Mendeleiev a pu catégoriser 85 éléments dans les cases de son tableau périodique.

Au début des années 1940, 92 éléments chimiques étaient connus. Plusieurs scientifiques dont Glenn Seaborg à Berkeley décidèrent alors qu'une autre période (rangée horizontale) ne ferait pas de tort au tableau de Mendeleiev. Seaborg (prix Nobel de chimie 1951) et ses collègues décidèrent de « fabriquer » de nouveaux éléments en utilisant des techniques impliquant cyclotrons et accélérateurs. Ainsi le plutonium, le californium, le mendélevium et le nobélium entre autres virent le jour en laboratoire entre 1940 et 1958. Depuis lors, ces éléments ont été retrouvés à l'état de traces dans les gisements d'uranium et sont pour cela appelés transuraniques. En général ils sont très toxiques, instables et radioactifs. Une quinzaine de nouveaux types d'atomes « artificiels » se sont ajoutés à la liste lors des 50 dernières années, dont les deux plus récents, appelés simplement 116 et 118.

Voilà, le tableau périodique continue de grandir. Mais à mon avis, tout l'aspect infiniment évolutif de la chimie tient aux innombrables molécules et réseaux constitués de ces atomes. Les « produits chimiques » dont on entend parler négativement la plupart du temps comprennent certes les polluants, les pesticides et les composés cancérigènes, mais aussi toutes les vitamines, les arômes et saveurs, tous les matériaux dont nous nous servons, les protéines, ainsi que les médicaments. Plusieurs nouvelles molécules et nouveaux matériaux sont découverts ou synthétisés chaque année à travers le monde dans le but de peut-être vous servir un jour : plastiques plus résistants, médicaments plus efficaces, tissus plus absorbants, matériaux biodégradables et ainsi de suite.

En terrain plus connu, la vitamine C (ou acide ascorbique) fabriquée en laboratoire est-elle un produit chimique? Bien sûr, autant que la vitamine C de source naturelle. Dans une orange, l'acide ascorbique est le résultat de réactions chimiques (dites métaboliques) au sein du fruit tandis qu'au laboratoire, il provient de différentes réactions en éprouvette. Autre exemple, la laine de mouton est faite principalement d'une protéine appelée kératine, donc d'un produit chimique fabriqué par l'animal. Tout comme les moutons, les chimistes peuvent synthétiser la kératine; par contre seuls les moutons savent utiliser les bons ingrédients dans les proportions qui produiront la fibre naturelle que l'on connaît. Même chose pour les colorants : il y a les teintures naturelles et celles fabriquées en laboratoire, mais toutes sont des produits chimiques, des molécules.

La chimie est partout, en laboratoire comme autour de vous. Le tableau périodique propose une façon d'organiser les éléments de base nécessaires à la « science qui étudie les propriétés et la composition des corps ainsi que leurs transformations ». Cette définition que donne le *Petit Larousse illustré* montre bien, surtout par le mot « transformations », que la chimie est loin d'être « finie »... comme l'est, par contre, la chronique d'aujourd'hui. Merci de l'avoir lue

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Mon nom est **Paul'hiver Patric Joseph** et je suis fier de vous présenter mon petit frère **Charleaux Cecil Matthieu**, né le 3 octobre 2006. Nos parents Noëlle (Kulyk) et Robert LaFrenière nous aiment beaucoup.

Nos grands-parents qui nous gâtent énormément sont Marie Lachance et Russ Rempel, Sharon (Dyck) et Roger Loewen, Verne Kulyk.

Des bonjours à nos arrière-grands-parents Mariette (Gagné) et Dollard Lachance, Jean LaFrenière, Marie (Peters) et Gerald Dyck, Vicky Kulyk, Jeannette (Lafournaise) et Jake Rempel.

T'es parent avec qui, toi?



De passage à Saint-Vital avec mes parents Micheline et Stéphane, je désire me présenter. Mon nom est **Solène** Sabourin-Leduc. Je suis née le 12 janvier 2006 sur une banquette arrière d'un taxi à Londres, Angleterre, et j'habite maintenant Paris avec ma grande sœur Chloé.

Je remercie mes grands-parents Yvette et Gilbert Sabourin de leur plaisant accueil chez eux. Je salue aussi mes grands-parents paternels, Emilien et Janet Leduc, et ma cousine Lili.

TÉLÉVISION

Avenir incertain

Le Fonds canadien de télévision est en crise depuis que deux câblodistributeurs ont retiré leur contribution financière. Plusieurs maisons de production s'inquiètent.

Nathalie FORGUES

L'avenir du Fonds canadien de télévision (FCT) soulève l'inquiétude chez les producteurs indépendants, comme Les Productions Rivard. Sans le financement de ce programme fédéral, des productions comme *Destination Nor'Ouest* ou la série *Pour un soir seulement* enregistrée dans le cadre du Festival du Voyageur n'auraient pas vu le jour.

« C'est difficile de savoir ce qui va arriver, confie le producteur exécutif aux Productions Rivard, Louis Paquin. Est-ce qu'on va réorganiser le Fonds autrement? Si c'est le cas, on pourra espérer un avenir. Sans le Fonds, on ne peut plus faire de documentaires, de variétés et d'émissions jeunesse. Toute notre énergie investie dans la production depuis dix ans est remise en cause. »

En décembre, la compagnie albertaine Shaw Communications retire son financement au FCT. En février, le câblodistributeur québécois Vidéotron fait de même. En vertu du Règlement fédéral sur la distribution de radiodiffusion, ces deux entreprises de câblodistribution doivent remettre 5 % de leurs revenus annuels au FCT.



Archives La Liberté

Louis Paquin : « Pour les régions, c'est encore plus dramatique puisque le Fonds a permis un essor de la production indépendante à l'extérieur du Québec. »

Il a été impossible de rejoindre un représentant de Shaw Communications. Dans un communiqué émis le 6 février, la compagnie indique que le FCT n'est pas la meilleure façon d'appuyer la production et la diffusion de la programmation canadienne.

« Nos clients paient pour le FCT à travers leurs impôts et cotisations, écrit le président-directeur général, Jim Shaw. On préfère remettre l'argent à nos clients plutôt que de continuer à financer un programme qui n'a aucune responsabilité et qui n'atteint pas son objectif d'encourager la production de programmation canadienne de haute qualité. »

Toujours selon le communiqué, Shaw critique la façon dont l'enveloppe financière du FCT est distribuée. La Société Radio-Canada et CBC, reçoivent 37 % du Fonds en plus d'être financée par le gouvernement fédéral.

Lors d'une rencontre avec les deux entreprises, la ministre du Patrimoine, Bev Oda, a donné raison à Shaw et Vidéotron. Selon la ministre, la structure du Fonds canadien de télévision ne tient pas compte des nouvelles réalités télévisuelles. Le gouvernement fédéral tient toutefois à offrir un appui financier de 100 millions $ annuellement pour les deux prochaines années.

« Les enjeux sont graves, précise Louis Paquin. Pour les régions, c'est encore plus dramatique puisque le Fonds a permis un essor de la production indépendante à l'extérieur du Québec. Sans ça, on ne pouvait pas jouer dans le système. Avec le Fonds, on pouvait jouer comme les autres producteurs à Montréal, Trois-Rivières ou Québec.

« Ça doit représenter à peu près 30 ou 40 % de nos budgets, poursuit Louis Paquin. Mais ce sont des projets qui ne sont pas réalisables sans ce financement. Ce n'est pas parce que tu dis que tu vas enlever 30 % de ton budget que tu peux le faire. Ça ne marche pas comme ça. »

Les productions réalisées dans l'exercice financier 2006-2007 continueront d'être financées par le FCT. Le programme fédéral doit cependant revoir son plan financier pour l'exercice 2007-2008.

« Pour le moment, on fonctionne comme si ça allait se régler, indique Louis Paquin. Il faut avoir espoir. Les enjeux sont à un autre niveau que nous. On espère qu'au bout de la ligne, il y aura toujours un besoin de contenu. On a confiance que le gouvernement fédéral apprécie l'évolution de la production qui a été faite en région. Depuis cinq ans, la production qui émane des régions francophones du Canada a beaucoup augmenté. Maintenant, nos émissions apparaissent sur les écrans régionaux et nationaux. Je ne pense pas que les gens veuillent voir ça disparaître. Il faut bien être optimiste. »

« Pour le moment, on ne pense qu'à terminer les projets qu'on a sur la table jusqu'à ce que le conflit se règle, ajoute-t-il. D'un côté, je continue à développer et à avancer parce que je me dis qu'il faut que ça tombe en place. »

Le FCT a versé 2,22 milliards $ aux maisons de production depuis sa création en 1996. Il a financé 4 470 productions canadiennes réalisées en français, en anglais et en langue autochtone. Il finance quatre grands domaines de la production : des dramatiques, des émissions pour enfant, des documentaires et des émissions consacrées aux variétés et aux arts de la scène.

Alliance Française du Manitoba

L'Alliance Française du Manitoba

vous présente son programme culturel pour l'année 2007



8 janvier au 31 mars:

Expositions Mascarada
Film documentraire mensuel
Planete Canada



Jeudi 22 février:

Ce que savait Jackye
Documentaire Planète
Chaque dernier jeudi du mois



Jeudi 8 mars:

Lettera amorosa
Le printemps des poètes
En triplex radiophonique avec les alliances de Calgary et Vancouver



Samedi 17 mars:

Concert soirée cabaret

Recital tango de Philippe Noireault



Vendredi 23 mars:

Contes pour enfants

Lus par Myrianne el Yamani



Samedi 24 mars:

Contes erotiques des mille et une nuits

Lus par Myrianne el Yamani



11 et 12 mai:

Soirée accordéon sous les ponts de Paris
Avec Christian Lefievre



Samedi 9 juin:

Soirée karaoké



Mardi 21 juin:

Fête de la Musique

...on sort ce s



Vous aussi, devenez membre de l'Alliance Française!

centreculturel franco-manitobain

En achetant votre carte d'adhérant ($30) vous aurez accès :

- à notre centre de prêt et de ressources qui vous propose gracieusement des centaines de films français et francophones en cassettes ou DVD ainsi que des livres et CD audio
- à des tarifs préférentiels (réduction de 20 à 40 %) tout au long de la saison culturelle de l'Alliance
- à des invitations à nos vernissages, réceptions, expositions, conférences, tout au long de l'année

Votre carte vous permettra aussi d'être relié à un réseau amical culturel francophone unique au Manitoba, vous mettant en contact avec des personnes venues du monde entier, dans un climat à la fois respectueux, sympathique et stimulant.

af

MANITOBA LOTTERIES CORPORATION



TAYLOR McCAFFREY BARRISTERS & SOLICITORS

La LIBERTÉ

Alliance Française du Manitoba - 934 de l'Avenue Corydon à Winnipeg - Téléphone : (204) 477-1515 / Fax : (204) 477-1510
Courriel : afwpg@mts.net Site Internet : www.afwpg.ca

■ ÉCOLE NOËL-RITCHOT

Bon coup, belle coupe!

Daniel BAHUAUD

SAINT-NORBERT

Généreuses et téméraires, Chantal et Roxanne Ross ont bravé, le 7 février, les regards des élèves de l'École Noël-Ritchot, rassemblés au gymnase pour voir les deux soeurs se faire couper les cheveux!

Les filles ont choisi de faire don de leurs longues chevelures pour venir en aide aux personnes atteintes du cancer. « Il y a beaucoup d'enfants qui n'ont plus de cheveux, à cause de la chimiothérapie et la radiothérapie, souligne Roxanne Ross. Alors quand ma mère nous a proposé de poser ce geste, on a tout de suite dit "oui". »

Les filles donneront leurs cheveux au programme La Petite Couette d'Evelyn's Wigs. L'entreprise francophone de Lorette fabrique des perruques pour les personnes moins nanties atteintes d'un cancer, ou d'autres maladies qui causent la perte de cheveux, comme le lupus, l'alopécie circonscrite et la tricotillomanie.

« J'espère que ce sera un enfant qui recevra mes cheveux », déclare Roxanne Ross. « Je suis soulagée que l'expérience soit finie, lance à son tour Chantal Ross. Maintenant, je peux recommencer à faire pousser mes cheveux pour la prochaine fois! »

Vous voulez faire comme Chantal et Roxanne? Visitez le site d'Evelyn's Wigs pour connaître les consignes à suivre : www.evelynswigs.com/hair_donations.htm.



photo: Daniel Bahuaud

Juliette Granger manipule les ciseaux, tandis que Roxanne Ross et les élèves de l'École Noël-Ritchot réagissent.



photo: Daniel Bahuaud

« Je suis un peu nerveuse », déclare Roxanne Ross à sa grand-mère, Juliette Granger, avant que cette dernière ne lui coupe les cheveux.



photo: Daniel Bahuaud

Chantal Ross se permet un dernier coup de brosse avant que son enseignante, Diane Fowler, lui fasse la tonsure.



photo: Daniel Bahuaud

Elles sont venues et elles ont vaincu! Roxanne et Chantal Ross présentent fièrement leurs nouvelles coiffes.

À noter

ACTIVITÉS SCOLAIRES

15 février • Les finissants du Collège régional Gabrielle-Roy vous invitent à leur déjeuner aux crêpes. Dégustez les meilleures crêpes et saucisses du Sud-Est et tapez du pied avec la troupe jeunesse de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge. 7 h au Collège régional Gabrielle-Roy. Renseignements : 878-2147 (Monique Guénette).

15 février • L'École Roméo-Dallaire vous invite à déguster un petit déjeuner aux crêpes, entre 8 h et 9 h 30. Le rendez-vous a lieu à l'école, au 81, chemin Quail Ridge à Saint-James.

16 février • Tous sont invités au déjeuner aux crêpes du Collège Louis-Riel! La fête se déroule de 7 h à 9 h, au 585, rue Saint-Jean-Baptiste.

17 février • La finale de la Ligue d'improvisation tellement époustouflante a lieu à 18 h 30 à la Maison du Bourgeois, au parc du Voyageur. Entrée gratuite avec le macaron du Festival du Voyageur.

POUR LES PARENTS

21 février • Rencontre du comité scolaire de l'École communautaire Réal-Bérard à 19 h dans la salle du personnel. Bienvenue à tous.

21 février • Réunion du comité scolaire Sainte-Agathe à 19 h à l'école. Bienvenue à tous.

28 février • L'École Roméo-Dallaire organise une soirée de présentation pour les nouveaux parents intéressés à visiter l'école et inscrire leur enfant. De 17 h 30 à 18 h 30.

COMMISSION SCOLAIRE

28 février • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine à l'École Précieux-Sang.

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Le babillard DSFM sera à **votre** disposition! Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires tels que les rencontres de comités scolaires, dates de congés d'école, concerts et spectacles? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375, ou au 1 800 523-3355, ou encore à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

Chaque semaine, toutes les familles qui ont un enfant dans une école de la DSFM reçoivent un exemplaire de *La Liberté* par la poste. (Les listes de noms nous sont communiquées par les écoles.)

Ce projet est possible grâce à l'appui des **organisations qui se sont associées à *La Liberté*.**













CENTRE SCOLAIRE LÉO-RÉMILLARD

Vision en devenir

Daniel BAHUAUD
SAINT-VITAL

Le Centre scolaire Léo-Rémillard (CSLR) accueillera ses premiers élèves le 2 avril. Mais avant qu'on n'entende les rires et cris de joie des quelque 120 adolescents francophones des 7e, 8e et 9e années, le futur personnel s'affaire à préparer le climat scolaire de la nouvelle école.

« Nous dressons présentement notre vision globale, déclare la directrice du CSLR, Louise Gauthier. Quelle sera notre programmation? Quels cours facultatifs offrirons-nous dès la prochaine rentrée scolaire, et dans les années à suivre? C'est stimulant. Nous élaborons nos visées pédagogiques et la culture de notre école. »

Pour ce faire, le personnel a consulté et visité plusieurs écoles, tant du côté immersion que francophone. Les écoles secondaires de la Division scolaire franco-manitobaine ont porté des conseils utiles sur tout un éventail de questions sur les plans de l'organisation et les horaires des cours ainsi que sur la programmation. « Il y a eu beaucoup d'entraide et de beaux partages », souligne Louise Gauthier.

Des séances d'informations pour les parents seront tenues en mars (1) pour mieux expliquer les démarches effectuées par la direction et le personnel, ainsi que pour offrir aux parents la chance d'exprimer leurs désirs et de poser des questions sur l'éventuelle vision scolaire. « Leur soutien est toujours apprécié, mentionne Louise Gauthier. En effet, le 8 février, le comité scolaire a tenu une soirée canayenne pour collecter des fonds pour les gradins du gymnase et autres projets pour la nouvelle école. Plus de 300 parents et invités sont venus fêter et rencontrer les Voyageurs officiels. Et près de 2 500 $ ont été amassés. »

Louise Gauthier indique que l'inclusion sera un des principes fondamentaux de l'orientation du CSLR. « Ce sera notre but ultime, tant sur le plan culturel que pédagogique, déclare-t-elle. Sur le plan culturel, nous avons déjà encouragé nos élèves à participer à plusieurs activités divisionnaires, comme le voyage de ski à Banff (voir l'article *Ski unit*). Nous cherchons également à encourager l'esprit citoyen chez nos jeunes. Deux de nos élèves participent déjà au programme Action médias, qui permet de poser un regard plus large sur la communauté par le biais des communications. Ce sont des petits pas, mais dans la bonne direction. »



photo: Daniel Bahuaud

Louise Gauthier : « L'inclusion sera notre but ultime, tant sur le plan culturel que pédagogique. »

En outre, le CSLR offrira une programmation unique. « Nous envisageons plusieurs programmes pilotes, indique la directrice. Pour vous mettre l'eau à la bouche, je peux vous dire qu'un d'entre eux est déjà en processus d'élaboration, avec un partenaire de la communauté. »

À suivre...

(1) La rencontre pour les parents de l'École Lacerte aura lieu le 12 mars, en soirée, à l'École Lacerte. La rencontre pour les parents de l'École Christine-Lespérance se déroulera le 13 mars en soirée à l'École Christine-Lespérance. Renseignements : 255-2081.

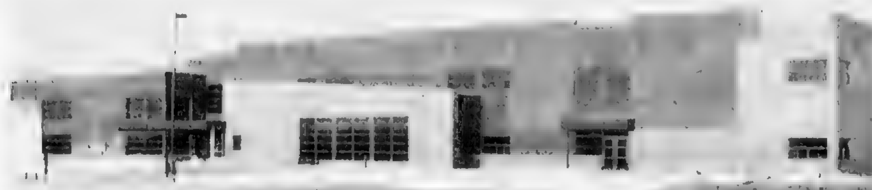


Photo : Gracieuseté École Christine-Lespérance

Le Centre scolaire Léo-Rémillard.

VOYAGE D'ÉLÈVES

Ski unit



Photo : Gracieuseté École communautaire Réal-Bérard

Tous en route! Trente élèves de la Division scolaire franco-manitobaine ont visité les pentes de ski de Banff et de Jasper, en Alberta.

Daniel BAHUAUD
BANFF, ALBERTA

Comment encourager les échanges et l'amitié entre les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM)? En organisant un voyage de ski, bien sûr! Et c'est ainsi que des élèves de quatre écoles se sont rendus à Banff et au lac Louise, en Alberta, pour s'amuser sur les pentes de ski – des vraies – des montagnes Rocheuses.

L'activité s'est déroulée du 31 janvier au 5 février, et a réuni quelque 30 jeunes de niveau secondaire. « C'était vraiment amusant, lance un élève du nouveau Centre scolaire Léo-Rémillard, Louis Manahan. C'était notre première activité en tant que représentants de la nouvelle école. J'ai eu la chance de me faire de nouveaux amis et de glisser sur des pentes pas mal plus rapides que celles de La Rivière. C'était mon premier voyage à Banff et j'ai adoré ça. J'ai même rencontré des jeunes de Montréal qui étaient là en même temps que nous. C'était bien de rencontrer des francophones d'ailleurs au pays. »

Même son de cloche chez les élèves de l'École communautaire Saint-Georges. « Je me suis fait des amies parmi les élèves d'Île-des-Chênes et Saint-Pierre-Jolys, indique une jeune en 11e année, Kayla Vincent. Ce n'était pas la première fois que je faisais du ski alpin, mais il a quand même fallu que je reçoive une petite formation des guides à Banff. J'ai aussi donné quelques conseils à ma petite sœur. Mais sans trop réussir; le troisième jour en Alberta, elle a pris une vilaine débarque et s'est fracturée le coccyx. Elle a même été hospitalisée. Elle se porte mieux aujourd'hui. »

Malgré de tels incidents malencontreux, les élèves disent ne pas regretter leur voyage. « J'ai aimé m'amuser sur les pentes et puis me faire de nouveaux amis », indique Michel Bruneau, également de l'École communautaire Saint-Georges. « J'ai aimé le fait qu'on soit des élèves de la campagne et de la ville, indique René Talbot, du Collège Gabrielle-Roy. Sans parler de la chance de faire de la planche à neige. C'est une passion pour moi. Quand on peut dévaler des pentes rapides, c'est *cool*. »

« C'est définitivement à refaire, lance Christian Perreault, un élève en 11e année de l'École communautaire Réal-Bérard. J'irai l'an prochain et je plains les élèves qui ne pourront pas s'y rendre en 2008. »

« Je suis triste que c'était ma dernière fois, indique la finissante du Collège Gabrielle-Roy, Chantal Courcelles. J'ai fait plusieurs voyages du genre et c'est toujours positif. »

À l'École communautaire Réal-Bérard, Miguel Gauthier a la solution au dilemme de Chantal Courcelles. « L'an prochain, je reviendrai comme superviseur, indique le finissant. Je pourrai offrir des conseils aux débutants. »

Les débutants, eux, ont déjà quelques conseils à offrir. « Il ne faut pas perdre patience, indique un élève en 9e année à Saint-Pierre-Jolys, Julien Gauthier. Si tu te fâches, tu perds plus facilement contrôle de ton corps et de tes skis. »

« Ne va pas trop vite... et fais attention aux roches! », ajoute Louis Manahan.

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bauhaud, au courriel : dansnosecoles@shaw.ca

Télé-horaire de la semaine du 19 au 25 février 2007



Le Jour du Seigneur : le dimanche 25 février à 10 h à la SRC

En direct de la paroisse Sainte-Claire de Montréal, messe célébrée par François Baril, prêtre.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Le Téléjournal/ Matin		Ma vie en mains		Droit au coeur		Ricardo	Coeur de l'actualité	Téléjournal/ Midi	Coeur de l'actualité	Variées	L Ma 5 sur 5	La firme de Boston		4 et demi...		La fosse aux lionnes	
RDI	RDI en direct						Téléjournal/ Midi	RDI en direct										:45 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	Toute une histoire		Variées	Variées	Variées		Variées	Variées	Variées	Journal Suisse	Chiffres et lettres	Tout le monde	:15 La cible	
TVA	Deux filles le matin		Tout simplement Clodine		Michel Jasmin	:45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 19 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Téléjournal	Zig Zag	Virginie	Rumeurs	Auberge chien noir "Le vague de l'âme"		Les invincibles		Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages		Le Téléjournal		5 sur 5	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Tous à la brocante!	Vie privée, vie publique				"Ange de feu"('06) Louise Monot, Frédéric Diefenthal.			:10 TV5 le journal	:35 Nikan	Questions à la une		Vive dimanche! "Hommage à Edith Piaf" Edith Piaf est à l'honneur.			Côté maison
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Le coeur a ses...	Laura Cadieux	Annie et ses hommes		Nos étés "Été 1930"		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		Infopublicité				

Mardi 20 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif "Le retour"	Union fait la force	Téléjournal	L'Accent	Virginie	La Facture	Providence		La galère		Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages		Le Téléjournal		5 sur 5	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Tu m'étonnes	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.						D.	TV5 le journal	L'envers du décor	Un oeil sur la planète "France"				Complément d'enquête	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	La fièvre du mardi soir		Histoires de filles	KM/H	La promesse		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		Infopublicité				

Mercredi 21 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le match des étoiles		Enjeux "Islam PQ"		Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages		Le Téléjournal		La Facture	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Viva Américas	La carte aux trésors				Fête de famille "Joyeux anniversaire"		Écrans du monde	TV5 le journal	Tu m'étonnes	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.					
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Pas toute la soirée	Poule aux oeufs d'or	Les poupées russes		Le banquier		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		Infopublicité				

Jeudi 22 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif "Photomas"	Union fait la force	Téléjournal	Oniva	Virginie	Les étoiles filantes	Les missions de Patrice		La job	Minuit, le soir	Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages		Le Téléjournal		L'Épicerie	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	"Les âmes grises"('05) Jacques Villeret, Jean-Pierre Marielle.			:45 Mémoire	Complément d'enquête "Déchets toxiques: la bombe écologique"			Bien ou mal?	TV5 le journal	Temps présent		La carte aux trésors				Ailes de la nature
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Drôles de vidéos	Star système	Le banquier		Taxi 0-22	Caméra café	Le TVA 22 Heures		Le cercle	"Le secret de Sharon"('95) Candace Cameron, Mel Harris.				Infopublicité		

Vendredi 23 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Ma vie de star	Union fait la force	Téléjournal	À la carte	Prochaine sortie		L'heure de gloire		Zone libre enquêtes		Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages		Le Téléjournal		Rendez-vous	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Village en vue	Thalassa				Éléphants nageurs, éléphants forçats		Littoral	TV5 le journal	Par ici la vie	Fête de famille "Joyeux anniversaire"		Viva Américas	Télétourisme	"Comme sur des roulettes"('05)	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	J.E.		Retrouvailles Claire Lamarche aide les gens à renouer avec une personne qui leur est chère.				Le TVA 22 Heures		Retrouvailles	Le cercle	"Pour Toujours"('89) Holly Hunter, Richard Dreyfuss.					Infopublicité

Samedi 24 février

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Les Calinours	101Dalmatien	W.I.T.C.H.	Kim Possible	Shaolin Wuzang	La légende de Tarzan	Spider-Man	Oniva	Téléjournal/ Midi	Art Circuit	L'Accent	Carnets sauvages	Ça vaut le détour!		Lili	Schtroumpfs	Lassie	Ooops!
RDI	5h00 RDI en direct		Le journal RDI	L'Épicerie	Le journal RDI	Rendez-vous	Téléjournal/ Midi	Zones de guerre	Le journal RDI	Vivre ici	Le journal RDI	Art Circuit	Le journal RDI	Zones de guerre	Le journal RDI	Le Journal de France	Téléjournal	La Facture
TV5	Génies en herbe	Coeur océan		Sud, côté court	.05 Soccer Équipes à communiquer FFF				TV5L'invité /:15Afrique	Thalassa				Journal Suisse	La carte aux trésors			
TVA	5h30 Salut, bonjour!		Anges de la réno "La famille Tugwell"		P.-dessus marché	Les pierrafeu	Le TVA midi	Via TVA	Infopublicité	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	"Yamakasi"('01) Williams Belle, Malik Diouf.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pieds/marge	5 sur 5	Téléjournal	La Fureur "Spéciale Mini-Fureur"		Infoman	Dre Grey, leçons "Faux semblants"		Dre Grey, leçons "Panne d'életricité"		Téléjournal	FranCoeur	"Histoire de pen"('01) David Boutin, Emmanuel Auger.				:20 Solstrom "Vent gothique"	
RDI	La Semaine verte		Le Monde	5 sur 5	Enjeux		Téléjournal	109 "La vie en rose"	Zone libre documentaires		Téléjournal	La Facture	Le journal RDI	Enjeux		L'Épicerie	Téléjournal	La Facture
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Par ici la vie	La 32ième nuit des césar Trois films sont déjà favoris avec chacun neuf nominations.					L'envers du décor "Le magazine"		TV5 le journal	"Les âmes grises"('05) Jacques Villeret, Jean-Pierre Marielle.			:15 Mémoire	"Ange de feu"('06) Louise Monot, Frédéric Diefenthal.		
TVA	TVA 18H Week-end	"Rapides et dangereux"('01) Paul Walker, Vin Diesel.				45 "La Momie"('99) Rachel Weisz, Brendan Fraser.					:15 Le TVA réseau	.45 "Treize fantômes"('01) Matthew Lillard, Tony Shalhoub.				45 Infopublicité		

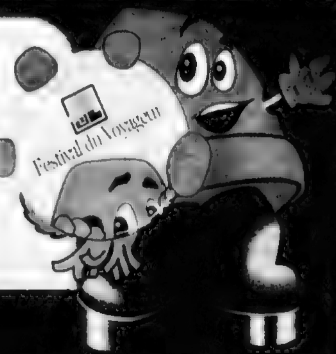
Dimanche 25 février

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Dominique /:15Bali	Poisonrouge	W.I.T.C.H.	Kim Possible	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Croisée chemins	Canada en amour	109 "La vie en rose"	"Le Big Green"('95) Olivia d'Abo, Steve Guttenberg.		
RDI	5h00 RDI en direct		Le journal RDI	Vivre ici	Le journal RDI	109 "La vie en rose"	Téléjournal/ Midi	Zones de guerre	Les coulisses du pouvoir		Le journal RDI	La Facture	Le journal RDI	Zones de guerre	Le journal RDI	Le Journal de France	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	Escapade	Stade Africa	Jour de foot		Kiosque		le journal /:15Météo	Arte reportage	:15 Journal Afrique	Esprits libres			Bien ou mal?	Journal Suisse	"Les âmes grises"('05) Jacques Villeret, Jean-Pierre Marielle.			:45 Mémoire
TVA	5h30 Salut, bonjour!		"Laura Cadieux...la suite"('99) Pierrette Robitaille, Ginette Reno.				Le TVA midi	Évangélisation 2000	Infopublicité	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	"Mon ami Willy"('93) Lori Petty, Jason James Richter.				

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	15h30"Le Big Gree...	5 sur 5	Téléjournal	Découverte		Laflaque	Tout le monde en parle L'animateur suscite les débats et provoque de belles découvertes.				:15 Journal	:45 Vu du large	:15"Le voleur d'...	:45 Prochaine sortie				:55 Hors d'ondes
RDI	Les coulisses du pouvoir		Le Monde	5 sur 5	Découverte		Le Téléjournal		Grands Reportages		Téléjournal	Second Regard	Le journal RDI	Rendez-vous	Découverte		Téléjournal	Téléjournal
TV5	30 millions d'amis	Le Journal de France	Questions pour un super champion		Vivement dimanche! "Bernadette Chirac"			Au-delà du tsunami		D.	TV5 le journal	Écrans du monde	Kiosque		La 32ième nuit des césar Trois films sont déjà favoris avec chacun neuf nominations.			
TVA	TVA 18H Week-end	On n'a pas toute la soirée			Anges de la réno "La famille Ginyard"		Las Vegas "Faites vos jeux, rien ne va plus!"		Le TVA réseau	"Shining: l'enfant lumière"('80) Shelley Duvall, Jack Nicholson.						:45 Évang. '00	:15 Infopublicité	

Spectacle

Pisse de Chameau, juste pour un soir



Ils sont de retour. Après 18 mois d'absence, les gars de Pisse de Chameau reviennent sur scène. Ils se disent meilleurs musiciens et pensent avoir acquis plus de maturité. Vraiment?

Guillaume DANDURAND

À leurs débuts, le nom du groupe était censuré. Piste de chameau, Pousse de Chameau, Piastre de Chameau ou Pièce de Chameau. Mais après quelques spectacles, le groupe a atteint la renommée et a pu utiliser son vrai nom : Pisse de Chameau. Après s'être séparé en septembre 2004, les musiciens offrent un spectacle au Festival du Voyageur, à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain, le 17 février.



photo : Guillaume Dandurand

Daniel Boulet, Stéphane Oystryk et Réal Durand reviennent ensemble sur scène.

Mais pourquoi ce retour? « Pour le *fun*, simplement, répond le chanteur et guitariste Réal Durand. Mais depuis, j'ai reçu deux offres pour faire d'autres spectacles! » Le retour sur scène de Pisse de Chameau n'est cependant pas à prévoir. Les quatre musiciens ont tourné la page. Ils sont heureux de faire un spectacle au Festival, mais ne pensent pas réunir le groupe pour d'autres occasions.

Les gars ont en effet d'autres projets. Réal Durand compose et joue pour un groupe plus rock, Renault 5, qui partagera la scène du CCFM le 17 février. Le guitariste Stéphane Oystryk fait du post-rock, avec ...N then nothing. Le bassiste Luc Lavack a déménagé en Alberta et le batteur Daniel Boulet a rangé ses baguettes.

« Profitez du Festival du Voyageur pour venir nous voir, s'exclame Stéphane Oystryk. Ce sera notre dernier spectacle. »

D'ailleurs, les gars de Pisse de Chameau sont un peu surpris par leur succès. « C'était une joke notre groupe au début, commente Daniel Boulet. Moi j'avais même pas de batterie! Pour les deux premières pratiques, je devais utiliser des chaudrons et des boîtes! »

« Et puis un jour, on s'est retrouvés avec des shows, des subventions, des contrats, poursuit Stéphane Oystryk. C'était un peu trop. Nous, ce qu'on voulait, c'était avoir du plaisir et apprendre à jouer. »

Il y aura une surprise lors du spectacle de retour! En plus des chansons fétiches *Poissons*, *Pensées impures* et *POSM*, le groupe punk/pop interprétera la pièce *Craquelins*. « Le texte est génial », lance Stéphane Oystryk. L'auteur des pièces de Pisse de Chameau, Réal Durand, est fier de sa dernière chanson.

« J'écris les pièces comme on parle au Manitoba, explique-t-il. Il faut être fier de la façon dont on parle. Et puis les francophones ici, ils sont bilingues et insèrent beaucoup d'anglais dans leur français. Nos chansons devraient donc avoir des bouts anglais dans les textes en français, pour représenter la façon dont on parle.»

Les gars ont bien hâte de remonter sur la scène ensemble. D'autant plus qu'ils attendent le retour de leur ami maintenant albertain, Luc Lavack, qu'ils n'ont pas vu depuis longtemps. « C'est si bon de le revoir, lance Réal Durand. C'est le plus immature de nous tous, mais c'est le plus l'*fun* d'entre nous! Il n'a pas beaucoup de charisme, il ne sait pas vraiment comment communiquer avec les gens, mais on s'ennuie tellement de lui! »

Les fans s'ennuient aussi de Pisse de Chameau. Meilleurs depuis leur rupture, ils promettent un gros party au CCFM!

Financement

Des commandites qui comptent



Les commanditaires sont appelés à jouer un rôle de plus en plus grand dans le développement du Festival du Voyageur.

Sylviane LANTHIER

Ils sont une soixantaine et ils fournissent environ 400 000 $ en revenus et services au Festival du Voyageur. Leur contribution à la fête hivernale est importante, primordiale même. Eux, ce sont les commanditaires. Leur appui est incontournable et leur importance, appelée à grandir.

« Les commanditaires sont importants dans le développement du Festival, explique le directeur général Daniel Lussier. C'est vers eux qu'on se tourne pour augmenter nos revenus. Il faut donc trouver de bons partenaires et construire de bons liens. »

Daniel Lussier donne en exemple la Société Radio-Canada – « notre plus grand partenaire en termes de valeur, qui joue un rôle autant dans la promotion que dans la programmation ». La SRC, dit-il, « est un partenaire solide, de longue date ». Il y en a d'autres, comme Air Canada, MTS, Manitoba Hydro, les Casinos, auxquels s'ajoute une kyrielle d'entreprises privées telles que Pembina Dodge, la firme de Gérald Clément qui prête des voitures pendant la durée du Festival.

« C'est un commanditaire qui s'est ajouté il y a quelques années, indique Daniel Lussier. Cette année, on a aussi décroché l'hôtel Fairmont. Mais ça a demandé un an de pourparlers. » Pas facile donc de convaincre de nouveaux partenaires; c'est un travail de longue haleine qui repose sur l'établissement de liens que le Festival veut durables.

Beaucoup des commanditaires offrent des produits et des services. Cela représente des dépenses en moins pour le Festival, mais l'organisation a aussi besoin d'argent comptant. « En ce moment, on a 210 000 $ qui proviennent des commanditaires », explique Daniel Lussier. Sur un budget annuel de 2,9 millions $, l'organisme reçoit quelque 900 000 $ des trois niveaux de gouvernement. Le reste correspond à des revenus autogérés : ventes de produits dérivés, revenus du fort Gibraltar et de la Maison du Bourgeois.

« Quand on regarde l'avenir, mentionne Daniel Lussier, on sait que la part des gouvernements a plus de chance de rester stable que d'augmenter. Si on veut que nos revenus progressent, il faut être créatifs, dynamiques et intéresser des commanditaires. On essaie d'imaginer des projets de développement auxquels on pourra associer des partenaires privés. »



Archives La Liberté

Daniel Lussier, directeur général du Festival du Voyageur.

Peut-on imaginer revivre l'âge d'or du Festival? « Il faudrait pour ce faire générer 500 000 $ de plus », estime Daniel Lussier. Au cours des années 1980, les profits des bingos qui se déroulaient dans l'édifice du Rendez-vous suffisaient pour éponger les pertes de la fête elle-même. « Quand on a perdu les bingos, on a continué à rouler avec le même genre de programmation, mais en dépensant 460 000 $ de moins », rappelle le directeur général. Une situation qui a entraîné des déficits et de l'épuisement. Mais qui a aussi généré une créativité et des idées novatrices, pour donner au Festival du Voyageur un attrait renouvelé.

Programmation

Des jumelages réussis



La dernière fin de semaine du Festival du Voyageur s'annonce très diversifiée. Une multitude d'artistes de tous horizons promettent des spectacles remplis d'énergie communicatrice.

Jennyfer COLLIN et Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

La dernière fin de semaine du Festival du Voyageur s'annonce énergisante. Dans les relais, plusieurs chanteurs et groupes musicaux feront taper du pied tous les festivaliers réunis. **Coulée**, **Kraink**, Justin Lacroix, Daniel Roy, **Madrigaïa**, les Voyous, **Guy Abraham**, les Vieux Loups, Johnny Cajun et 2 gars s'essayent se préparent à faire danser la compagnie.

À l'Hôtel La Broquerie, seul relais en région, un karaoké avec Silver Starr Karaoke est prévu le 16 février à 21 h et **Johnny Cajun** sera au rendez-vous le 17 février à 21 h.

À la Taverne de la Brigade de la Maison Chaboillez, de vrais voyageurs de la Brigade de la rivière Rouge raconteront leurs aventures tout au long de la fin de semaine.

Le 17 février, **Pisse de Chameau** fera un grand retour sur scène au relais Radio-Canada, à 21 h 15 et 23 h 30. Le 18 février, dernière journée du Festival, une démonstration militaire aura lieu au Fort Gibraltar à 13 h.

Pour un soir seulement

La série *Pour un soir seulement* se poursuit les 17 et 18 février. Les artistes invités sont : Monica Freire, **DobaCaracol**, **Luc De Larochellière**, Sylvie Paquette, Jorane, Karkwa, **Patrick Watson**, **Ariane Moffatt**, Lorraine Desmarais, Yann Perreau, Hawksley Workman et Plaster.

Yann Perreau, qui partagera la scène avec le groupe acid-jazz Plaster, est très heureux de ce jumelage. « C'est un groupe que je connais bien parce que Alex McMahon, mon claviériste, en fait partie, explique-t-il. On n'a pas le même genre de musique, alors ça risque de déménager!

« Plaster a un *drum* et une basse. Ça sonne beaucoup plus rock que ce que je fais en ce moment, poursuit-il. On va essayer de garder l'esprit électro. Enfin, c'est un peu comme marcher sur un fil. »



Photo : Gracieuseté Sylvain Dumais

Le groupe funk rock Karkwa.

Le groupe funk rock **Karkwa**, terme qui signifie « étui à flèches », sera quant à lui jumelé avec le chanteur Patrick Watson et son groupe. En tout, dix musiciens se démèneront sur scène.

« On est chanceux, admet le chanteur et guitariste du groupe, Louis-Jean Cormier. On voulait jouer avec Patrick Watson, qui est un ami à nous, et ça s'est exaucé! On monte un gros *set up* à dix musiciens, ce qui donne une espèce de gros bordel super contrôlé. On voulait présenter quelque chose comme si c'était un gros groupe. On voulait essayer un truc plus homogène. Ensemble, l'énergie de nos chansons grossit beaucoup en intensité!

« Même si nos styles sont différents, on peut se rejoindre à certains niveaux, poursuit-il. On a des influences britanniques et *beatlesques* semblables. Par contre, nous faisons du rock, tandis que Patrick Watson a une musique plus atmosphérique. »

Décidément, chacun est heureux de son jumelage. « Je suis super contente, assure **Jorane**. J'ai sauté sur l'occasion de jouer avec Hawksley Workman! J'ai toujours aimé ses albums et ce qu'il fait. C'est un super bon compositeur qui a sa personnalité à lui. C'est un artiste qui s'implique dans sa musique. Un original accessible. »

La chanteuse et violoncelliste promet aussi de faire entendre deux nouvelles compositions à son public manitobain. « Pouvoir les essayer avec d'autres musiciens en plus, c'est intéressant! », dit-elle.



photo : Daniel Bahuaud

Léo : une mascotte en forme de tuque que les enfants adorent...



photo : Daniel Bahuaud

... et un festivalier qui s'est fabriqué une tuque en neige! Pas mal original!



photo : Daniel Bahuaud

Une vingtaine de mascottes ont participé à un premier Défi des mascottes dimanche. Pour le plus grand plaisir des enfants!



Ces deux jeunes Québécois qui travaillaient à leur sculture sur neige en sont à leur deuxième édition du Festival du Voyageur.



photo : Guillaume Dandurand

Le Grand Rendez-vous sur le boulevard : un succès malgré le froid!



photo : Daniel Bahuaud

À l'Auberge du violon, la musique et la bonne bouffe sont au rendez-vous.



photo : Sylviane Lanthier

Daniel Lussier: un directeur général content!



photo : Sylviane Lanthier

Les voyageurs officiels étaient partout dans le parc dimanche dernier!



photo : Sylviane Lanthier

L'allée joie de vivre : toutes sortes de bonnes choses!



photo : Sylviane Lanthier

Des chevaux dans le froid du parc du Voyageur, attendent leur tour d'amener petits et grands en randonnée.

PROGRAMME

SAMEDI 10 FÉVRIER - ***Portes ouvrent à 16h30***
17h à 19h30 artistes - ***Les Artisans***
souper traditionnel / spécial du jour - rôti de boeuf.
20h à 24h danse / musique par ***La Compagnie.***
(Carrière, Parisien, Gaudry, Laurencelle)

DIMANCHE 11 FÉVRIER - ***Portes ouvrent à 16h30***
17h à 19h30 artistes - ***Les Artisans***
souper traditionnel / spécial du jour - dinde (farce-légumes - etc.).
20h à 23h danse / musique par ***La Compagnie.***

MERCREDI 14 FÉVRIER - ***Portes ouvrent à 16h30***
17h à 19h30 artistes - ***M. Pattyn & Voyageurs***
souper traditionnel / spécial du jour - ragoût de boeuf.
20h à 23h danse / musique par ***La Compagnie.***

JEUDI 15 FÉVRIER - ***Portes ouvrent à 16h30***
17h à 19h30 artistes - ***M. Pattyn & Voyageurs***
souper traditionnel / spécial du jour - rôti de porc.
20h à 23h danse / musique par ***La Compagnie.***

VENDREDI 16 FÉVRIER - ***Portes ouvrent à 16h30***
17h à 19h30 artistes - ***Les Mocassins***
souper traditionnel / spécial du jour - dinde (farce-legumes - etc.).
20h à 24h danse / musique par ***La Compagnie.***

SAMEDI 17 FÉVRIER - ***Portes ouvrent à 16h30***
17h à 19h30 artistes - ***Les Mocassins***
souper traditionnel / spécial du jour - dinde (farce-legumes-etc.).
20h à 24h danse / musique par ***La Compagnie.***

PROGRAM

SATURDAY, FEBRUARY 10TH - ***Doors open at 4:30 p.m.***
5:00 p.m. - 7:30 p.m. - Music by ***Les Artisans***
Traditional Supper - Today's Special - Roast Beef.
8:00 p.m. - 12:00 a.m. Dance / music by ***La Compagnie.***
(Carrière, Parisien, Gaudry, Laurencelle)

SUNDAY, FEBRUARY 11TH - ***Doors open at 4:30 p.m.***
5:00 p.m. - 7:30 p.m. - Music by ***Les Artisans***
Traditional Supper - Today's Special - Turkey with all the trimmings.
8:00 p.m. - 11:00 p.m. Dance / Music by ***La Compagnie.***

WEDNESDAY, FEBRUARY 14TH - ***Doors open at 4:30 p.m.***
5:00 p.m. - 7:30 p.m. - Music by ***M. Pattyn & Voyageurs***
Traditional Supper - Today's Special - Beef Stew.
8:00 p.m. - 11:00 p.m. Dance / music by ***La Compagnie.***

THURSDAY, FEBRUARY 15TH - ***Doors open at 4:30 p.m.***
5:00 p.m. - 7:30 p.m. - Music by ***M. Pattyn & Voyageurs***
Traditional Supper - Today's Special - Pork Roast.
8:00 p.m. - 11:00 p.m. Dance / music by ***La Compagnie.***

FRIDAY, FEBRUARY 16TH - ***Doors open at 4:30 p.m.***
5:00 p.m. - 7:30 p.m. - Music by ***Les Mocassins.***
Traditional Supper - Today's Special - Turkey with all the trimmings.
8:00 p.m. - 12:00 a.m. Dance / music by ***La Compagnie.***

SATURDAY, FEBRUARY 17TH - ***Doors open at 4:30 p.m.***
5:00 p.m. - 7:30 p.m. - Music by ***Les Mocassins***
Traditional Supper - Today's Special - Turkey with all the trimmings.
8:00 p.m. - 12:00 a.m. Dance / music by ***La Compagnie.***



Festival du Voyageur

Festival du Voyageur

La chaleur de DobaCaracol



Le duo DobaCaracol s'arrêtera au Festival du Voyageur pour réchauffer les participants du *Petit Canada* et de la série *Pour un soir seulement*.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Pour la première fois dans l'Ouest, le duo **DobaCaracol** s'offrira deux spectacles, dont celui du *Petit Canada*, présenté sous la tente du parc du Voyageur devant un jeune public, le 15 février. Une soirée que l'on promet festive!

« On est habituées à ce que ce soit la fête durant nos spectacles, alors ça devrait bien aller en étant dans un festival », explique une des membres du groupe, Doriane Fabreg. Carole Facal et elle tissent un genre depuis 1998, soit l'année de leur rencontre. Elles allient leurs talents et leurs inspirations pour construire deux premiers albums, *Le Calmes-Son* et *Le Maxi*, avant d'apparaître au grand jour devant le public. Le troisième fruit de leur collaboration, le disque *Soley*, paru en 2004, sera chaudement accueilli grâce au premier extrait *Étrange*.

« On fait surtout des chansons métissées, avec des paroles en français pour la plupart, ajoute Doriane Fabreg. On a voyagé beaucoup, donc on est influencées par ce qu'on a vu en Afrique ou en Amérique du Sud. Notre batteur Momo (Mohammed Coulibaly), qui vient de la Côte d'Ivoire, nous a inspirés pour l'ajout des rythmes africains, et de la philosophie africaine dans nos textes. »



Photo : Gracieuseté Indica-Records

Les deux artistes du groupe DobaCaracol, Doriane Fabreg et Carole Facal.

Engagées à leur façon

Qu'elles chantent l'amour ou la souffrance, les deux artistes souhaitent faire comprendre comment elles aimeraient voir le monde.

« On est engagées à notre façon, spécifie Doriane Fabreg. On a participé à plusieurs manifestations quand on était plus jeunes. On aime crier à l'injustice, on s'ouvre la gueule pour des causes qui nous tiennent à coeur. On se rend compte qu'à travers la musique, on arrive à faire passer nos messages, donc on en profite. »

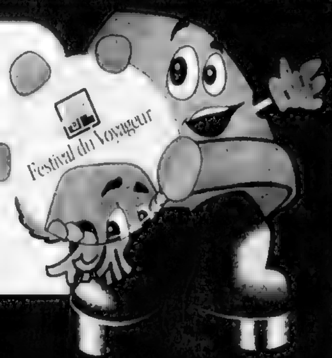
Le duo a participé au projet *Make some noise*, une initiative de Yoko Ono visant à faire revivre les compositions de John Lennon à travers une nouvelle génération, le tout pour Amnistie internationale. Doriane Fabreg et Carole Facal ont remodelé la chanson *Hold On*.

« Les gens ont eu de la difficulté à reconnaître la chanson au départ parce qu'elle est assez obscure, mais on en a fait une version relativement *groovie* avec des percussions, raconte-t-elle. C'est vraiment génial de participer à un événement comme ça. »

Elles seront de passage à Winnipeg les 15 et 17 février dans le cadre *du Petit Canada* et de *Pour un soir seulement*.

Derrière la scène

Pas de bénévoles, pas de Festival



Vendre des billets, desservir les tables ou encore surveiller les festivaliers. Ils sont des centaines de bénévoles à travailler derrière la scène. Cette année, le Festival du Voyageur veut reconnaître leur travail.

Nathalie FORGUES

Chaque année, ils sont des centaines à donner de leur temps au Festival du Voyageur. Sans ces nombreux bénévoles, l'événement n'existerait pas. Que ce soit pour le plaisir, la culture ou apprendre le français, les raisons ne manquent pas pour participer à cette grande fête hivernale.

Kevin Cleveland est bénévole au Festival du Voyageur depuis six ans. Canadien français d'origine, il a été élevé dans un milieu anglophone. « Pour moi, c'est une façon de retrouver mes racines, fait-il observer. Lorsque je suis revenu m'installer à Winnipeg, j'ai essayé de renouer avec mon patrimoine. Le Festival du Voyageur a été le premier contact avec les francophones. C'est une façon d'apprendre sur la musique et la culture franco-manitobaines. C'était tellement important pour moi puisqu'il n'y avait aucun membre de ma famille ou de mes amis qui pouvaient m'aider à apprendre le français. »

Enrichi par son expérience annuelle, Kevin Cleveland veut continuer à s'intégrer dans la communauté en s'impliquant davantage dans ce grand rassemblement.

« J'ai commencé en ramassant des coupes à vin, se souvient-il. Mais un jour, si je suis capable, je voudrais m'impliquer davantage dans le Festival. Peut-être même comme interprète dans le fort. Ça me permettrait d'en apprendre davantage sur l'histoire des voyageurs. »

D'autres en sont à leur première expérience. Joëlle Touchette n'a que 16 ans, mais elle a décidé de vivre cette édition au cœur des coulisses. « Je vais au Festival du Voyageur chaque année, mentionne l'adolescente de Saint-Vital. Cette fois, je voulais faire quelque chose de différent. Je sais que mon école offrait un programme de bénévolat, mais ce n'était qu'une journée. »



photo : Nathalie Forgues

Il n'y a pas d'âge pour faire partie de la grande famille du Festival du Voyageur. Joëlle Touchette, 16 ans, vit présentement sa première aventure.

Heureusement que le froid n'a pas dérouté cette jeune recrue, dont l'expérience débutait lors de la soirée d'ouverture sur le boulevard Provencher.

La Liberté a aussi rencontré une véritable adepte du Festival! À l'œuvre dans les bureaux du Festival, Agnès Rémillard en est à sa 36e édition. « C'est juste une semaine par année, note-t-elle. Chaque année, on rencontre des gens qu'on n'a pas vus depuis un an. Lorsqu'on se revoit en soirée, ça devient un gros party. »

Les liens d'amitié, les bons moments passés entre amis et la bonne musique en soirée comblent cette dame. Chaque année est une nouvelle aventure qui lui laisse de nombreux souvenirs. Mais un événement en particulier lui restera à jamais gravé dans la mémoire.

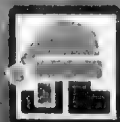
« En 2001, c'était l'année des bénévoles, se souvient Agnès Rémillard. On était au banquet lorsqu'on nous a dit (aux bénévoles) de nous asseoir et de ne pas bouger. Durant la soirée, on a rendu hommage à deux bénévoles. Les gens sur la scène décrivaient les accomplissements des bénévoles. Je me disais que j'avais fait plusieurs de ces choses. Lorsque la lumière s'est arrêtée sur moi, je ne pouvais pas le croire. »

Encore aujourd'hui, Agnès Rémillard trouve toujours autant de satisfaction à faire du bénévolat au Festival. « Je ne sais pas pourquoi je reviens chaque année, mais lorsque les responsables du Festival me téléphonent, je leur dis toujours que je suis prête », admet-elle.

Cette année, le Festival du Voyageur a décidé de tenir compte du travail de l'ensemble des bénévoles. « Une des choses qu'on vise cette année, c'est de développer une base de données pour prendre des notes sur nos bénévoles, d'où ils viennent et combien d'heures ils travaillent, mentionne la coordonnatrice des bénévoles, Anne-Marie Thibert. J'ai préparé un plan à long terme pour le dossier des bénévoles l'an dernier. Cette année, on implante plusieurs de ces recommandations. On vise à améliorer le recrutement, la reconnaissance et la gestion. »

Les données seront compilées et les bénévoles classés dans cinq catégories. Cette base de données permettra de reconnaître la contribution de chacun. « On veut les reconnaître, souligne Anne-Marie Thibert. Sans eux, il n'y aurait pas de Festival. Ils sont le corps et l'âme du Festival. »





Festival du Voyageur

9 - 18 février 2007

PROCUREZ-VOUS VOTRE MACARON VOYAGEUR, VOUS DONNANT ACCÈS À TOUS LES SITES DU FESTIVAL POUR LA DURÉE DE L'ÉVÉNEMENT, AUX ENDROITS SUIVANTS :

www.festivalvoyageur.mb.ca



Festival du Voyageur
233, boul. Provencher





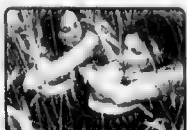
POUR UN SOIR SEULEMENT

Pour un soir seulement... **une toute nouvelle série télévisée animée par Catherine Pogonat.**

Le vendredi 16 février – 25 $
Galaxie 500 — Antoine Gratton
Vincent Vallières — Pierre Flynn
Éloi Pinchaud — Urbain Desbois

Le samedi 17 février – 25 $
Monica Freire — Sylvie Paquette
Dobacaracol — Jorane
Luc de la Rochellière

Le dimanche 18 février – 25 $
Karkwa — Lorraine Desmarais
Patrick Watson — Yann Perreau
Ariane Moffatt — Plaster



Les billets pour la série télévisée *Pour un soir seulement*... sont disponibles au bureau du Festival du Voyageur (233, boul. Provencher) ou en composant le 237-7692.

Faites vite ! Les places sont limitées.






LE PARC DU VOYAGEUR

(angle des rues Messager et St-Joseph)

Le Parc du Voyageur vous offre un environnement unique et des activités pour toute la famille !

Heures d'ouverture :
Le 9 février – 20h30 à 1h
Le 10 février – 10h à 23h
Le 11 février – 10h à 19h
Le 15 février – 19h à 23h
Le 16 février – 17h à 23h
Le 17 février – 10h à 23h
Le 18 février – 10h à 19h
Entrée : Macaron Voyageur ou 12 $ par jour




SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE SCULPTURES SUR NEIGE

Lors de la première fin de semaine du Festival, vous pourrez voir 7 équipes sculpter leurs œuvres inspirée du thème « La célébration ».

aircanada.com

STRUCTURES NEIGE ET ACTIVITÉS PLEIN-AIR

Venez vous amuser sur des structures de neige impressionnantes ! Des heures de plaisir vous attendent au Parc du Voyageur.

Le labyrinthe de neige
Présenté par :



De plus, amusez-vous sur les glissades, la patinoire, la nouvelle structure circulaire (pour jouer au hockey et au ballon castor !), la descente en tubes, etc.

DÉMONSTRATION MILITAIRE

Date :	Le dimanche 18 février
Lieu :	sur la rive devant le Fort Gibraltar
Temps :	13h

Soyez témoins d'une démonstration authentique de tactiques militaires de l'époque, et ce, au sein du Parc du Voyageur. La Compagnie de La Vérendrye affrontera les forces de Lord Selkirk, à l'aide de mousquets et de poudre noire. Ne manquez surtout pas votre chance de parler aux soldats, avant et après la bataille, à l'intérieur du Fort Gibraltar.

LE BAR DE NEIGE

Présenté par :



Après une visite du parc, du Fort ou des tentes, quoi de mieux qu'un bon verre ! Venez vous détendre dans le bar de neige où vous y trouverez une ambiance sans pareil !

TAVERNE DE LA BRIGADE

(Maison Chaboillez)

Venez et soyez témoins de la joie de vivre de vrais voyageurs de la Brigade de la Rivière Rouge. La cuisine est ouverte, alors venez fêter !

RELAIS RADIO-CANADA

RENDEZ-VOUS MIDI CKSB 1050

(Relais Radio-Canada, 340, boul. Provencher)

En spectacle mercredi, jeudi et vendredi respectivement : La Grand' Débâcle, La Bardasse et Johnny Cajun.

Entrée :	Gratuit
Heure :	11h30 à 13h30 (lundi à jeudi) et 11h à 13h (vendredi)



RADIO-CANADA Manitoba

SALLE JEAN-PAUL-AUBRY

(Relais Radio-Canada, 340, boul. Provencher)

Jeudi 15 février :	La Soirée Cajun mettant en vedette Johnny Cajun et L'Angélus.
Vendredi 16 février :	Les Voyous, Coulée et La Bardasse.
Samedi 17 février :	Renault 5 et Pisse de Chameau.
Entrée :	Macaron Voyageur ou 8 $.
Heure :	Portes ouvrent à 19h30.

SALLE ANTOINE-GABORIEAU

Programmation présentée par :



En vedette :	La Grand' Débâcle
Date :	14 et 15 février (mercredi et jeudi)
Lieu :	Relais Radio-Canada (340, boul. Provencher)
Temps :	19h30 à 24h
Billets :	Macaron Voyageur ou 5 $ par soir

VISITEZ LES RELAIS

RELAIS DES PIONNIERS

(289, av. Dussault)

Déjeuner aux crêpes des pionniers avec programmation variée.

Entrée :	Gratuit pour le déjeuner
Date :	14, 15 et 16 février
Heure :	7h à 9h
En soirée...	
Entrée :	Macaron Voyageur ou 8 $
Date :	Du 15 au 17 février
Heure :	Portes ouvrent à 17h pour le souper

AUBERGE DU VIOLON

(180, av. De la Cathédrale)

Entrée :	Macaron Voyageur ou 8 $
Les 14 et 15 février :	Marcel Pattyn et La Compagnie
Les 16 et 17 février :	Les Mocassins et La Compagnie

LE RELAIS FAIRMONT

(2, pl. Lombard)

Entrée :	Macaron Voyageur
Date :	14 au 18 février

Venez goûter à un menu spécial à la saveur du Festival dans une atmosphère vibrante unique à Winnipeg.

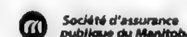
HÔTEL LA BROQUERIE

(4, rue des Pignons – La Broquerie)

Entrée :	Macaron Voyageur
Le 14 février :	Justin Lacroix et soirée ailes de poulet @ 0.35 $.
Le 15 février :	Texas Hold'em Poker Warz avec Souper Québecois
Le 16 février :	Soirée Karaoké
Le 17 février :	Johnny Cajun

SERVICE TUQUE ROUGE

Présenté par :





Le Service Tuque Rouge est offert à tous les visiteurs du Festival du Voyageur qui ont choisi de consommer de l'alcool et désirent se rendre chez-eux avec leur voiture, en toute sécurité. Le service est gratuit mais des dons monétaires seraient grandement appréciés. Le service sera disponible à partir de 20h le vendredi 9 février et sera en fonction chaque soir du Festival jusqu'à 2h du matin inclusivement.

Consultez le guide officiel disponible à tous les magasins Safeway, ainsi que les Caisses de Winnipeg, et les magasins de la Régie des alcools.

INFO 233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION
(204) 233-2556
233allo@sfm-mb.ca
www.sfm-mb.ca/233allo

Visitez notre site web : www.festivalvoyageur.mb.ca

Partenaires officiels









Partenaires gouvernementaux







Commanditaires officiels




































Les étudiants bravent le froid



photo : Patricia Sauzède-Bilodeau

Des centaines d'étudiants universitaires et du collégial ont manifesté mercredi afin de demander aux gouvernements provincial et fédéral d'investir davantage dans le système d'éducation supérieure. Partant de l'Université de Winnipeg, les manifestants ont brandi leurs pancartes jusque devant le Palais législatif afin de se faire entendre auprès des élus provinciaux.

Parmi les demandes des étudiants, on retrouve un gel prolongé des frais de scolarité, une hausse de 10 % du financement des infrastructures et le retour d'un transfert du fédéral de 2,2 millions $ pour faciliter l'accès à l'éducation supérieure. Selon un sondage réalisé par les représentants manitobains de la Fédération canadienne des étudiant(e)s auprès de 2 000 étudiants, les universités et les collèges de la province ont besoin de financement additionnel pour moderniser les infrastructures.

SOMERSET

Cent ans plus tard...

Les paroissiens de Notre-Dame-de-la-Nativité de Somerset ont commencé à célébrer le centenaire de leur paroisse. Avec de la musique, de l'humour et quelques anecdotes, ils ont retracé 100 ans d'histoire lors du banquet inaugural.



photo : Nathalie Forgues

Quelque 130 personnes ont participé au lancement des festivités du centenaire de la paroisse Notre-Dame-de-la-Nativité de Somerset, le 10 février.

Nathalie FORGUES

La paroisse Notre-Dame-de-la-Nativité aura officiellement 100 ans le 7 juin 2007. Mais les paroissiens ont déjà débuté les festivités. Le 10 février, tout était permis pour souligner les 100 ans de la paroisse. Chants, humour et anecdotes étaient de la partie.

« La soirée a été au-delà de mes attentes, constate l'abbé Gabriel Lévesque. Bien des gens ont répondu à l'appel même si on devait faire concurrence au Festival du Voyageur. C'est difficile de déterminer une date qui va plaire à tout le monde. »

Les célébrations ont débuté par une messe, suivie d'un banquet à la salle communautaire. Après le souper, ils étaient nombreux à retracer quelques faits historiques de la paroisse. Le Dr George Mabon a souligné les grandes lignes historiques de Notre-Dame-de-la-Nativité. Certains se souviennent peut-être que les premiers soupers paroissiaux ont débuté en 1934. Le prix d'entrée était autrefois de 35 ¢ pour les adultes et de 25 ¢ pour les enfants. La tradition se poursuit depuis 73 ans même si le prix a quelque peu augmenté.

Pour leur part, Laurette Labossière et Lucie Grenier ont ajouté quelques petites anecdotes. « Les gens de la ville qui disent qu'il n'y a rien à faire dans les villages, détrompez-vous », lance en riant Lucie Grenier.

Elles ont retracé l'aîné des paroissiens à être né à Somerset. L'honneur va à Delphis Girouard, qui est demeuré dans son patelin. Plusieurs de ces faits historiques se retrouveront dans le feuillet paroissial tout au long de l'année.

Les invités ont aussi eu droit à une interprétation de la famille Rheault et à un vibrant hommage aux sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, présentes à Somerset entre 1952 et 1992. Dans un pot-pourri musical, les sœurs ont dévoilé leur petit côté givré.

L'abbé Gabriel Lévesque a aussi mis sa gêne de côté pour présenter un monologue humoristique. « Lors d'une rencontre du comité, personne ne proposait d'idée, mentionne l'abbé Gabriel Lévesque. J'ai alors mentionné en riant que je jouerais la comédie. La secrétaire s'est empressée de l'écrire dans le procès verbal. Je ne pouvais plus me retirer. »

Cette première expérience sur la scène lui a même valu une ovation. « J'ai accepté de relever le défi, poursuit-il. C'était une belle expérience. C'est bien que les paroissiens puissent connaître les forces et les limites de leur prêtre. »

Une année de souvenirs

Les activités du centenaire se poursuivent durant l'année. Une retraite paroissiale aura lieu les 15 et 16 juin. Elle sera animée par le père Albert Thévenot, natif de Somerset.

Une messe commémorative présidée par Mgr Emilius Goulet et un pique-nique familial sont prévus le 17 juin. Lors de la célébration, il y aura le dévoilement de la nouvelle bannière de la Sainte-Vierge pour l'entrée de l'église et du nouveau panneau annonçant la paroisse à l'entrée sud du village. On devrait aussi procéder à la remise du directoire photographique.

PLACE DES MEURONS

Ouvrir un coffre aux trésors

Nathalie FORGUES

Objets de collection, photos de famille, livres, jouets et meubles antiques. Les résidents de la Place Des Meurons ont sorti et dépoussiéré leurs souvenirs d'enfance lors d'une exposition d'antiquités et d'objets d'art, le 26 janvier. Le tout était organisé par le comité social.

« C'est une fierté pour les gens de partager leur histoire et d'en apprendre davantage sur celle des autres, affirme la présidente du comité social, Laura Penner. Ça nous réchauffe le cœur de partager nos souvenirs de jeunesse. »

L'exposition retraçait 100 ans d'histoire. Quelque chose que les gens ne veulent pas voir disparaître de sitôt. « Ce sont nos trésors, explique Laura Penner. C'est une fierté et une tradition de pouvoir transmettre ces objets d'une génération à l'autre. Je vois ça comme un cadeau qu'on fait à nos enfants. »

Pour mieux comprendre l'importance de préserver ces objets de valeur, l'archiviste à la Société historique de Saint-Boniface, Jacinthe Duval, a discuté du rôle de l'organisme. « On veut que les gens prennent conscience qu'ils ont des objets de valeur chez eux, même s'ils ne le savent pas, mentionne-t-elle. On veut leur transmettre l'urgence de préserver ces témoignages de notre histoire avant qu'elles ne disparaissent. »

Pour Jacinthe Duval, l'événement était plus qu'une exposition. Discuter avec les gens lui a permis de comprendre la réalité d'autrefois. « C'est drôle d'entendre les gens parler des coupons de guerre, fait-elle observer. Je sais ce que c'est, mais quand des gens m'expliquent comment ils les utilisaient, ça prend plus d'importance. »



photo : Nathalie Forgues



photo : Nathalie Forgues

René Manaigre et Yvette Prive se remémorent de beux souvenirs en regardant un album souvenir.



photo : Nathalie Forgues

Jacinthe Duval a fait de belles trouvailles. Elle veut faire comprendre aux gens l'urgence de préserver ses objets avant de les perdre.



photo : Nathalie Forgues

Objets de collection, photos de famille, livres, jouets et meubles antyiques sont quelques-uns des objets que les résidants de la Place Des Meurons ont sorti de leur placard pour les partager avec leurs confrères.



DIRECTEUR(TRICE)-ADJOINT(E) • 50 %

Collège Lorette Collegiate

La commission scolaire de la division Rivière Seine est à la recherche d'un(e) directeur(trice) adjoint(e) à 50 % pour l'année 2007-2008.

Le candidat possédera :

- un diplôme d'enseignement (licencié en éducation)
- une accréditation envers le certificat d'administrateur – niveau 1 ou 2
- une expérience administrative ou une expérience exemplaire comme enseignant(e) dans le domaine des besoins spéciaux
- une connaissance approfondie du programme d'études anglais et français langue seconde
- une expérience et une participation dans les programmes de leadership et des comités
- de l'entregent, une habileté de travailler en équipe et de bien communiquer avec le personnel, les parents et la communauté
- la capacité de communiquer dans les deux langues enseignées à l'école, l'anglais et le français.

Tous candidats intéressés doivent soumettre un curriculum vitae avec trois (3) répondants **avant 16 h, le vendredi 23 février 2007** à :

Chris Huppe, Human Resources Consultant
Seine River School Division
475-A, rue Senez
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Télécopieur : (204) 878-4717
Couriel : chuppe@srsd.mb.ca

Nous remercions tous les candidats qui posent leur candidature. Nous communiquerons seulement avec les candidats choisis pour une entrevue.



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé à caractère bilingue dont le mandat est la planification, la coordination et la livraison de l'ensemble des services de santé à environ 58 600 résidants de cette région rurale multiculturelle manitobaine. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à www.sehealth.mb.ca.

Aide aux soins personnels à domicile

Bilingue
Jours/soirs/fin de semaine
Ste. Anne/St. Pierre/La Broquerie/Lorette/Ste. Genevieve

Le ou la titulaire assume la responsabilité de dispenser des soins directement à un patient ou un groupe de patients qui lui sont assignés dans la région du Sud-Est.

Qualités :

- Un certificat d'aide aux soins personnels ou en soins de santé est recommandé et/ou expérience connexe
- Une expérience récente dans le domaine de la communauté
- Aptitude à travailler de façon autonome et au sein d'une équipe multidisciplinaire
- Capacité de maintenir la confidentialité selon la loi sur la protection de la vie privée
- Possède une bonne habilité organisationnelle
- Santé mentale et physique nécessaire pour répondre aux exigences du poste
- Bilingue, français et anglais

Conditions d'emploi :

- Vérification de casier judiciaire et du registre de l'enfance máltraitée requis
- Permis de conduire de classe 5 valide et en vigueur et accès à un véhicule

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) à :
South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc., Service des ressources humaines,
C.P. 470, La Broquerie MB R0A 0W0 Télécopieur : (204) 424-5888
Courriel : hr@sehealth.mb.ca

Le Sud vous intéresse...



➢ votre destination carrières

Gérant(e) de projet « vert »

Le Centre d'interprétation de la salamandre Inc. (CISI), un organisme sans but lucratif situé dans le pittoresque village de Saint-Léon au Manitoba, offre une occasion unique et stimulante à un(e) particulier(ière) (ou à un cabinet) faisant preuve de dynamisme et de créativité et possédant un vif intérêt dans le domaine de l'environnement. Cette personne aura l'occasion de développer des programmes éducatifs et de promouvoir l'éco-tourisme dans le tout nouveau Centre d'interprétation Saint-Léon. Situé dans la vallée Pembina, Saint-Léon héberge une ferme d'énergie éolienne de classe mondiale ainsi qu'un écosystème de marécages où vivent les salamandres tigres, au-delà de 90 espèces d'oiseaux et une faune unique. En 2006, le centre a accueilli au-delà de 1 500 visiteurs.

Ce que vous ferez :

Possédant des qualités de leadership et de l'expérience dans la gérance de projets, vous travaillerez en étroite collaboration avec le conseil d'administration du CISI afin de développer et de mettre en œuvre une programmation de nature éducative et des expositions visuelles interprétatives pour le centre qui souligneront les caractéristiques uniques qui font de Saint-Léon une destination « verte » aux niveaux touristique et éducatif. En vous basant sur les plans existants, élaborés par le comité, que vous allez développer davantage, vous vous informerez au sujet des prix et vous ferez les achats d'équipements pour les expositions visuelles interprétatives; vous assurerez la mise en œuvre des activités interactives de nature éducative; vous développerez et ferez la promotion du curriculum éducatif du centre; vous développerez et vous encouragerez les partenariats existants ainsi que les nouveaux partenariats; vous gérerez les guides et les bénévoles du centre, le développement d'un plan de marketing, les budgets de projets approuvés par votre conseil d'administration; et vous préparerez des rapports tel qu'exigé.

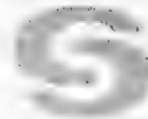
Vous êtes ou vous possédez :

- Une personne qui fonctionne aisément en comité et qui peut prendre des directives d'un conseil d'administration.
- Bilingue en français et en anglais.
- De fortes compétences en communication et dans le domaine interpersonnel.
- Une formation postsecondaire dans une discipline pertinente.
- De l'expérience dans la gérance de projets.
- Un esprit créatif, une habileté à résoudre les problèmes, de fortes capacités dans les domaines du leadership et de la négociation.
- Le fait d'être familier avec la région de La Montagne et la communauté francophone du Manitoba serait considéré un atout.

Ce poste est d'une durée d'un an avec la possibilité de renouveler pour un autre deux ans. Le salaire est à négocier.

Veuillez poster votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Le Président, Centre d'interprétation de la salamandre inc.
C.P. 5106, Saint-Léon (Manitoba) R0G 2E0
Ou envoyez-le par **voie électronique** à cistleon@gmail.com **avant le 23 février 2007**.



Conseil communauté en santé du Manitoba

Appel de candidatures pour le poste de

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE)

Ce poste est à temps plein pour une période de temps déterminée, soit du 12 mars 2007 au 4 janvier 2008, avec possibilité de prolongation.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- administrer la correspondance de la direction générale et du conseil d'administration;
- préparer la documentation nécessaire pour toutes les réunions des comités du Centre de ressources et du conseil d'administration;
- effectuer les commandes de matériaux et assurer la réception au bureau;
- recevoir les inscriptions aux sessions de formation linguistique et les acheminer aux fournisseurs de service;
- gérer l'horaire du testing linguistique;
- recevoir les demandes de traduction et les acheminer aux pigistes.

COMPÉTENCES

- bonnes connaissances de l'anglais et du français, oral et écrit;
- capacité de travailler efficacement au sein d'une équipe;
- très bon sens de l'organisation;
- bonne connaissance de la technologie et capacité de l'utiliser;
- excellentes compétences en traitement de textes et dactylographie.

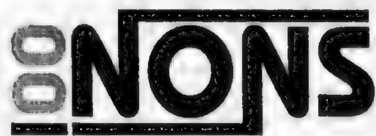
Rémunération : selon l'échelle de salaire en vigueur

Entrée en fonction : le 12 mars 2007 et se termine le 4 janvier 2008, avec possibilité de prolongation.

Les mises en candidature ainsi que les curriculum vitae pour ce poste seront acceptés jusqu'au **2 mars 2007**. Veuillez les envoyer à :

Monsieur Léo Robert
Directeur général
Conseil communauté en santé du Manitoba inc.
400, avenue Taché, pièce 400
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3C3

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidates ou les candidats sélectionnés pour une entrevue.



Mission : appuyer les artistes, les artisans et le public de la chanson française au Manitoba par la formation, la production, la diffusion et la promotion.

Le 100 Nons fait appel de candidatures pour le poste de

DIRECTION ARTISTIQUE
DU GALA MANITOBAIN DE LA CHANSON 2007

Responsabilités générales :

- assurer la direction artistique du Gala;
- conceptualiser et établir la mise en scène du spectacle;
- faire la régie des répétitions, en coordination avec le directeur musical;
- faire le pacing du spectacle;
- organiser les ateliers de formation pour les participants.

Qualifications et habiletés recherchées :

- expérience en mise en scène et en coordination d'événements spéciaux;
- habiletés en formation (p.ex. interprétation scénique et techniques vocales);
- excellent sens de l'organisation et de la communication;
- de l'entregent et une attitude collaboratrice;
- bonne connaissance du français (parlé et écrit).

Rémunération : selon l'expérience

Durée du contrat : du 1er mars au 14 avril 2007 (le contrat peut se faire à domicile)

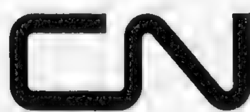
Nous acceptons les soumissions jointes de candidats qui désirent se partager le poste. Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae **avant 16 h le 23 février 2007** à :

Le 100 Nons
340, boulevard Provencher, bureau 124
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

Télécopieur : (204) 233-3324 • Courriel : info@100nons.com

Votre lettre de présentation et votre curriculum vitae doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Visitez notre site Web au www.100nons.com.



Le chemin de fer de l'Amérique du Nord



Vous cherchez une entreprise qui va de l'avant ?

Le CN est une entreprise dotée d'un riche passé et promise à un bel avenir. Nous sommes à la recherche de personnes dont la passion, l'énergie et la détermination constitueront des atouts pour notre équipe gagnante.

Si vous êtes un professionnel de la mécanique et possédez de l'expérience dans l'un des domaines suivants:

- **Électricité**
- **Mécanique de matériel lourd**
- **Mécanique de matériel remorqué (wagons)**

ou si vous êtes prêt à entreprendre un apprentissage rempli de défis, nous voulons vous rencontrer lors de notre Salon de l'emploi.

Salon de l'emploi

Apportez votre c.v. et préparez-vous pour une entrevue !

Où : Delta Winnipeg
350, avenue St. Mary
Quand : Les 17 et 18 février 2007
de 10 h à 16 h

Le CN souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage toutes les personnes qualifiées à postuler.

Consultez toutes nos possibilités de carrière au www.cn.ca/carrieres



LOUIS RIEL

La Division scolaire Louis-Riel

recherche des candidatures pour les postes suivants en immersion française.

ÉCOLE HOWDEN

494/T/06
poste d'enseignement permanent (0,75)
Services aux élèves de la maternelle à la 6e année

L'entrée en fonction commencera aussitôt que possible. Les personnes intéressées doivent posséder un brevet d'enseignement permanent du Manitoba. Un diplôme d'études supérieures en éducation à l'enfance en difficulté, en orthopédagogie ou en counselling serait un atout.

Les titulaires doivent également adhérer à la philosophie de l'immersion et utiliser des approches relatives à l'enseignement d'une langue seconde; et posséder une excellente connaissance des deux langues officielles (français et anglais).

504/P/06
poste d'auxiliaire bilingue permanent (1,0)

L'entrée en fonction commencera aussitôt que possible. Les personnes intéressées doivent posséder un diplôme secondaire et une excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits. Un diplôme d'éducation dans ce domaine serait un atout.

Les détails de ces deux affichages sont disponibles sur le site Web www.lrsd.net/employment.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae y compris le nom de trois personnes répondantes en citant soit 494/T/06 ou 504/P/06 d'ici 15 h le vendredi 16 février 2007 à :

Lisa Aitken
Directrice des ressources humaines
Division scolaire Louis-Riel
900, chemin St. Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3R3

Télécopieur : 257-8103

Nous remercions toutes les personnes qui soumettent une demande. Cependant, nous contacterons seulement les personnes considérées pour l'emploi.



RÉSEAU COMMUNAUTAIRE

Offres d'emploi

Agents(es) de développement communautaire
(deux postes à temps partiel)

Le Réseau communautaire est à la recherche de deux agents(es) de développement communautaire pour la région Est (un(e) pour Ile-des-Chênes, Lorette et Saint-Adolphe et un(e) pour Sainte-Anne, Sainte-Geneviève, La Broquerie, Marchand et Richer.

Sommaire de l'emploi

Sous la direction de la Gestionnaire, développement communautaire, le ou la titulaire est responsable :

- De promouvoir et normaliser la vie française en région ;
- D'identifier des projets communautaires et régionaux ;
- De planifier et exécuter les projets identifiés ;
- De faciliter l'intégration des organismes provinciaux dans les régions rurales ;
- D'appuyer les groupes communautaires avec l'amélioration et la francisation de leurs activités ;
- De travailler avec les résidents et résidentes à préparer des plans d'actions pour leurs projets.

Compétences

- Bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'orale qu'à l'écrit ;
- Posséder une bonne connaissance de la région Est;
- Bonne connaissance du traitement de texte Word ;
- Faire preuve d'initiative, de dynamisme, de leadership, d'entregent et d'un bon sens de travail d'équipe.

Salaire : Selon l'échelle de salaire en vigueur

Entrée en fonction : le 5 mars 2007 ou dès que possible

De génération en génération



Veuillez présenter votre demande par écrit, ***au plus tard** le lundi 26 février 2007*, en prenant soin de joindre nvotre curriculum vitae avec la mention « Personnel » à : Madame Diane Bazin, C.P. 193, Notre-Dame-de-Lourdes MB R0G 1M0
Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le(204) 248-2553 ou sans frais le 1-888-322-2553.
N.B. Il est possible que ces postes soient combinés en un poste.

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Directeur, services à la clientèle – A01, Finances Manitoba,
Bureau de l'état civil
Numéro de l'annonce : 17238
Échelle de salaire : de 39 510 $ à 46 432 $ par année
Date de clôture : le 23 février 2007

Qualités requises : La personne choisie doit posséder une vaste expérience dans le domaine des services à la clientèle et être apte à travailler dans un milieu où les activités se déroulent à un rythme rapide et où le volume de demandes est très élevé. Elle doit avoir une expérience confirmée en administration de bureau, y compris plusieurs années d'expérience récente supervisant d'autres employés. La personne choisie doit pouvoir démontrer des aptitudes de communication orales et écrites ainsi que des compétences en relations interpersonnelles et en résolution de problèmes. Elle doit également avoir un très bon sens de l'organisation et être capable de travailler avec précision et minutie. La personne choisie doit posséder de très bonnes connaissances informatiques, faire preuve d'un engagement envers l'apprentissage continu et être apte à apprendre de nouveaux systèmes informatiques. Une expérience confirmée dans l'interprétation et l'application des lois, des politiques et des procédures est un atout. La capacité de travailler dans les deux langues officielles est aussi un atout. La personne choisie doit subir une vérification de casier judiciaire avant d'être nommée à ce poste.

Fonctions : La personne choisie sera responsable de la gestion de la section des services à la clientèle du Bureau de l'état civil. Sa responsabilité principale sera de s'assurer que les services sont fournis au public conformément aux lois pertinentes ainsi qu'aux politiques et procédures en place. Cela inclura notamment toutes les communications publiques (réception et standard téléphonique) ainsi que les tâches plus complexes comme la modification de dossiers par le truchement de diverses lois. La personne choisie supervisera aussi toutes les nominations en vertu de la *Loi sur le mariage*. Elle participera à l'interprétation de l'ensemble des lois administrées par le Bureau. En tant que superviseur principal, la personne choisie veillera à ce que certains processus, tels que l'utilisation des formules dans toutes les sections du Bureau, soient révisés en temps opportun.

La lettre d'accompagnement et le curriculum vitæ doivent clairement indiquer comment que la personne qui pose sa candidature répond aux critères du poste.

La préférence sera accordée aux femmes, aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux membres des minorités visibles.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Finances Manitoba
Gestion des ressources humaines
379, Broadway, bureau 304
Winnipeg (Manitoba) R3C 0T9
Télécopieur : 204-945-4907

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.



Manitoba

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Adjointe administrative – AY3, Finances Manitoba,
Commission de la location à usage d'habitation
Numéro de l'annonce : 17220
Échelle de salaire : de 33 287 $ à 38 053 $ par année
Date de clôture : le 23 février 2007

Qualités requises : La personne choisie doit posséder une vaste expérience en soutien administratif et juridique, dont la rédaction et le formatage de documents complexes et de la correspondance. Elle doit être flexible et posséder d'excellentes compétences en matière d'organisation et en gestion du temps, et être capable de travailler sous pression et dans un milieu de travail occupé et exigeant pour pouvoir fournir un excellent rendement dans la plus entière exactitude. Elle doit faire preuve d'entregent et d'excellentes aptitudes de communication écrite et orale, être capable de mettre en œuvre et d'expliquer les politiques et les procédures au public en personne ou par téléphone, de manière professionnelle et courtoise. Elle doit posséder une expérience solide en informatique et savoir utiliser de manière experte divers logiciels, plus particulièrement MS Office Word, Outlook, et des logiciels de travail fonctionnant à partir de Windows. Des connaissances liées à la location à usage d'habitation, la tenue des dossiers financiers et du logiciel SAP sont un atout. La capacité de travailler dans les deux langues officielles est aussi un atout. La personne choisie doit subir une vérification de casier judiciaire avant d'être nommée à ce poste.

Votre lettre d'accompagnement et votre curriculum vitæ doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Fonctions : La personne choisie devra fournir du soutien administratif au commissaire en chef et au commissaire adjoint ou à tout autre agent au besoin, fournir des renseignements au public à l'aide de ses connaissances approfondies sur les politiques et les règlements du ministère, traiter les demandes d'appel reçues électroniquement, effectuer le balayage optique et le traitement des documents requis. Elle devra s'occuper avec précision et un grand souci du détail du traitement des ordonnances, des motifs de décision, de la correspondance, et de tout autre document concernant les règlements sur le loyer, fournir du soutien administratif dans les domaines du budget et de la préparation de rapports et aider à gérer et à maîtriser les horaires des membres du comité de la Commission de la location à usage d'habitation. Elle devra se charger des demandes de remboursement, des factures, des registres de présence, de la rémunération des membres du comité, des commandes de fournitures de bureau, et des dossiers d'archives du bureau.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Finances Manitoba
Services des ressources humaines
379, Broadway, bureau 304
Winnipeg (Manitoba) R3C 0T9
Télécopieur : 204-945-4907

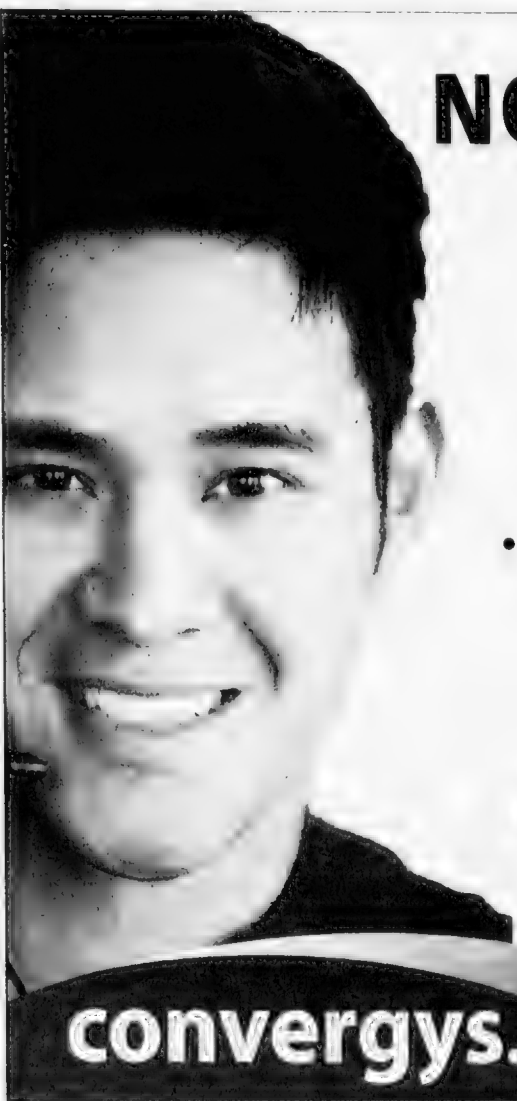
Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.



Manitoba

NOUS EMBAUCHONS





Représentant au service à la clientèle

- Centre de traitement d'appels entrants
- Postes à temps partiel et temps plein disponibles
- Bénéfices sociaux, plans de pension et salaires concurrentiels
- Programme de remboursement de droits de scolarité pour employés à temps plein et temps partiel
- Primes pour les employés francophones et ayant travaillé en centre d'appel

careers@convergys.com

Déposez votre demande en personne, en vous rendant au :
14, boulevard Fultz
Prendre la sortie Scurfield,
au croisement de la route 90 et Bishop Grandin
À côté du South Winnipeg Technical College

Tél. : 833-8460
Vous pouvez postuler sans CV.

CONVERGYS
Outthinking



DEUX POSTES DISPONIBLES

Êtes-vous intéressé à travailler dans le domaine de l'environnement ou de l'industrie de l'efficacité énergétique du bâtiment? Aimeriez-vous travailler dans un environnement positif, orienté sur la santé, offrant un soutien continu ainsi que des opportunités d'avancement et un choix de carrière dans une entreprise fleurissante axée sur la qualité?

Services d'adhésion des membres et commercialisation

Nous recherchons une personne qui pourra fournir un leadership et un soutien administratif dans la gestion de l'association, la commercialisation et l'implantation de programmes d'activités dans le cadre de l'assurance qualité.

Assistant(e) administratif(ive)

Nous recherchons une personne pour assister à la gestion, à la formation et à l'administration des programmes de certification et d'assurance qualité.

Les candidat(e)s recherché(e)s seront bilingues (anglais – français), possédant une grande compétence au niveau des ordinateurs, un esprit critique et analytique, seront automotivés, pouvant travailler avec un minimum de supervision ainsi qu'un esprit d'équipe, possédant d'excellentes compétences de communicateur, une attitude positive et une volonté d'apprendre et de grandir avec l'organisation.

BPC offre des salaires compétitifs, des avantages sociaux, un soutien en formation, des opportunités d'avancement et de carrière, un lieu de travail agréable et un grand nombre de programmes de reconnaissance envers ses employés.

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Building Professionnals Consortium
410-250, avenue McDermot
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0S5

par télécopieur au (204) 956-5819
par courriel : sosadchuk@bpc.ca
à l'attention de : Shawna Osadchuk

Nous bâtissons un meilleur milieu de travail
www.bpc.ca



Department of Justice Canada — Ministère de la Justice Canada



Assistant(e) juridique - Services Droits autochtones

Ministère de la Justice du Canada

WINNIPEG (MANITOBA)

Ouvert aux personnes résidant ou travaillant à Winnipeg (Manitoba) et dans un rayon de 100 kilomètres de Winnipeg (Manitoba), s'étendant entre autres à Gimli (Manitoba), Hadashville (Manitoba), Emerson (Manitoba), Portage La Prairie (Manitoba).

Pour en savoir davantage sur cette perspective d'emploi et sur la façon de postuler, visitez-nous en ligne à www.jobs-emplois.gc.ca. La date limite pour poser sa candidature est le **21 février 2007**. Veuillez indiquer dans votre demande le numéro de référence **07-JUS-WPG-EA-34776**. Vous toucherez un salaire annuel variant entre 43 826 $ et 47 447$.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Nous remercions ceux et celles qui auront soumis une demande, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi. La préférence sera accordée aux citoyennes canadiennes et citoyens canadiens. La fonction publique du Canada s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous dans le processus de sélection, veuillez faire part de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.

This information is available in English.

Canadä

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 17 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi à 12 h**. *(par écrit et payée d'avance)*

Merci de votre collaboration!
Tél. : 237-4823
Téléc. : 231-1998

La Caisse Saint-Boniface, avec un actif de 200 M $ et près de 10 000 membres, est un établissement financier coopératif appartenant à ses membres. Elle offre une grande gamme de services financiers en français et en anglais, à Winnipeg et à Ile-des-Chênes, en plus des services d'assurance et de planification financière offerts par sa filiale C Finance Inc. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

Agent.e, Services aux membres

Fonctions

- Identifie les membres potentiels. Fidélise ces membres en identifiant des occasions d'offrir des produits et services de la Caisse répondant aux besoins des membres.
- Reçoit et effectue toute transaction demandée par les membres.
- Responsable de gérer une caisse, des avoirs quotidiens en caisse et concilier, à la fin de la journée, l'encaisse avec les sommes reçues et déboursées.
- Assiste à la préparation et à l'envoi des relevés des membres.
- S'occupe, à tour de rôle, de diverses tâches telles que le dépôt de nuit, le guichet automatique, les rapports, la compensation, les trésors, etc.
- Participe activement et avec enthousiasme aux diverses campagnes et promotions de vente.
- S'occupe de toute autre tâche assignée.

Exigences

- Bon sens de planification et d'organisation
- Travail propre, professionnel et précis
- Faire preuve d'autonomie et d'esprit d'équipe
- Faire preuve de bonnes habiletés pour déceler les besoins des membres et proposer de réponses adaptées
- Intérêt et aptitude pour sa propre formation

Rémunération
Rémunération à la hauteur des qualifications et de l'expérience, avec des avantages sociaux supérieurs, y compris un régime de prime de rendement, un plan REER et un programme de formation et de développement remboursant jusqu'à 100 % des frais de scolarité, selon la relation entre le cours pris et le poste occupé.

Entrée en fonctions
Avril 2007

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel d'ici le 23 mars 2007 à l'adresse suivante :

Caisse Saint-Boniface
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4
Courriel : stbonemplois@caisse.biz
Télécopieur : (204) 231-5435

Caisse SAINT-BONIFACE
C'est plus qu'une banque

Nous remercions toutes les personnes intéressées à ce poste. Cependant, nous communiquerons uniquement avec les candidat.e.s sélectionné.e.s.





Le Centre Taché et **le Foyer Valade** sont des établissements de soins prolongés qui offrent des services personnalisés et communautaires aux personnes en perte d'autonomie dans un milieu bilingue et francophone. Le Centre Taché accueille 314 personnes âgées et jeunes adultes ayant des besoins chroniques et complexes, et le Foyer Valade, 154 personnes âgées francophones. Ils comptent près de 600 employés et ont un budget d'opération total d'environ 28 millions de dollars.

Le Centre Taché et le Foyer Valade sont à la recherche de candidates et candidats pour combler le poste de :

DIRECTRICE / DIRECTEUR DES SOINS ET DES SERVICES

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

La personne titulaire de ce poste est responsable d'assurer la planification, la coordination, la direction, le contrôle et l'évaluation des processus en soins infirmiers pour les deux établissements au service des 468 résidents. Elle assume aussi la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles sous sa responsabilité. Elle assure la coordination de la gestion des risques et de la qualité à un niveau organisationnel et coordonne le processus d'agrément.

PROFIL RECHERCHÉ

Vous êtes un leader mobilisateur et axé sur les résultats et vous faîtes preuve d'innovation. Vous démontrez des aptitudes évidentes en gestion des priorités et du personnel, en communication interpersonnelle, et en prise de décision fondée sur les données probantes.

EXIGENCES DU POSTE

- Membre en règle du Collège des infirmiers et infirmières du Manitoba (CRNM) avec un baccalauréat en sciences infirmières et une formation en administration et/ou en gérontologie.
- Expérience minimale de cinq (5) ans dans un poste cadre.
- Maîtrise en sciences infirmières ou en administration, sera considérée un atout.
- Excellente connaissance parlée et écrite du français et de l'anglais.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae accompagnée d'une lettre d'intention **au plus tard le 28 février 2007 à 16 h**, à l'adresse suivante :

Centre Taché / Foyer Valade, a/s Charles Gagné, Directeur général, 185, rue Despins, Winnipeg, Manitoba R2H 2B3 Courriel : cgagne@tachevalade.org

Seules les personnes retenues pour le processus de sélection seront contactées.

FAITES CARRIÈRE SOUS NOTRE TOIT

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) *est un organisme déterminé à fournir à la population canadienne un choix de logements de qualité, à coût abordable. Soucieuse de favoriser la diversité, nous sommes à la recherche de candidats autochtones pour pourvoir le poste suivant :*

CONSEILLER(ÈRE) TECHNIQUE, DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ AUTOCHTONE

Poste contractuel de six mois
Lieu : Winnipeg (Manitoba)
Échelle salariale : de 52 442 $ à 65 546 $

Des renseignements supplémentaires sur cette possibilité d'emploi ainsi qu'un formulaire de demande en ligne peuvent être obtenus sur notre site Web au **www.cmhc-schl.gc.ca**; vous n'avez qu'à cliquer sur **Info SCHL – Carrières**. La date limite pour poser votre candidature est le 16 février 2007.

La SCHL est un employeur qui accorde une grande importance à la diversité et qui favorise l'apprentissage et l'usage des deux langues officielles du Canada.

Nous remercions tou(te)s les candidat(e)s de leur intérêt; toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

Canadä





The Manitoba Teachers' Society

Depuis sa création en 1919, la Manitoba Teachers' Society a travaillé pour améliorer le bien-être et la vie professionnelle des enseignantes et des enseignants, ainsi que la qualité de l'éducation au Manitoba

CADRE ADMINISTRATIF.TIVE

La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'une personne pour pourvoir à un poste de cadre administratif.tive. Cette personne appuiera et représentera les enseignantes et les enseignants membres de la MTS, les associations locales, et l'organisation provinciale; de plus, elle agira comme personne-ressource auprès de ces individus et de ces groupes. Ses tâches comporteront particulièrement les services en relations de travail qui incluent fournir des conseils ayant trait aux conventions collectives et aux griefs. Cette personne sera aussi responsable d'appuyer les associations locales en ce qui a trait à la négociation collective, à la préparation à l'arbitrage, et aux présentations lors des débats d'arbitrage.

La personne recherchée doit détenir un diplôme universitaire, posséder des compétences supérieures en communication, en relations humaines et en organisation, avoir de l'expérience en résolution de différends et de problèmes, avoir fait preuve de traitement de tâches multiples dans un milieu de travail exigeant, posséder des connaissances quant aux conventions collectives, aux procédures de règlement de différends, et aux lois sur les relations de travail et à l'emploi. Un brevet d'enseignement, l'expérience en enseignement, une participation active auprès de la MTS, ainsi que des compétences en communication en français seraient considérés des atouts. Le poste exige une automobile pour des déplacements fréquents.

Les conditions de travail sont énoncées dans la convention collective en vigueur. Le salaire d'embauche est de 85 691 $ (sous négociation). L'entrée en fonction est prévue au mois d'avril 2007.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les noms de trois personnes, comme référence, au plus tard le **vendredi 23 février 2007 à 16 h à l'adresse suivante: Directrice des ressources humaines, The Manitoba Teachers' Society, 191, rue Harcourt, Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2, Télécopieur : 831-0877, Courrier électronique : recruitment@mbteach.org**

Selon la politique d'embauche de la Manitoba Teachers' Society, une considération sera donnée à l'embauche de personnes en sorte que la diversité de la population manitobaine soit représentée.
Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à faire demande.

Nous remercions toutes les personnes intéressées,cependant, seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées

www.mbteach.org

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté*.
Pour s'adresser à la directrice générale, Sylviane Lanthier, et pour toutes les questions entourant la publicité, l'adresse à composer est :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pour joindre le département d'infographie, pour le matériel publicitaire et les photos, écrire à Véronique Togneri à :
production@la-liberte.mb.ca

Pour joindre la rédaction, pour soumettre des lettres à l'éditeur, vos chroniques et toutes vos annonces communautaires, adressez vous à :
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour consulter les articles en ligne dans le réseau Internet, visitez l'adresse suivante :
journaux.apf.ca/laliberte

Merci d'apporter ces changements à vos carnets d'adresses électroniques.

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait appel de candidatures pour

une adjointe administrative ou un adjoint administratif au Bureau de développement

Responsabilités générales :

- appuyer le responsable du programme des bourses du Collège;
- responsable des dossiers de l'Association des anciennes et des anciens;
- voir à la logistique d'événements spéciaux;
- tenir à jour des banques de données;
- production de rapports divers;
- effectuer la saisie et la mise en page de divers documents.

Qualifications recherchées :

- avoir de l'entregent;
- excellent sens de l'organisation;
- esprit d'initiative et d'autonomie;
- excellente connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- diplôme en gestion de bureau ou l'équivalent en expérience;
- connaissance des logiciels de traitement de texte;
- connaissance en comptabilité serait un atout.

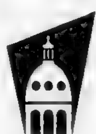
Traitement : classification et salaire selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction : le plus tôt possible.

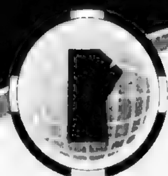
Date limite pour la réception des demandes : le 23 février 2007.

Veuillez soumettre votre curriculum vitæ à :

Madame Lorraine roch
Conseillère principale en ressources humaines
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210, poste 401
Télécopieur : (204) 237-3099
loroch@ustboniface.mb.ca



Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.



CDEM
www.cdem.com

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) *est l'organisme du développement économique pour les 16 municipalités bilingues du Manitoba. Son mandat consiste à encourager, stimuler, appuyer et coordonner le développement économique en misant sur la valeur ajoutée du bilinguisme dans l'économie des municipalités bilingues.*

DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le conseil d'administration (CA) du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) est à la recherche d'un **directeur général ou d'une directrice générale** qui aura pour mandat d'assurer la direction et la gestion du CDEM à la lumière des orientations stratégiques établies par le conseil d'administration :

Profil recherché :

Vous avez des qualités de leader et vous faites preuve d'innovation.
Vous démontrez des aptitudes en planification stratégique et en gestion de ressources humaines.
Vous possédez les compétences relationnelles nécessaires à la cohésion de l'équipe.

Les qualités recherchées :

- titulaire d'un diplôme universitaire ou d'autres certificats dans le domaine du management et/ou ayant au moins trois ans d'expérience dans une fonction comparable dans le secteur public, associatif ou privé;
- des connaissances sur les matières et les domaines importants liés au développement économique et communautaire;
- une bonne connaissance de la communauté francophone du Manitoba et des municipalités membres du CDEM;
- des compétences de communication à l'oral et à l'écrit en français et en anglais;
- la capacité d'assurer efficacement la direction du personnel d'une vingtaine d'employés et sachant motiver chacun afin qu'il apporte une contribution positive;
- une connaissance des ministères des gouvernements provincial et fédéral régissant les organismes du secteur bénévole;
- une compréhension des défis et des opportunités communautaires propres à la mission du CDEM.

Rémunération : selon les connaissances et l'expérience

Entrée en fonction : le 1er avril 2007

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intention au plus tard **le vendredi 2 mars 2007 à 16 h** à l'adresse suivante :

Monsieur Denis Tétrault, président du CDEM
614, rue Des Meurons, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2P9
www.cdem.com

Nous remercions tous les postulants de leur intérêt mais nous ne communiquerons qu'avec ceux qui seront convoqués à une entrevue.



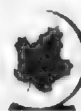


DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

Nous recherchons des candidat(e)s pour les postes suivants :

POSTE :	**Orthopédagogue / Enseignant(e)** **Phase d'accueil** **Contrat temporaire 100 %**
OÙ :	École Saint-Lazare Laura Audet, directrice par intérim
N° DE TÉLÉPHONE :	(204) 683-2251
DATE LIMITE :	Le 21 février 2007
POSTE :	**Auxiliaire - 6,00 heures par jour**
OÙ :	École Précieux-Sang Elaine Lévesque, directrice
N° DE TÉLÉPHONE :	(204) 233-4327
DATE LIMITE :	Le 21 février 2007
POSTE :	**Suppléant(e)s**
OÙ :	Division scolaire franco-manitobaine Brigitte Fouasse, secrétaire administrative
N° DE TÉLÉPHONE :	(204) 878-9399

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca



LE MONDE UNIQUE DE
PRINCESS AUTO

cherche un(e)

Dirigeant(e) auxiliaire d'équipe

pour notre Centre d'appels

Princess Auto est un établissement de ventes au détail. Il a à son actif 28 magasins et offre à sa clientèle des facilités de commandes postales sur toute l'étendue du Canada de l'Atlantique au Pacifique. Il compte aussi une unité de production de produits manufacturés.

Aptitudes et qualifications :

- une personne capable de motiver, de bien communiquer et de prendre des décisions importantes avec confiance;
- habileté de fournir de l'excellent service à la clientèle;
- doit pouvoir communiquer en français et en anglais, oral et écrit;
- avoir une connaissance pratique et l'usage de l'informatique;
- doit avoir une excellente convenance au téléphone;
- de l'expérience dans un centre d'appels sera considéré comme un atout.

Description du travail :

- organiser et planifier la charge de travail du département, pour aider à opérer un Centre d'appels efficace;
- communiquer avec les autres départements de la compagnie pour assurer une livraison ponctuelle, pour adresser des problèmes de stock, et pour faire la preuve de certaines publications anglaises/françaises;
- soutenir, entraîner et guider les membres de l'équipe pour faciliter la réalisation de leurs potentiels individuels;
- habileté de résoudre certains problèmes calmement et avec patience, pour fournir un résultat et une expérience positive pour le client;
- contribuer à une ambiance d'équipe positive pour un milieu de travail heureux et productif;
- répondre aux appels téléphoniques de la clientèle et réaliser une variété de fonctions de bureau.

Ce poste offre une rémunération annuelle de 30 888 $, qui peut varier considérant les qualifications.

Princess Auto offre aussi :

- Une opportunité d'avancement.
- Un lieu de travail positif et de soutien.
- Un programme d'avantages sociaux généreux qui inclut : soins dentaires et médicaux, un plan d'assurance-médicaments, un plan de retraite offert par la compagnie, et une participation aux bénéfices.

Si accepter des nouveaux défis vous intéresse, si vous cherchez une carrière excitante et avec possibilité d'avancement au cœur d'une compagnie prospère et en croissance, vous êtes le genre de personne qui suscite notre intérêt!

S'il vous plaît répondre aux questions suivantes dans votre lettre de motivation :

1) Dans votre poste actuel, que faites-vous pour fournir du service exceptionnel à votre clientèle et à vos membres d'équipe?
2) Que faites-vous pour encourager vos collègues à se surpasser pour mieux servir le client?

Si vous voulez joindre notre équipe,
veuillez soumettre un curriculum vitae et une lettre de motivation à :

Princess Auto Ltd
C.P. 1005
475, chemin Panet
Winnipeg (Manitoba) R3C 2W7
ou télécopieur : (204) 654-5256
ou postulez en ligne : www.princessauto.com

Date limite : le dimanche 18 février 2007



South Eastman Health/Sante Sud-Est Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé à caractère bilingue dont le mandat est la planification, la coordination et la livraison de l'ensemble des services de santé à environ 58 600 résidants de cette région rurale multiculturelle manitobaine. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à www.sehealth.mb.ca.

Travailleur ou travailleuse en santé mentale (Services d'intervention de crise)

Bilingue, Permanent, Temps partiel – 0,5 ETP
12h – 24h (lun.-ven.) et 16h -24h (sam.-dim.)
Steinbach

Le travailleur ou la travailleuse à l'intervention d'urgence fournit des services directement aux gens en situation de crise soit par téléphone ou en personne. En consultation avec l'individu et sa famille, la personne choisie devra évaluer la situation et établir la priorité des niveaux d'intervention nécessaires pour atténuer la crise et promouvoir la santé mentale. Elle se servira d'une approche misée sur la réadaptation psychosociale, le rétablissement et l'autonomisation et partagera des renseignements sur la santé mentale et la prévention. Elle travaillera en collaboration avec une équipe multidisciplinaire ainsi qu'avec d'autres agences et des organismes de santé et de services sociaux.

Qualités :

- Baccalauréat en service social, baccalauréat en sciences avec spécialisation en santé mentale, baccalauréat en sciences infirmières psychiatriques, baccalauréat en sciences infirmières, baccalauréat en réadaptation médicale, diplôme d'infirmier(ère) autorisé(e) ou diplôme d'infirmier(ère) psychiatrique autorisé(e) avec quatre ans d'expérience connexe, ou formation connexe en services sociaux ou en services de santé
- Certificats valides en Soins immédiats en RCR et en Secourisme général, formation appliquée en techniques d'intervention face au suicide (ou en voie d'acquérir cette dernière)
- Quatre ans d'expérience en santé mentale communautaire
- Compétences poussées en évaluation et en intervention dans le domaine de la santé mentale
- Connaissance et compréhension des divers domaines liés à la santé mentale et de la lutte contre les dépendances
- Habileté démontrée à collaborer avec une équipe multidisciplinaire et d'autres secteurs de services
- Excellentes compétences en communication et en relations interpersonnelles
- Bilingue (français et anglais)

Conditions d'emploi :
- Vérification de casier judiciaire et du registre de l'enfance maltraitée requis
- Permis de conduire de classe 5 valide et en vigueur et accès à un véhicule

Date de clôture : le 28 février 2007 par midi

Techniciens/Techniciennes (NE) en soins médicaux d'urgence

Bilingue, Temps partiel
Centre médico-social DeSalaberry (Saint-Pierre-Jolys, MB)

*Le **technicien ambulancier/la technicienne ambulancière** travaille au sein de l'équipe régionale de santé et fait la prestation de soins d'urgence pré hospitaliers. Le/la titulaire du poste amorce l'évaluation des personnes secourues, dépiste les problèmes, met en œuvre le traitement nécessaire et rédige un compte rendu. Il/elle assiste au soulèvement et au transport des patients, communique avec eux et leur famille, avec les collègues et d'autres membres de l'équipe soignante au sujet des soins pré hospitaliers. À titre de conducteur, il/elle est responsable du fonctionnement sécuritaire de l'ambulance et assume ses fonctions de co-équipier/co-équipière en aidant l'auxiliaire au besoin. Il/elle dirige des séances de relations publiques ou de formation auprès de groupes divers et travaille de concert avec la police, les organismes d'intervention communautaires et les services de lutte contre le feu.*

Qualités :

- Certificat de technicien ambulancier-médical du Manitoba valide
- Permis de conduire de classe 5 valide et en vigueur (4 points de démérite ou moins selon le dossier du conducteur courant)
- Certificat de soins immédiats en réanimation cardiorespiratoire (BCLS) valide
- Bonne santé physique et mentale pour être en mesure de faire face aux exigences de l'emploi
- Capacité de travailler de façon autonome sous peu de supervision
- Capacité de communiquer avec les professionnels de la santé, les collègues, les patients et leur famille, tout en maintenant avec eux une relation de travail constructive
- Bilingue, français et anglais

Conditions d'emploi :
- Dossier du conducteur courant depuis les 30 jours précédant la date de demande
- Vérification de casier judiciaire courant depuis les 30 jours précédant la date de demande
- Vérification du registre de l'enfance maltraitée requis
- Minimum de deux références doivent être disponibles sur demande, y inclus une référence d'un employeur récent

Date de clôture : le 28 février 2007 par midi

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) à : South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.
Service des ressources humaines, C.P. 470, La Broquerie MB R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888 Courriel : hr@sehealth.mb.ca

Le Sud vous intéresse...



votre destination carrières



LE MUSÉE DE SAINT BONIFACE MUSEUM

Le Musée de Saint-Boniface

recherche un(e)

Technicien(ne) de photographie numérique

Description de tâches :

- photographier des artefacts de la collection du musée;
- importer les photos sur ordinateur et en faire la manipulation si nécessaire;
- insérer les photos dans les fiches de catalogage électroniques;
- faire de la saisie de données reliées aux photographies.

Qualités requises :

- familiarité avec l'utilisation d'appareil photo numérique, d'éclairage de studio et aptitude à la composition et au contrôle de la lumière;
- familiarité avec les ordinateurs;
- expérience dans l'utilisation du logiciel Photoshop;
- capacité de travailler efficacement au sein d'une équipe;
- faire preuve de dextérité dans la manipulation des objets de musée;
- faire preuve d'exactitude et de minutie;
- excellente connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit.

Scolarité et exigences minimales :

- Diplôme de douzième année;
- études en communication multimédia.

Seraient un atout :

- des études en muséologie ou universitaires;
- expérience de travail en milieu muséal;
- connaissance du logiciel Collections Virtuelles (sur plateforme FileMaker Pro pour PC) ou autre base de données semblable.

Date d'entrée en fonction : dès que possible, projet d'une durée d'un an.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de :

Philippe Mailhot, directeur
Musée de Saint-Boniface
494, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2B2
Téléphone : 986-8495
Télécopieur : 986-7964
Courriel : pmailhot@msbm.mb.ca

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1 800 523-3355.

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Secrétaire administratif bilingue – AY3, Temps partiel,
Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba,
Direction des loisirs et des services régionaux, Beausejour
Numéro de l'annonce : 17204
Échelle de salaire : de 17,60 $ à 20,12 $ par heure
Date de clôture : le 2 mars 2007

Qualités requises : La personne choisie doit posséder un minimum de deux ans d'expérience de travail de secrétariat et d'administration, notamment en ce qui concerne la rédaction de correspondance, les services de réception, la collecte et la vérification d'information, la gestion de bases de données et de systèmes de classement et de suivi, et la coordination de réunions, au besoin. Elle doit aussi posséder des aptitudes en communication et en relations interpersonnelles, et être capable de travailler efficacement avec un minimum de supervision et au sein d'une équipe. La personne choisie doit avoir un très bon sens de l'organisation et faire preuve de minutie. Elle doit avoir une expérience dans tous les aspects des logiciels Microsoft Office, Word et Excel. La connaissance du logiciel PowerPoint serait un atout. Une formation officielle en secrétariat ou une formation connexe ainsi qu'une certaine expérience des comptes créditeurs constitueraient également un atout. La capacité de travailler dans les deux langues officielles est essentielle.

La lettre d'accompagnement et le curriculum vitæ doivent clairement indiquer comment que la personne qui pose sa candidature répond aux critères du poste.

Fonctions : Relevant du gestionnaire régional, la personne choisie sera responsable de la gestion des fonctions et des services administratifs de la Direction des loisirs et des services régionaux – région de l'Est. Elle aura, entre autres, à rédiger de la correspondance et des documents variés, à répondre aux demandes de renseignements émanant du public et de divers bureaux gouvernementaux, à créer des feuilles de calcul électroniques, à saisir des données, à gérer le courrier d'arrivée et de départ et d'autres systèmes de suivi et de rappel, à élaborer et à gérer des systèmes de classement, à coordonner des réunions, à gérer les comptes créditeurs, à offrir des services de réception dans les deux langues officielles, et à effectuer d'autres tâches, au besoin.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba
Gestion des ressources humaines
379, Broadway, bureau 304
Winnipeg (Manitoba) R3C 0T9
Télécopieur : 204-945-4907



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Manitoba

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Spécialiste de la diversification – G3, Poste de durée déterminée, jusqu'au 8 novembre 2007, Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba,
Centre de compétence en innovation et adaptation agroalimentaires,
Somerset
Numéro de l'annonce : 17198
Échelle de salaire : de 52 842 $ à 68 431 $ par année
Date de clôture : le 22 février 2007

Qualités requises : La personne choisie est titulaire d'un baccalauréat en agronomie ou dans une discipline connexe. On accordera la préférence aux titulaires d'une maîtrise. Elle a de l'expérience au niveau de la mise en œuvre de programmes d'évaluation scientifique sur le terrain et de programmes de vulgarisation agricole. Elle possède de fortes aptitudes en sciences, ainsi qu'en communication et en relations interpersonnelles. Elle a de l'expérience en élaboration et en gestion de projets. La personne choisie a une bonne connaissance de la production agricole au Manitoba. Elle possède des compétences en leadership et est capable de travailler de façon efficace au sein d'une équipe. Elle est admissible à l'agrément comme agronome professionnel délivré par l'Institut des agronomes du Manitoba. La personne choisie maîtrise le français et l'anglais.

Fonctions : Dans le cadre de l'initiative *Profitons des possibilités de croissance*, Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba met en œuvre de nouveaux projets destinés à la population rurale afin de cerner les possibilités qui favoriseront un avenir dynamique et durable. Nous sommes à la recherche d'une personne enthousiaste et novatrice pour jouer un rôle clé au sein de notre équipe, en fournissant des services complets à la clientèle agricole, au secteur agro-alimentaire et à la communauté rurale.

La personne choisie sera chargée de la direction de l'évaluation scientifique sur le terrain des possibilités qui s'offrent dans les secteurs des cultures, de l'élevage et des bioproduits, évaluation qui permettra de maintenir et d'améliorer le climat économique en milieu rural et le bien-être personnel de la clientèle agricole et rurale.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales,
Conservation, Gestion des ressources hydriques et
Affaires intergouvernementales
Service commun de gestion des ressources humaines
401, avenue York, bureau 803
Winnipeg (Manitoba) R3C 0P8
Fax: 204-948-4735



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Manitoba

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,42 $	14,84 $	18,02 $	21,20 $	24,38 $	27,56 $	30,74 $	33,92 $	37,10 $	40,28 $
21 à 25	8,48 $	16,96 $	21,20 $	25,44 $	29,68 $	33,92 $	38,16 $	42,40 $	46,64 $	50,88 $
26 à 30	9,54 $	19,08 $	24,38 $	29,68 $	34,98 $	40,28 $	45,58 $	50,88 $	56,18 $	61,48 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 9,54 $**



Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

LES RESPONSABLES DU CARREFOUR AU CLUB, qui a eu lieu au Club Traverse le 2 février dernier et mettait en vedette les groupes Dernière minute et Shabach, tiennent à remercier tous et toutes qui ont fait de cette soirée un beau rassemblement multiculturel pour la paix. Merci. Guy Ferraton.
389-

RECHERCHE

RÉUNION DES BEAUDIN-MÉNARD les 3, 4 et 5 août 2007 à Saint-Eustache au Centre communautaire. Tous les Beaudin-Ménard peuvent s'inscrire en appelant au (204) 353-4144 et demandant Simone.
378-

CARRIÈRE EN SANTÉ Foyer Valade est à la recherche d'infirmier(ière)s (R.N.), d'infirmier(ière)s auxiliaire(s) (L.P.N.) et de préposés aux résidents. Postes à temps plein, à temps partiel et occasionnel. Nous sommes aussi à la recherche d'aides-diététiques et d'aides-ménagères. Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à : Ressources humaines, 450, chemin River, Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4 ou jdupas@tachevalade.org.
380-

RECHERCHE IMMÉDIATEMENT un(e) gérant(e) de cafétéria, français et anglais parlés, pour une école secondaire à Saint-Boniface. Expérience préférée mais formation offerte. Lundi au vendredi de 7 h à 15 h. Contactez Jean au 269-0879.
385-

CAISSIER/PRÉPOSÉ recherché, entrée en fonction immédiate. Français et anglais parlés, pour une école secondaire à Saint-Boniface. Horaire de 3 heures du lundi au vendredi. Contactez Jean au 269-0879.
386-

À VENDRE

À VENDRE : Beau long **manteau de fourrure** de raton-laveur, grandeur 42-44, en très bon état. Tél. : 221-1404.
387-

À VENDRE : 158, Kitson. 104 900 $. Bungalow avec deux chambres à coucher. Bien situé. Plancher de bois franc. Fenêtre, toit, fournaise rénovés. Véranda trois saisons. Patio, garage et 4 appareils électroménagers. Henri Fortier, 255-4204. RE/MAX PERFORMANCE.
390-

À LOUER

APPARTEMENT À LOUER : 2 chambres à coucher, disponible immédiatement. 645 $ comprend tous les services sauf électricité, entièrement rénové, service autobus en face, buanderie sur place. Entrée privée. Composez le 255-1578.
735-

À LOUER : Espace commercial au rez-de-chaussée 202, boulevard Provencher. 1 100 pi², 4 pièces à bureau, les services sont compris plus 200 pi² d'entrepôt. Disponible le 1er avril 2007. Pour plus d'information composez le 233-3753.
737-

À LOUER : Saint-Boniface. ❶ 1 chambre à coucher tout compris avec stationnement. 650 $. ❷ 3 chambres à coucher tout compris, laveuse et sécheuse sur place, stationnement, 1 200 $. Tél. : Ali au 254-8705 ou 229-2721.
388-

ESPACE COMMERCIAL À LOUER : 136, boulevard Provencher. 873 pi². Les services sont compris. Disponible immédiatement. Contactez Gilbert au 255-6974 ou Paul au 237-4816.
391-

Nécrologies

Albert Alphonse Bérard
1917-2007



Albert Bérard est décédé paisiblement et entouré des siens, le dimanche 21 janvier 2007 au St. Norbert Personal Care Home.

Il fut prédécédé par sa femme bien-aimée pendant 60 ans, Solange Fillion en décembre 2003, son fils Denis en 1973; deux sœurs : Marie-Anna et Rose-Alma et deux frères : Maurice et Edouard et plusieurs belles-soeurs et beau-frères.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Richard (Sharon), sa belle-fille Lucette (Derek Lavallée), Robert (Rachel), Mariette (Ron Lagacé), Gisèle (René Sabourin), Jean-Paul (Diane), Raymond (Nicole), Jacqueline (Maurice Saurette), Michel, Madeleine, Maurice (Brenda Tymko) et Estelle, (Murray Schultz); 34 petits-enfants et 29 arrière-petits-enfants. Il laisse aussi dans le deuil sa sœur Emma Jubinville, huit belles-sœurs et quatre beaux-frères.

Albert, fils de Octavien Bérard et Emilia Landry, est né le 31 août 1917 à Sainte-Elizabeth. En 1943 il épousa Solange Fillion, et ensemble ils ont élevé leurs 12 enfants sur la ferme paternelle près de Sainte-Elizabeth. Après avoir été fermiers pendant 49 ans, Papa et Maman ont pris leur retraite en 1992 et ils se sont installés à Morris pour une durée de 7 ans avant de déménager au Chalet Saint-Norbert en l'an 2000. Quand Maman fut prise du cancer en 2002, nous avons déménagé Papa au St. Adolphe Care Home à cause de son Alzheimer. Nous l'avons déménagé sept mois plus tard au St. Norbert Personal Care Home où Maman pouvait le visiter plus souvent. Nous serons toujours reconnaissants des bons soins qu'il a reçus à Saint-Norbert, un gros merci spécialement à Joann, Yvonne, Lindsay, Sandy et tout le personnel qui ont prit soin de Dad pendant son séjour de quatre ans.

Papa était un homme travaillant et son exemple continuera d'inspirer nos vies. Par son exemple, il nous a montré de respecter la terre et les animaux. Il nous a montrécomment dire la prière en famille at d'aller à la messe le dimanche. Il était Chevalier de Colomb et directeur du chœur de chant de la paroisse de Sainte-Elizabeth pendant plusieurs années. Qui oublierait sa belle voix de ténor ou même les « tunes » d'harmonica qu'il jouait dans le temps des fêtes? Il aimait recevoir ses enfants et la parenté pour des soirées de cartes. Dans sa jeunesse il jouait au baseball, plus tard ses passe-temps étaient de jouer au fer à cheval, au croquignole ou de regarder le hockey ou des « games shows » à la télé.

Nous avons été témoins de sa grande générosité envers ses enfants et petits-enfants. Il était un mari exemplaire et ne cachait pas son amour profond pour « Mom ». Nous savons que tu es parti la rejoindre au ciel, et qu'un jour nous te reverrons aussi.

Les funérailles ont été célébrées par M. l'abbé Antoine Vo Van Hoa, et M. l'abbé Georges Damphousse et ont eu lieu à l'église catholique de Saint-Norbert le jeudi 25 janvier à 14 h. L'inhumation des cendres privée a eu lieu au cimetière de Saint-Jean-Baptiste.

Au lieu de fleurs vous pouvez faire un don à la société d'Alzheimer du Manitoba, 120, rue Donald, bureau 10, Winnipeg (Manitoba) R3C 4G2.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire LeClaire Brothers, 775-2220.

Juliette Agnès Wilcott
(née Fontaine)



Autrefois de Saint-Boniface, Juliette est décédée le mardi 30 janvier 2007 à l'Hôpital de Mapleridge en Colombie-Britannique à la suite d'une longue maladie.

Juliette était l'épouse de Germain Wilcott. La mère de Claude, Anita et Monique. La grand-maman de sept petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi une sœur, Thérèse Marcoux (Lucien), et un frère, Jean Fontaine, ainsi que des belles-sœurs, neveux et nièces.

Les funérailles ont été célébrées en l'Église catholique St. Patricks, le samedi 1er février 2007. Le célébrant était le père Richard Au.

Chère sœur,
Que Dieu te donne en retour
ce que tu as donné

Yvonne Hébert
(née Laurin)
28 janvier 1914 - 2 février 2007



Au bout d'une lutte courageuse contre la maladie, notre chère mère ira retrouver son mari bien-aimé Isidore et sa fille Blanche (Friesen). Elle se joindra aussi à ses sœurs Laura Saindon et Jeanne Verrier et à ses frères Eugène, Arthur, Gérard, Joseph et Emile Laurin.

Elle manquera beaucoup à ses enfants Jeannine Côté, Edouard (Anne) Hébert, Juliette (Fred) Lortie, Jeannette (Gerry) François, et à son gendre Jake Friesen, qui chériront son souvenir. Elle laisse aussi 14 petits-enfants, 10 arrière-petits-enfants, quatre arrière-arrière-petits-enfants ainsi que bon nombre de nièces et de neveux.

Sincères remerciements à sœur Irène Rioux et à sœur Marguerite Forest, ainsi qu'à tous les membres du personnel médical de la Villa Youville qui ont réconforté notre mère pendant son séjour et en particulier au cours de ses deux dernières semaines. Un merci tout spécial à Madeleine et Emilia Laurin et à Thérèse Grouette qui ont passé de nombreuses heures à son chevet.

La messe des funérailles a eu lieu le mercredi 7 février 2007 à 10 h 30 à l'église catholique Notre-Dame-de-Lorette, à Lorette (Manitoba), présidée par l'abbé René Chartier. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial de Sainte-Anne.

Au lieu d'offrir des fleurs, les personnes intéressées peuvent faire un don à la Villa Youville ou au Fonds de rénovation de l'église de Sainte-Anne.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou, sans frais, 1 888 233-4949.

Louis Granger



C'est avec peine et regret que nous annonçons le décès soudain de Louis Granger le 3 février 2007.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Léonie Gauthier, ses huit enfants Hélène (Robert Asselin), Albert (Suzanne Bédard), Jocelyne (Gerald Stary), Liliane (Gilbert Beaudette), Roger (Glenda Lebeau), Laurence (David Nordin), Michelle (Wayne Bilan), André (Louise Dandeneau), 23 petits-enfants, 16 arrière-petits-enfants. Il laisse aussi un frère, Jean Granger, une sœur, Thérèse Gauthier, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs Jean (Roméo) Gauthier, Jeannette et Alfred Champagne, Eliane et Denis Nadeau, Anita et Roger Poiron, Aimé et Lucie Gauthier, Roland et Monique Gauthier, Adélard et Hermine Gauthier, ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Il fut précédé de deux enfants morts à la naissance, son petit-fils Robert Vandal, sa sœur Agnes, ses beaux-frères Honoré Kirouac, Maurice Gauthier et Roméo Gauthier ainsi que sa belle-sœur Hermance Gauthier Granger.

Louis est né à La Broquerie le 23 février 1926. Il épousa Léonie Gauthier le 11 juin 1946. Ils s'établirent dans une ferme située en face de la ferme paternelle Granger. Le père de Louis bâtit leur maison en 1945 et Louis et Léonie la rénovèrent en 1972.

Louis fit partie, à un moment ou un autre de sa vie, de différentes associations paroissiales. Il fut président de la commission scolaire, secrétaire de la Coopérative pendant plusieurs années et fut un des membres fondateurs de l'Association de la faune de La Broquerie. Il fut également un membre actif des Chevaliers de Colomb.

En 1963 Louis lança sa propre entreprise de construction. Il construisit en 1966 le nouveau presbytère ainsi que le magasin coopératif actuel. Il réalisa aussi plusieurs autres constructions dans la paroisse.

En 1967 il fut embauché par la compagnie Con-Pro Industries de Winnipeg. Il y travailla pendant 12 ans. En 1979 il acheta, avec son fils Roger, l'Auberge de Saint-Léon à Saint-Léon. En 1980 il laissa l'entreprise entre les mains de son fils et revint à La Broquerie où il demeura avec Léonie jusqu'à ce jour.

Papa s'est toujours dévoué corps et âme dans tout ce qu'il faisait. Avec tendresse et amour il prit soin de sa famille de huit enfants qui lui était toujours source de fierté et de joie. Avec courage et douceur, il prit la main de maman et la guida vers sa vieillesse, dans l'amour et la dignité.

Ensemble, Louis et Léonie se sont taillé de belles années de vieillesse. Ils ont voyagé, bricolé, fait la chasse et la pêche, jardiné et rendu maintes visites à leurs enfants. Papa était aussi un raconteur par excellence. Rien ne lui faisait plus plaisir que de nous raconter ses excursions de chasse, de pêche et ses beaux voyages avec maman. Il nous faisait toujours rire avec ses vieux dictons « canayens ». On ne s'ennuyait jamais en sa compagnie.

Les prières pour Louis ont eu lieu le jeudi 8 février au Salon Mortuaire Desjardins à Saint-Boniface. La célébration pour la vie de Louis a eu lieu le vendredi 9 février à l'Église Saint-Joachim à La Broquerie.

La famille tient à remercier tous ceux et toutes celles qui ont donné leur appui par les cartes, les prières, les visites, les appels téléphoniques et la participation à la célébration de la vie de notre cher papa.

Cher papa, ta tendresse, ton sens de l'humour, ta joie de vivre, ton amour pour la nature, ton sens du respect, nous ont grandement touchés. Tu vas nous manquer.

La direction des funérailles de Monsieur Louis Granger a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 888 233-4949.

Marie Jobin Clandinin

Marie Jobin est née à Saint-Claude le 12 avril 1905. Elle était la fille de Marie-Rose Chareyron et d'Edouard Jobin. Ses sœurs furent Emma (Romeo Aubin), Cécile (Hervé Lacroix) et ses frères Emile (Marie Rey), Edouard (Dianna Baron) Arthur, Albert (Jeanne Pachet). Elle passa la première partie de sa vie à Saint-Claude où elle reçut son éducation. L'aventure l'amena en Saskatchewan où elle rencontra et ensuite épousa Thomas Clandinin. Ils ont habité Wapella, Fife Lake et différents endroits en Saskatchewan et ensuite à Carberry au Manitoba. Ils sont revenus prendre leur retraite à Saint-Claude. Marie et Tom ont passé de bonnes années ensemble. Ils adoraient la pêche, la chasse, le camping et les fourrures.

Elle a été dame auxiliaire pendant plusieurs années. Marie savait et aimait faire de la bonne bouffe. Les infirmières des soins à domicile pouvaient en témoigner. Tom est décédé en 1992 à l'âge de 93 ans. Marie a habité dans sa maison jusqu'à l'âge de 97 ans. Il y a trois ans et demi que Marie était au Pavillon de Saint-Claude. Marie avait un bon sens de l'humour. Elle aimait beaucoup taquiner et avoir de bonnes discussions avec des copains de table et avec son neveu Henri.

Son petit ami « Birdie », auquel elle avait appris à dire quelques mots lui a donné beaucoup de plaisir.

« LA PRÉSENCE CATHOLIQUE DANS LA PLACE PUBLIQUE :
La catéchèse et la prière dans les écoles de la DSFM. »

On entend dire qu'en raison de la diversité culturelle et religieuse des élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), ou du fait qu'on affirme que la religion doit demeurer une affaire privée, nous n'avons plus le droit d'avoir un temps de prière ni des cours de catéchèse catholique dans nos écoles : ce qui n'est pas le cas. *La loi sur les écoles publiques du Manitoba* nous permet d'avoir un temps de prière à l'école et des cours de catéchèse catholique pendant les heures de classe.

Une causerie/soirée d'information sera présentée par M. Gérald Chartier, juriste, pour informer les parents concernant leurs droits dans ce domaine. Bien que tous sont invités, nous lançons une invitation particulière aux parents des écoles de la DSFM de la région urbaine, c'est-à-dire, les parents des écoles **Noël-Ritchot, Christine-Lespérance, Centre scolaire Léo-Rémillard, Lacerte, Précieux-Sang, Taché et Collège Louis-Riel.**

La rencontre aura lieu
le jeudi 22 février à 19 h 30
au sous-sol de l'église Saint-Eugène,
au 1007, chemin Sainte-Marie à Saint-Vital.

(Cette rencontre a été organisée par des parents qui ont des enfants dans les écoles de la région urbaine de la DSFM.)

Chronique

RELIGIEUSE

ROBERT CAMPEAU
Prêtre



La maladie et la souffrance, un sens?

La **Journée mondiale des malades**, le 11 février, nous donne chaque année l'occasion entre autres de réfléchir sur la maladie. Comme nous sommes tous rejoints tôt ou tard et d'une façon ou d'une autre par la maladie, nous sommes tous concernés. Sans doute, sommes-nous tentés de repousser à plus tard toute réflexion à ce propos. D'ailleurs, notre contexte social ne nous aide pas à nous y arrêter. Il faut faire un effort pour y parvenir.

Dans notre société moderne, où les soins médicaux font des percées remarquables, on vit de plus en plus un certain espoir de voir venir un jour l'élimination de toute forme de maladie. Ce qu'on souhaite au fond, c'est de voir disparaître de nos vies la souffrance sous-jacente à la maladie. Cette attente est utopique.

Pour les chrétiens, Jésus a un message réconfortant sur ce rapport. Au lieu d'éviter la question ou nourrir de faux espoirs, il donne un sens à la maladie et à la souffrance humaines. Il ne nous dit pas qu'il faille dédaigner les avancées de la science médicale ou réduire les soins apportés aux malades. Il exprime par des gestes bien concrets, plus que par des paroles, toute la compassion du Père pour ceux qui souffrent. Il nous invite à avoir les mêmes sentiments et la même approche face à ceux qui sont malades. Dans sa perspective, les malades ont grandement besoin des soins médicaux les plus développés, mais ils ont surtout besoin de présence humaine tendre et réconfortante dans leur affliction. Pour Jésus, notre présence compatissante pour les malades témoigne de l'amour de Dieu pour la personne souffrante. Elle dit par des gestes à la manière et à la suite de Jésus : Dieu ne t'abandonne pas; il vient te réconforter. De plus, notre monde s'humanise par nos gestes de compassion et de tendresse.

Puis, Jésus nous ouvre sur une autre réalité : la vie est infiniment plus que les années passées sur terre, si longues soient-elles. Il nous incite à ne pas limiter notre regard aux seules réalités de ce monde. Il nous dit : *Comme être humain, vous vivez présentement sur la Terre. Vous avez à apporter votre contribution pour rendre ce monde fraternel en n'oubliant jamais que vous aurez à le quitter un jour. Ne vous y attachez pas de manière à croire que vous y êtes pour toujours. Durant votre passage en ce monde, donnez votre pleine mesure pour le rendre plus humain surtout par un réseau de riches relations.* Il va même jusqu'à dire : *Voyez dans votre semblable un frère, une sœur et traitez-le ainsi parce qu'il l'est aux yeux du Père. Vous êtes tous ses enfants et il a besoin de vous pour leur communiquer son amour. C'est ainsi*, continue-t-il, *que vous vous rapprochez de Dieu.*

En faisant nôtre cette vision du Royaume de Dieu, Jésus creuse en nous le désir de rencontrer Dieu, de nourrir dès maintenant une relation étroite avec ce Père qui nous chérit comme ses enfants. Si bien que s'éveille en nous un désir profond de le voir un jour et vivre éternellement avec lui.

Cette espérance donne sens à notre souffrance humaine. Dans la maladie ou la souffrance, Jésus nous incite à croire que nous ne sommes pas abandonnés, même si humainement parlant tout semble s'écrouler sous nos pas. *Gardez le regard fixé sur le Père pour ne pas perdre pied,* nous dit-il. *Trouvez en lui le soutien dont vous avez besoin. Que votre prière devienne plus vive et votre désir de le rencontrer plus profond.*

C'est l'essentiel de son message et c'est heureux que nous ayons au moins une **Journée mondiale des malades** chaque année pour nous aider à rajuster au besoin notre regard et raviver notre espérance chrétienne face à la maladie.

À VOTRE SERVICE

SERVICES



ENTREPRISES RIEL INC.

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Gérald Dorge
Directeur général
140-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface R2H 2P9
Tél. : 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel : info@entreprisesriel.com

L'ÉQUIPE
DAN VERMETTE
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
255-4204
www.danvermette.com



GUY VINCENT TAEKWONDO



Programmes hommes · femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@mts.net
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi

Cet espace est à votre dispositon!

BRUNET Monuments
Troisième Génération

- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»



Service 24 heures • Chauffage • Climatisation • Réservoir d'eau • Entretien annuel • Nettoyage des conduits
Aimé Fillion
Services de confort au foyer
Cellulaire : (204) 782-8933

APPEAL GRAPHICS



conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

Nicole Landry-Milner
255-4204
Service Bilingue
www.nicolemilner.com



Southern Shade Window & Door Inc.
Vous avez vu les autres, maintenant venez voir les meilleurs!
Manufacturier de fenêtres en PVC, portes-fenêtres et portes d'entrée en acier sur mesure.
FENÊTRES, PORTES ET PORTES-FENÊTRES
Tél. : 888-1162 • Téléc. : 896-3437
Courriel : sswandd@mts.net
Internet : www.southernshade.ca
Contactez-nous pour parler à un représentant.



MAISON • LOCATAIRE • COMMERCIALE

ASSURANCE P•M•C
129, rue Goulet
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: (204) 233-2828
Téléc. : (204) 233-5242
al@pmc-insurance.com



AL CARRIÈRE

JOËL CARRIÈRE



ASSURANCE P•M•C DESAULNIERS
B-390, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél. : (204) 233-4051
Téléc. : (204) 233-4434
joel@pmcdesaulniers.ca



autopac
A Manitoba Public Insurance product



« La tradition d'excellence continue »

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



Robert V. Dupuis, BA, CFP
Planificateur financier agréé
1345, chemin Waverley, bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6
TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688



DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
Services Financiers Groupe Investors Inc.



Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Yves Lagassé, c.a.
Michelle Kunzler, c.a.
Eric Johnstone, c.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

SERVICES

Tod Niblock
ROYAL LEPAGE
TOP PRODUCERS REAL ESTATE



AGENT IMMOBILIER

- 19 ans d'expérience
- Membre Des Élites ROYAL LEPAGE
- Service rapide et professionel

Rolly Ayotte B.A., B.Ed. 989-6900
www.niblockrealestate.com

Certificat d'évaluation GRATUITE
pour évaluation de votre demeure

CAMION GRATUIT POUR DÉMÉNAGEMENT!



ASSUREURS

ASSURANCES LAVERGNE
téléphone : (204) 433-7758
télécopieur : (204) 433-7181
www.placelavergne.com
Saint-Pierre-Jolys
OUVERT JUSQU'À 20H LES JEUDIS.

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907



TAYLOR McCAFFREY s.r.l.
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.

Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle • marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.

Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS

AIKINS
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
Robert G. Tétrault
(stagiare)
Tél.: (204) 957-0050
www.aikins.com
AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
• CABINET JURIDIQUE •
DEPUIS 1879



MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES

Michel L.J. Chartier
Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus
Scott A. Lancaster

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,90 $ ☐	37,10 $ ☐
2 ans	56,50 $ ☐	63,60 $ ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________

Je choisis de payer par :
☐ Visa : ____________
☐ MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4